LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 47—No 15 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 8 JUILLET 1960 PRIX: SEPT CENTS





# Le bill des droits de l'homme discuté avec ardeur à Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre du pays, M. Diefenbaker, a présenté son projet de bill des droits de l'homme devant le parlement, le vendredi 1er juillet.

Le bill, au dire du premier ministre, protégera les individus "contre les gouvernements, si puissants soient-ils".

M. Diefenbaker a déclaré que le projet de loi n'empiétait pas sur la juridiction des provinces dans les domaines de la propriété et des droits civils.

Le chef de l'opposition, M. Pearson, a endossé le principe et le but du bill, mais il l'a qualifié d'inadéquat. Il a fait savoir que les libéraux y proposeraient des amendements.

Cette séance du 1er juillet n'a duré que deux heures, et le bill des droits a été la seule mesure étudiée. Toutefois, seulement 105 des 262 députés étaient en Chambre.

### Contenu du bill

Le document déclare qu'au Canada, les libertés et les droits humains fondamentaux énumérés ci-après "ont toujours existé et continueront d'exister".

Le droit de l'individu à la vie, à la liberté, à la sécurité personnelle et à la jouissance de propriété et le droit de ne pas être privé de ces droits, sauf par voie de procédures équitables.

Le droit de l'individu à jouir de la protection de la loi, sans discrimination de race, d'origine, de couleur, de religion ou de sexe.

La liberté de religion, de parole, d'assemblée et d'association, et la liberté de presse.

On prévoit aussi des garanties contre la détention arbitraire, l'emprisonnement ou l'exil, la torture ou l'imposition d'une punition cruelle, inhumaine ou dégradante. Une personne arrêtée ou mise en détention a le droit d'être informée promptement de la raison de cette action, de choisir un avocat sans délai, et elle a droit à l'Habeas Corpus.

D'autres garanties protègent l'individu contre l'obligation de témoigner en justice si on lui refuse un avocat et contre l'auto-incrimination; proclamant son droit à une audition équitable à sa cause devant un tribunal indépendant et impartial, en accord avec les fondements de la justice.

### Législation rétroactive

Un autre article aura pour effet de rendre la législation des droits rétroactive en regard des lois actuelles. La cour, en interprétant ces lois, sera appelée à déterminer si elles viennent en contravention avec le bill des droits. Dans la mesure où l'une d'entre elles viendrait en contravention avec le bill, elle serait considérée comme non valable.

Toute proclamation d'un état de guerre, d'invasion ou d'insurrection serait soumise au parlement pour y être discutée. Si les deux chambres votaient la révocation d'une telle proclamation, elle cesserait d'être en vigueur.

M. Pearson a sévèrement critiqué cet article. Il a déclaré que les abus seraient encore possibles. M. Pearson a suggéré que tout bill des droits devait limiter les pouvoirs reconnus au cabinet par la loi sur les mesures de guerre en lui excluant expressément le pouvoir de priver un Canadien de sa citoyenneté.

### "Désir des Canadiens . . ."

M. Diefenbaker a déclaré que le bill proposé comblait le désir de tous les Canadiens. Ceci a été manifesté en 1947 lorsque 500,000 personnes signèrent une pétition demandant l'adoption d'un tel bill et deux années plus tard lorsque 600,000 personnes signèrent une pétition semblable.

M. Diefenbaker a noté que l'Association des journaux quotidiens du Canada avait demandé un amendement constitutionnel garantissant les libertés fondamentales. Par la suite, M. Diefenbaker a déclaré qu'il serait impossible actuellement d'obte-

(Suite à la huitième page)

# Des financiers français ont offert au Québec un crédit de $100 millions

QUEBEC — L'offre d'un crédit de 100 millions et plus, si nécessaire, au gouvernement de la province de Québec, pour des travaux publics et l'établissement de nouvelles industries n'a rien à voir avec la politique, a déclaré au correspondant parlementaire du "Soleil", M. Pierre Perriau, de Montréal, gérant-général de la Société internationale de Transactions Canada Limitée qui représente au Canada la Compagnie française de transactions internationales, dont le bureau principal est à Paris.

M. Perriau a déclaré qu'il est prêt à rencontrer le plus tôt possible les responsables du gouvernement libéral, que ce soit le premier ministre, l'hon. Jean Lessage, le ministre des finances ou le ministre du Commerce, qui, à son avis, sont les personnages à voir pour discuter d'une transaction de cette importance.

Dans la déclaration originale, le gérant général de la société française avait affirmé que cette somme de 100 millions devrait servir exclusivement à établir de nouvelles industries dans la province de Québec et à faire des travaux publics d'intérêt général. Dans le cas des nouvelles industries, il est entendu qu'elles devront rester la pleine et entière propriété des industriels canadiens-français.

Dans une entrevue, l'hon. Jean Lesage, chef du nouveau gouvernement du Québec, a déclaré que cette offre de millions provenant de la France était extrêmement intéressante, mais qu'il lui faudra étudier les détails de l'affaire avant de se prononcer plus ouvertement sur la question. La province de Québec pourrait obtenir ces $100,000,000 à un taux d'intérêt ne dépassant pas 5 pour cent.

### But de ce crédit

"Ce crédit de $100 millions, a précisé M. Perriau, est destiné à l'achat au sein du Marché Commun européen de matériel industriel dans les domaines de l'équipement pétrochimique, électrique, matériel de mines et d'affinage des métaux, équipement municipal, particulièrement en ce qui concerne l'épuration de l'eau".

Les banquiers français ont décidé de formuler cette offre de crédit à la suite d'une enquête d'envergure conduite par des banques nord-américaines et françaises. Cette enquête a révélé que le crédit de la province est le meilleur en Amérique du Nord, compte tenu de la dette intérieure de la province et de l'importance de ses ressources naturelles.

### Somme illimitée

Les financiers français sont également disposés à prêter plus de $100 millions si nécessaire. "Le gouvernement de la province décidera seul quand, et comment il utilisera ce crédit et les nouvelles industries qui pourront être établies devront rester la pleine et entière propriété des Canadiens français".

L'offre des banquiers français prévoit un remboursement échelonné sur une période de 10 ans.

Selon M. Perriau, c'est la première fois depuis la formation du Marché Commun européen que des financiers d'outre-mer s'intéressent aussi directement au placement dans la province de Québec.

## 1,300 feux de forêt survenus au cours de la dernière saison

La Direction des forêts, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, fait savoir que jusqu'à la fin de mai, il y avait eu cette année un total de 1,300 feux de forêt qui ont dévasté ou endommagé 56,371 acres.

En avril, il y a eu au Canada 410 feux de forêt qui ont dévasté 8,019 acres. En mai, un total de 890 feux ont dévasté 48,352 acres. Les dégâts causés par les feux de forêt au printemps de 1959 étaient beaucoup plus considérables; durant le mois d'avril, il y avait eu 418 feux qui avaient dévasté 11,823 acres et en mai, 1,156 feux avaient dévasté 83,969 acres.

La moyenne des feux de forêt des vingt dernières années pour le mois de mai est de 1,281. C'est en 1957 qu'il y a eu au mois de mai le nombre le plus élevé de feux de forêt, soit 1,894, et en 1927, le nombre le plus bas de feux pour le mois de mai, soit 494, avait été enregistré.

Lettre de Paris

## La paix en Algérie sera le fruit d'une dure bataille politique

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Il y avait à Longchamp la foule dense et colorée des grands jours pour applaudir à la victoire dans le Grand Prix de Paris hippique — le "sommet" de la saison — au poulain de feu le prince Ali Khan, "Charlottesville". Le général de Gaulle était là, dans la tribune présidentielle, et il fut longuement ovationné par les dizaines de milliers de turfistes présents.

Il y avait foule au Mans en ce même dimanche. La grande course automobile de 24 heures se déroulait sur le célèbre circuit de l'Ouest, un des berceaux de l'automobile française et mondiale. Plus de 200,000 spectateurs enthousiastes ont salué à la victoire de l'équipage belge Gendebien Frère, pilotant une voiture italienne "Ferrari".

Il y avait foule encore à Lille, capitale de la Flandre française, où, ce jour encore, s'envolait pour sa randonnée de 4,172 kilomètres le 47e Tour de France cycliste. Sous des acclamations sans fin, les 128 "géants de la route" ont donné leurs premiers coups de pédale.

"Week-end" exceptionnel titrait un quotidien enthousiaste. Oui, week-end exceptionnel, mais moins à cause de ces énormes rassemblements sportifs et populaires qu'en raison de la présence, dans le Salon Renaissance de l'Hôtel de la Préfecture de Melun, à 40 kilomètres de Paris, de trois hommes. Trois hommes, MM. Boumendjel Hakiki ben Amar et Mohammed ben Yahia, envoyés de Tunis par les chefs de la rébellion algérienne pour préparer avec les autorités françaises la prochaine rencontre entre le général de Gaulle et M. Ferhat Abbas, président du "gouvernement provisoire algérien". Trois hommes, dont la présence sur le sol français est plus lourde d'importance et de conséquences que toutes les courses dominicales à grand spectacle, qu'elles soient hippiques, automobiles ou cyclistes.

* * *

Depuis près de six ans, la guerre d'Algérie chemine dans un tunnel plein d'ombres inquiétantes. Mais là-bas, très loin encore, une petite lumière vient de faire son apparition. Grandira-t-elle ou s'éteindra-t-elle avant d'avoir brillé? C'est encore le secret des jours à venir.

Cette lumière, c'est la paix, la fin d'une lutte horrible où tant de sang est versé, d'atroce façon parfois. C'est la fin du cauchemar dans lequel la France se débat depuis si longtemps, d'un cauchemar qui obscurcit sa vision, paralyse ses énergies, freine son expan-

(Suite à la troisième page)



Durant les deux heures d'entracte du midi à Oberammergau, en Allemagne, où l'on joue tout le jour le grand drame de la Passion, les milliers de visiteurs s'attablent pour le diner dans tous les endroits disponibles. Ci-dessus l'on voit les tables qui ont été placées sur le trottoir devant l'hôtel d'Anton Preisinger, qui joue le rôle du Christ cette année dans ce spectacle que les habitants d'Oberammergau présentent tous les dix ans. Les touristes qui assistent au spectacle doivent commander leurs repas en même temps qu'ils achètent leurs billets d'entrée au théâtre, car sans cela il y aurait confusion et désordre dans les quelques hôtels et restaurants de la petite ville. (Photo NC)

## Cent quatre candidats du Manitoba pour les bourses du Centenaire 1967

MONTREAL — Cent quatre jeunes étudiants et étudiantes du Manitoba sont candidats pour les trois bourses d'études du Centenaire du Canada de la Banque de Montréal qui doivent être octroyées dans leur province en 1960, nous apprend la Banque. La période d'inscription pour ces bourses — d'une valeur de $750 chacune la première année — est terminée.

Ces jeunes gens et jeunes filles du Manitoba sont parmi les 2,208 gradués des écoles secondaires du Canada qui concourent pour les 50 bourses de première année devant servir à l'étude des arts et des sciences dans les universités canadiennes. Toutes les demandes devaient être accompagnées de la recommandation du directeur de l'étudiant, de sorte qu'un premier choix a déjà été fait dans les écoles mêmes.

Le choix final se fera en août dans les dix comités de sélection provinciaux, tous composés d'éminents éducateurs venant des universités des provinces intéressées.

Les bourses qui seront attribuées cette année marquent la première étape d'un plan septennal annoncé par la Banque de Montréal en mai dernier, pour la poursuite d'études universitaires avec l'aide de la banque. Le programme doit prendre fin en 1967, année du centenaire de la Confédération canadienne et du 150e anniversaire de la banque, par l'attribution de deux prix finals du centenaire du Canada par la Banque de Montréal. Il y aura un prix pour les humanités et un autre pour les sciences, de $5,000 chacun, pour poursuivre des études en n'importe quel lieu du monde.

Le plan comporte au total, au cours des années 1960-1967, 124 bourses, variant de $750 à $5,000. En annonçant la création de ces bourses, M. G. Arnold Hart, président de la Banque de Montréal, a exprimé l'espoir qu'elles seraient "une façon concrète et féconde de célébrer le centenaire de la nation pour le plus grand bien futur du Canada".

---

LONDRES (CCC) — Pour la première fois depuis de nombreuses années, un catholique a été élu lord-maire de Westminster, le quartier central de la ville de Londres où se trouvent les divers ministères ainsi que la cathédrale catholique. Il s'agit de M. Robert Everest, qui vient d'être installé dans ses fonctions.

## Importance d'une saine législation agricole

HULL — M. Wilfrid-H. Perron, président-général de la Corporation des agronomes du Québec, a jeté un cri d'alarme en déplorant la disparition du ruralisme dans la province.

"Notre agriculture, notre vie rurale et nos campagnes, a-t-il dit, sont en très grand péril à cause d'un mercantilisme sans entrailles, d'une politique à courte vue et de l'absence totale de toute planification à long terme."

M. Perron a fait cette déclaration au cours de l'allocution qu'il prononçait lors du banquet de clôture du 24e congrès annuel de la Corporation des agronomes du Québec. Il a fait remarquer que l'étape d'un juste équilibre entre l'agriculture et l'industrialisation était dépassée depuis longtemps.

"L'agriculture, trop souvent désordonnée par l'industrialisation et par son corollaire, l'urbanisme, a soutenu M. Perron, est en perdition dans la vie économique de la province. Elle perd de plus en plus d'importance et par surcroit, les structures rurales vieillissent et se désagrègent. L'avenir de tout un peuple est en danger. A moins d'un réveil, d'un sursaut immédiat, a-t-il poursuivi, le mercantilisme aura bientôt réussi à tout saccager la vie rurale et le paysage rural."

### Précieux héritages

Devant ceux qui s'étonneraient d'une réorganisation peut-être trop radicale dans le domaine de l'agriculture, le président des agronomes du Québec s'est dit fortement convaincu que le temps était venu de donner un sens logique et pratique à notre politique agricole, de façon à tirer pleinement parti des ressources que nous offre le territoire québécois et à les protéger envers et contre tous comme le plus précieux des héritages.

M. Perron a insisté surtout sur la nécessaire participation des pouvoirs politiques qui doivent élaborer une saine législation et aider par tous les moyens à la réalisation du ruralisme. En terminant, il a signalé qu'il faudrait dans la province plus de recherches expérimentales et que c'est pour cette raison que la Corporation des agronomes du Québec désirait un enseignement agronomique élevé pour donner au Québec ce dont il a le plus grandement besoin, des planificateurs du ruralisme.



Le pape Jean XXIII examine le globe, fait de plexiglas et ayant un diamètre de quatre pieds, qui lui fut présenté récemment dans ses appartements au Vatican. Le globe fut préparé par le R. P. Henri Emmerich, S.V.D., cartographe de la Congrégation de la Propagation de la Foi, à Rome. Il indique les frontières de plus de 2,000 diocèses et autres districts ecclésiastiques à travers le monde catholique. (Photo NC)

# Graves problèmes d'éducation et d'argent de nos universités

MONTREAL — Les universités canadiennes qui sont toutes remplies à capacité dépensent $450,000,000 pour agrandir leurs installations, dans un effort désespéré pour tenter de satisfaire aux demandes d'admission de la population étudiante qui ne cesse de s'accroitre.

On calcule qu'il y a en tout près de 95,000 étudiants enregistrés. En se basant sur l'augmentation actuelle, on prévoit que dans 20 ans le nombre des étudiants sera de plus de 175,000.

Un relevé établi à travers tout le Canada par la Presse Canadienne indique un peu la tendance actuelle.

### Nombre limité

Le Dr F. Cyril James, principal de l'Université McGill à Montréal, dit: "Il y a quelque chose du caractère d'une université qui se perd inévitablement dans toute expansion.

"La tendance dans tous les pays à majorité anglaise qui veut que l'on crée de nouvelles universités laisse croire qu'il y a une limite au-delà de laquelle tout nouvel agrandissement impose plus de pertes que de gains."

Le Dr Norman A. M. MacKensie, président de l'Université de Colombie-Britannique, à Vancouver, abonde dans le même sens: "Nous reconnaissons qu'il soit nécessaire en temps voulu de décentraliser la diffusion du haut-savoir et qu'il y a peut-être plusieurs raisons qui justifieraient la création de collèges universitaires à travers toute la province. Toutefois, avant d'entreprendre cela, je crois qu'il serait recommandable qu'une commission d'enquête étudie tous les facteurs en cause avant que nous ne prenions quelque mesure que ce soit en ce sens."

Même quelques-unes des universités moins vastes s'inquiètent en songeant qu'elles sont menacées de devenir si grandes qu'elles perdront tout contact personnel avec les étudiants.

Le Dr Arthur Jewitt, principal de l'Université Bishop, à Lennoxville, P.Q., dit: "Nous voulons continuer d'être une petite université se spécialisant dans les Arts libres".

L'Université Bishop ne veut pas accepter plus de 500 étudiants au maximum — elle en compte présentement 400 — "et si nous dépassions ce nombre, il nous serait impossible de connaître nos étudiants comme nous les connaissons à l'heure actuelle."

L'Université d'Ottawa, qui compte 2,640 étudiants, s'attend à en recevoir 5,000 d'ici 1965. En 1964, les directeurs de cette institution décideront s'ils veulent dépasser ce nombre et accroitre leurs facilités.

### Grandes constructions

Parmi les grandes institutions qui n'ont pas de plan défini à l'heure actuelle qui soit destiné

(Suite à la cinquième page)

# "Il faut des hommes neufs à la tête des Etats-Unis"

NEW-YORK — Le sénateur John Kennedy a démenti catégoriquement l'allégation de l'ancien président Truman selon laquelle la convention qui doit se réunir le 11 juillet pour choisir un candidat démocrate à la présidence, avait été "arrangée" en faveur du sénateur du Massachusetts.

Dans une déclaration remise à la presse avant la conférence de presse qu'il devait donner peu après, M. Kennedy, qui est actuellement l'aspirant candidat le plus en vue, a déclaré qu'il était prêt à assumer les devoirs de la présidence des Etats-Unis parce "qu'il faut du sang neuf à la direction du pays pour faire face aux nouveaux problèmes".

La course à la candidature officielle du parti démocrate pour la présidence se fait plus dure à l'approche du congrès de lundi prochain. Un front s'est constitué entre les autres candidats déclarés ou non pour faire échec aux entreprises de M. Kennedy, pour diverses raisons dont celle d'être de religion catholique. M. Harry Truman s'oppose cette fois-ci au sénateur du Massachusetts comme il s'était opposé précédemment à M. Stevenson.

### "Basses attaques"

A Los Angeles, les partisans du sénateur Lyndon Johnson, du Texas, leader de la majorité démocrate au Sénat, ont relevé contre M. Kennedy le fait qu'il avait été atteint par la maladie d'Addison, une maladie des glandes surrénales, qu'il n'a pu vaincre qu'au moyen de la cortisone. Les organisateurs de M. Kennedy ont violemment protesté contre ces "basses attaques" d'adversaires "désespérés" et ont déclaré que leur candidat est en meilleure santé que ces derniers.

"Je n'ai pas l'intention de renoncer à poser ma candidature à la demande de qui que ce soit", a affirmé M. Kennedy à propos de la sommation que lui a lancée samedi M. Truman.

Il a affirmé que la prochaine convention sera "ouverte" et non pas arrangée, comme l'a affirmé M. Truman. Il a dit compter sur plus de 600 voix au premier tour de scrutin, mais qu'il lui restait encore des obstacles à surmonter. Il a rappelé en outre les 18 années de services au Congrès et les nombreux voyages qui l'ont préparé à la présidence.

Au Manitoba

## Construction de 1,144 salles de classe dans 77 écoles secondaires

L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education, a annoncé qu'on a approuvé les plans de construction de 1,144 salles de classe dans 77 nouvelles écoles secondaires au Manitoba. Les règlements financiers ont été approuvés et les travaux ont déjà commencé pour 29 nouvelles écoles secondaires qui contiendront 500 salles de classes ou leur équivalent, a dit le ministre. Tout laisse espérer que la plupart de ces écoles seront prêtes dès l'automne. Les autres constructions seront entreprises l'an prochain.

M. McLean a dit que le programme déjà approuvé inclut la construction d'écoles secondaires dans 28 divisions scolaires. Quatre autres divisions ont manifesté leur intention de soumettre bientôt leurs plans de construction.

Les octrois de construction du gouvernement provincial vont de 50.5 pour cent à 75 pour cent, selon le nombre de salles de classe par école. Presque tous les projets déjà approuvés entrent dans la catégorie de 75 pour cent.

Cela signifie que le gouvernement versera environ $13 millions des $17 que représente le coût total. Le paiement de tels octrois, basé sur un coût de construction de $15,000 par salle de classe, sera versé dans une période de 20 ans. De plus, le gouvernement continuera à garantir les obligations que les commissions scolaires ne pourraient autrement vendre sur le marché, ou à acheter les obligations qui ne sont pas vendues même avec la garantie provinciale.

M. McLean a dit enfin que la population scolaire des écoles secondaires a augmenté d'au moins 11 pour cent au commencement de l'année 1959-60. Environ 12,000 étudiants suivirent les cours dans des salles de classe louées, durant cette dernière année scolaire.

Les programmes de construction de nouvelles écoles secondaires sont examinés par un comité de cinq membres, avant l'approbation du ministre. Le comité s'est réuni 55 fois depuis sa formation en mars dernier.

## Les 16 membres du nouveau gouvernement provincial de Québec

L'hon. Jean Lesage est devenu officiellement premier ministre de la province de Québec mardi dernier. Lui et ses 15 ministres furent assermentés au cours d'une brillante cérémonie dans la salle du conseil législatif. On sait que le parti libéral a gagné lors des récentes élections provinciales le 22 juin.

Voici la composition du nouveau gouvernement: les hon. Jean Lesage, premier ministre et trésorier provincial; Georges Lapalme, procureur général; René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales; Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse; René Levesque, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation; Bernard Pinard, ministre de la Voirie; Lionel Bertrand, secrétaire provincial; Gérard Levesque, ministre des Pêcheries; Emilien Lafrance, ministre du Bien-être public; Paul Earl, seul ministre de langue anglaise, ministre des Mines; Gérard Cournoyer, ministre du Transport; Bona Arsenault, ministre des Terres et Forêts; André Rousseau, ministre du Commerce; Dr Kirkland, ministre sans portefeuille.

La moyenne d'âge des ministres est de moins de 50 ans.

## L'époque des catacombes est revenue en Chine

ROME (CCC) — "La foi est vive dans la Chine communiste", a déclaré la radio du Vatican qui, sur la foi de différentes informatios, a affirmé que, "en dépit de la contrainte à laquelle ils sont soumis, les prêtres et les fidèles chinois ont préféré, jusqu'à ce jour, la persécution à l'apostasie". La participation forcée aux cours d'endoctrinement n'a pas réussi à briser les liens de fidélité au Pape.

La radio a rendu hommage aux prêtres qui s'imposent toutes sortes de sacrifices afin de continuer à célébrer la messe malgré le travail inhumain qui leur est imposé.

A Shanghaï plus aucune église n'est ouverte et à Pékin, dans certains sanctuaires, on célèbre la messe à seule fin de prouver aux visiteurs étrangers que la liberté religieuse n'est pas étouffée.

## Le Concile s'ouvrira dans deux ans

ROME (CCC) — Le Concile oecuménique s'ouvrira dans deux ans, a dit le Pape en s'adressant à un groupe de 2,000 hommes et jeunes gens de l'Action catholique italienne.

Le Souverain Pontife a engagé ses auditeurs à l'aider dans sa tâche apostolique par la prière et par la parole, affirmant que le laïcat et le clergé unis constituent une grande force. Le Pape a recommandé aux membres de l'Action catholique de poursuivre leur action en conformité avec les traditions de leurs pères et dans des sentiments d'affection filiale. Il leur a enfin demandé de favoriser l'éclosion des vocations sacerdotales qui sanctifient les familles.

# *Jean XXIII et le monde du travail*

CITE DU VATICAN (CCC) — Au cours de son journal parlé du 24 juin, la radio vaticane a transmis en différentes langues une note par laquelle elle a mis en relief la sollicitude de S. S. Jean XXIII pour le monde du travail. Voici le texte de cette note:

"Les discours, les messages, les encycliques du Saint-Père Jean XXIII révèlent une sensibilité particulière à l'égard de ceux qui souffrent. Les pauvres, les malades, les enfants, les émigrants, les détenus, les apôtres qui se dévouent dans les missions, les opprimés qui subissent le poids des injustices, les fidèles et les prêtres qui sont affligés dans l'Eglise du silence . . . Tous émeuvent son coeur qui fait siennes les douleurs des autres.

"C'est là un fait qui est démontré par presque tous ses contacts avec les fidèles; c'est une constatation qui résulte également de l'énumération détaillée des catégories de personnes sur laquelle il tient à insister avant de donner sa bénédiction apostolique à la fin de chaque discours.

"Il souffre avec tous ceux qui souffrent. Aussi n'y a-t-il pas à s'étonner de sa sollicitude à l'égard de tous ceux qui ne tirent pas de leur fatigue quotidienne le pain quotidien nécessaire à une existence convenable; de ceux qui sont réduits à l'inaction parce qu'ils ne trouvent pas de travail.

"Le Pape fait preuve d'une bienveillance paternelle à l'égard de tous les travailleurs. Elle s'est manifestée en de multiples occasions.

"Le 19 mars de l'an dernier, célébrant la sainte messe en l'honneur de saint Joseph, devant une multitude d'ouvriers, il les félicita parce qu'ils représentaient une force extraordinaire devant Dieu et devant les hommes.

"Le 1er mai de la même année, à l'audience accordée à des milliers de travailleurs chrétiens, il leur exprima sa satisfaction pour leur zèle "tendant à la réorganisation de la catégorie des travailleurs dans une collaboration efficace et constructive avec les employeurs, dans le respect mutuel des droits et des devoirs . . ."

Quelques jours plus tôt, il avait exprimé au Patronage des A.C.T.I. (associations chrétiennes des travailleurs italiens) ses hautes félicitations pour son activité dans le domaine de l'assistance: "nouvelle forme offerte aux catholiques militants, disait Jean XXIII, pour réaliser en faveur des frères nécessiteux les oeuvres de miséricorde de l'Eglise".

"Au mois de juin suivant, s'adressant aux ouvriers membres des Retraites de persévérance, il s'écriait: "Soyez des instruments appropriés, dont le Seigneur puisse se servir pour retrouver et sauver les âmes. Travaillez inlassablement parmi vos amis et vos collègues pour les attirer à ces oasis de prière et de formation que sont vos Retraites . . ."

"Enfin, dans son dernier Message de Noël, il rappelait solennellement à tous le respect qui est dû à la dignité personnelle du travailleur et, en général, de l'être humain.

"Ce sont là quelques témoignages, parmi d'innombrables autres, qui démontrent l'affection paternelle, la délicate sollicitude avec lesquelles Jean XXIII vit, en les faisant siennes, les anxiétés, les souffrances et les espérances du monde du travail."

# Au poste CBWFT (Canal 6)

Des circonstances imprévisibles peuvent entrainer des changements après la publication de cet horaire.

**Samedi 9 juillet**

6.00—Le roman de la science
6.30—Nouvelles
6.45—Pile ou face
7.00—Sport d'été
8.00—Noir et blanc
8.30—Clé de sol
9.00—Connaissance du monde "Derrière la grande muraille
10.00—Long métrage "Vacances sur ordonnance"
11.30—Fin des émissions

**Dimanche 10 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—La bonne nouvelle
6.30—Guillaume Tell "Les enfants esclaves"
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Des pays et des hommes
8.00—L'île aux oiseaux
8.30—L'avion de 15 h. 30
9.00—Du coq à l'âne
9.30—Sérénade estivale
10.00—Affaires de famille
10.30—Premier plan

**Lundi 11 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—Au jeu
6.30—Nouvelles
6.45—Chez Clémence
7.00—Tribune libre
7.30—Rendez-vous avec Eddie Constantine
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—En plein air
9.00—Gendarmerie Royale
9.30—Clé des champs
10.00—Vedettes d'aujourd'hui
10.30—Long métrage "La charge fantastique"

**Mardi 12 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—Furie "Le bébé"
6.30—Nouvelles
6.45—Bonsoir Madame
7.00—Caméra '60
7.30—Passe-partout "Assistance judiciaire"
8.00—Trio
8.30—Joie de vivre
9.00—C'est la vie
9.30—Pays et merveilles
10.00—Théâtre O'Henry
10.30—Errol Flynn
11.00—Méditerranée

**Mercredi 13 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—Le moulin aux images
6.30—Nouvelles
6.45—Du côté de chez Lise
7.00—Inspecteur Blaise "La moustache"
7.30—En haut de la pente douce
8.00—Le point d'interrogation
8.30—La pension Velder
9.00—Arsène Lupin
9.30—Panoramique "Les Antilles anglaises"
10.00—Défi au danger "Commandos fantômes"
10.30—Long métrage "Nettoyage par le vide"

**Jeudi 14 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—L'écran des jeunes
6.30—Nouvelles
6.45—Collégiens Troubadours
7.00—Scotland Yard "L'affaire Sandford"
7.30—Le Survenant
8.00—A la porte Saint-Louis
8.30—Pour une chanson
9.00—Rendez-vous avec Michelle
9.30—Figures de théâtre
10.00—Jeu de mots
10.15—Ciné-Club "Le testament du docteur Cordelier"

**Vendredi 15 juillet**

5.00—Mire et musique
6.00—Les aventures de Jackie
6.30—Nouvelles
6.45—Toi et moi
7.00—Caravane
8.00—Les beaux films "Torpilles humaines"
9.30—Dans tous les cantons
10.00—Découvertes
10.30—Ciné-vedettes "Valse de Monte-Carlo"





Vient de paraître

## La Seigneuresse

**par Robert de Roquebrune**

Avec cet ouvrage, Robert de Roquebrune revient au roman. Ici, tout est inventé, tout est du domaine romanesque, mais tout est humainement vrai.

La Seigneuresse, c'est Louise de Normanville, une femme au coeur mystérieux, à la fois fidèle et inquiet, qui vit des aventures tragiques à une époque où le Canada était un des pays les plus poétiques du monde. C'est une femme aimante et passionnée que les circonstances de la vie rendent attachante et parfois pathétique.

Les héros que l'auteur fait évoluer sous nos yeux appartiennent à la noblesse terrienne; par suite de diverses circonstances, ils se trouvent à fréquenter la cour de Louis XIV et de Charles-Edouard Stuart. Mais à l'époque, au Canada, avec l'Iroquois et l'Anglais, il fallait avoir l'arme toujours prête. Et les quatre prétendants de Louise de Normanville ne faisaient pas exception, que ce soit pour régler un différent ou pour se porter à la défense de la colonie. Aussi sont-ils parfois amenés à s'affronter non seulement comme prétendants, mais aussi comme adversaires.

Grâce aux nombreuses recherches qu'il a pu faire alors qu'il était archiviste, Robert de Roquebrune a été à même de reconstituer fidèlement toute une époque et le milieu de la noblesse terrienne. Son roman est parfois violent, comme l'époque à laquelle il se situe; la trame en est serrée et l'action se déroule à un rythme endiablé. Quant à l'intrigue, d'un intérêt soutenu et fertile en péripéties, elle ne permet guère au lecteur de refermer l'ouvrage avant d'être arrivé au dénouement.

Un volume de 270 pages en vente à la Librairie Fides, St-Boniface, Man. Prix: $2.50 (par la poste, $2.65).



M. Jean Coutu

## Le "Survenant" reviendra dans l'Ouest

C'est le souhait des 28 convives qui assistaient à un banquet donné en l'honneur de M. Jean Coutu, le mercredi 29 juin, à l'hôtel Marion de St-Boniface.

Dans une causerie où M. Coutu décrivait les étapes de sa carrière, d'abord dans le théâtre et ensuite à la télévision, il révéla que dans un an au plus il aura quitté la télévision pour se donner de nouveau au théâtre. Il anticipait même une tournée dans l'Ouest avec une troupe de jeunes qu'il se propose de former. Cette nouvelle ne surprit pas trop les convives-auditeurs, car tout au long de sa causerie, M. Coutu se montra comme un artiste né qui n'aime que son métier. Pour lui, la télévision offre de multiples avantages, mais au prix de servitude, de professionnalisme et aussi d'illusions, de succès passagers. "Que de talents n'y ont brillé qu'en étoiles filantes, faute de culture et de formation", dit-il.

Aussi, M. Coutu, âgé de 35 ans, unissant l'expérience de l'artiste et le goût, l'élan de la jeunesse, se propose-t-il de se faire éducateur de jeunes artistes. A son avis, il faut reprendre les Compagnons de St-Laurent, cette école qui a donné tant de meneurs de premier plan, tant à la télévision qu'au théâtre professionnel. M. Coutu offrit un touchant hommage au R. P. Legault, C.S.C., fondateur des Compagnons. Cet attachement se prouve concrètement par son désir de continuer l'oeuvre du Père Legault. Il veut tenter d'établir le pont entre les professionnels et la foule de jeunes qui désirent se développer, mais qui manquent de guides.

Cet artiste qu'on qualifie de toutes les épithètes élogieuses garde au fond de l'âme une grande sincérité. Il a accepté de faire de la publicité commerciale dans le seul but d'acquérir une liberté financière qui lui permettra de retourner au théâtre amateur. Et là il mettra tous ses talents au service des jeunes. C'est la grande générosité de la part d'une telle vedette.

Ce diner groupait les représentants du Cercle Molière, de CKSB, de CBWFT et de **La Liberté et le Patriote.** M. Louis Deniset agissait comme maître de cérémonies et M. Léo Rémillard introduisit l'invité du jour. On présenta aussi deux nouveaux venus, tous deux récemment arrivés de Gravelbourg pour occuper de nouveaux postes à Winnipeg: M. Guy Pariseau, comme chef d'information à CBWFT, et le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., comme nouveau rédacteur à **La Liberté et le Patriote.**

# Chronique de CBWFT

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en Français.**

D'autres nouvelles émissions font leur apparition avec l'été, à l'écran de CBWFT. Trois émissions de variétés, en particulier, sur lesquelles nous avons pu recueillir les détails suivants:

**Nouvelles émissions**

Le mardi à 11 h., "Méditerranée" nous offre des randonnées dans les endroits de villégiature les plus célèbres d'Europe. Monaco, Portofino, Nice, Cannes, Juan-les-Pins sont des noms qui évoquent le soleil, la mer, les vacances et le plaisir.

"Pour une chanson" sera à l'affiche à partir de jeudi à 8 h. 30. Cette émission mettra en vedette les chanteurs, les chansonniers et tout ce qui se rapporte à la chanson. Elle sera présentée par Gaétane que les téléspectateurs ont entendue à plusieurs reprises à Music-Hall et à Radio-Canada vous invite.

Cette émission comportera quelques minutes d'interviews sur la chanson, faites par Jacques Languirand avec des personnes très au courant des questions que pose la chanson: poésie, musique, paroles, son aspect populaire, ses enregistrements, ses succès commerciaux.

Le samedi à 8 h., "Noir et Blanc" nous introduit dans la musique de jazz et quelques-uns de ses grands succès. Le musicien Jean Larose dirige l'orchestre Musique de chambre noire, sous la direction de Michel Perrault. L'invitée, Micheline Bérard, interprétera "Blues Prélude et Fugue" de Michel Perrault, "Jazz no 10" de Nicholas Ayoub, "Bleu" de Michel Perrault, "I hear Music" et "Tendresse" de Jacques Brel et "Je veux vivre avec toi" de Charles Aznavour. On verra évoluer les danseurs de Michel Conte dans "Real Gone", "Calypso" et "Jazz", trois compositions de Michel Perrault.

Dans un tout autre domaine, celui du sport et du jeu, "En plein air" nous montrera René Lecavalier et ses invités. Au cours de cette demi-heure du lundi soir à 8 h. 30, le sympathique animateur rencontrera des professionnels de différents sports, des experts versés dans les sciences connexes à la pratique des sports, ainsi que des amateurs éclairés.

**Pour les jeunes**

Enfin, le réseau français de télévision réserve à ses jeunes spectateurs deux nouvelles émissions: "Pile ou face", le samedi à 6 h. 45, et "Le moulin aux images", le mercredi à 6 h.

"Pile ou face" débutera chez nous le 9 juillet. De courts métrages apprendront aux jeunes à collectionner des soldats de plomb ou à construire des cabanes d'oiseaux; les jeunes téléspectateurs assisteront à une leçon de vol chez les aviateurs; on leur enseignera le langage des gestes ou la culture des fleurs.

"Le moulin aux images", de son côté, conduira les jeunes aventuriers dans le monde féérique des voyages. Un vieux meunier solitaire (André Cailloux) raconte à ses fidèles compagnons, un âne, un vieux hibou lunatique et un lapin de garenne, quelques-uns de ses souvenirs de voyage, au son nostalgique d'un célesta joué par Pierre Brabant.

**De la grande musique**

Dans le domaine de la grande musique, "Sérénade estivale" retiendra l'attention des téléspectateurs, le dimanche soir à 8 h. 30.

"Sérénade estivale" avait remporté, l'année dernière, le plus vif succès auprès des téléspectateurs mélomanes. Cette émission de musique classique populaire, mi-sérieuse, mi-légère, eut le don de plaire tout particulièrement, à cette époque de l'année où tout respire les départs, l'évasion, les vacances, l'abolition de toutes les contraintes.

—Dans la plupart de ses réalisations musicales, Jean-Yves Landry, réalisateur, surveille les intérêts artistiques canadiens. On se rendra compte cet été que les artistes invités à "Sérénade estivale" sont d'origine canadienne, à quelques exceptions près.

Comme l'an dernier, le réputé chef d'orchestre Jean Deslauriers dirigera les musiciens et il sera chargé des arrangements musicaux avec Lucio Agostini, Neil Chotem, Johnny Burt, Paul de Margerie et Art Phillips. Cinq chanteuses et 28 musiciens invités participeront à l'émission. Sept décorateurs ont été choisis pour les besoins de la série. André Hébert présentera les artistes invités.

C'est le délicieux soprano léger Claire Gagnier qui ouvrira la série "Chez nous" le dimanche 10 juillet avec un quatuor de pianos composé de Neil Chotem, Edmund Assaly, Armas Maiste et Paul de Margerie. Jean-Yves Landry a inscrit au programme de cette première émission: "Sulky Race" de Fred Rouss, par l'orchestre; "Dans mes mains" d'André Popp, par Claire Gagnier; "Fuguey-Woogey" de Neil Chotem, par le quatuor de pianos; "Summer Place" de Max Steiner, par l'orchestre; "Quand j'entends ton aurevoir" de Cole Porter, par Claire Gagnier; "Paraphrase sur la Suite no 1 pour deux pianos" de Rachmaninoff, par le quatuor, et "Humoresque" de Dvorak-Burt, par l'orchestre.

**Série policière**

Deux autres émissions se sont acquises déjà de nombreux spectateurs: "Théâtre O'Henry", le mardi à 10 h., et "Errol Flyn", le même jour à 10 h. 30. Chacun de ces deux programmes présente des histoires en un seul épisode, selon une formule qui a su obtenir l'approbation du public par le passé.

A compter du mercredi 13 juillet à 9 h., une nouvelle série policière sera à l'affiche "Arsène Lupin" ou l'histoire d'un gentleman-cambrioleur, d'après le roman de Maurice Leblanc.

Roger Lemelin, qui signera l'adaptation, et René Verne, qui assurera la réalisation de ce téléroman d'été, ont choisi, parmi l'oeuvre de Maurice Leblanc, l'histoire de l'"Aiguille creuse".

Précisons que chaque épisode sera complet en lui-même, aura son "suspense" et son dénouement. De plus, chaque épisode sera précédé d'une sorte de résumé des faits et gestes passés, si bien que les téléspectateurs pourront regarder "Arsène Lupin" et s'y intéresser même s'ils n'ont pu, pour une raison ou pour une autre, en suivre les péripéties depuis le début.

Le rôle du célèbre gentleman-cambrioleur sera tenu par nul autre que Jean Gascon. On prévoit de 15 à 20 personnages et figurants par émission. Enfin, signalons que Roger Lemelin situera le cadre de l'histoire dans des décors modernes.

Jean-Claude Rinfret, qui signa de nombreux décors du "Téléthéâtre", imaginera les décors d'Arsène Lupin. Noël Lecluyse et Eugène Prévost, ainsi que la script-assistante, Simone Poitras, compléteront l'équipe de réalisation que dirigera René Verne.

**Walt Disney**

Nos téléspectateurs sont déjà au courant, par les dernières chroniques, des nouvelles séries d'été du vendredi: "Caravane" et "Dans tous les Cantons". Ces deux émissions, réalisées "sous la tente", permettent déjà aux jeunes comme aux moins jeunes, d'applaudir les grands artistes du "cirque" et les vedettes populaires du domaine "campagnard" chaque vendredi soir à 7 h. et à 9 h. 30 respectivement.

Le samedi enfin, à compter du 16 juillet, l'adaptation française de la série "Disneyland" prendra l'affiche à l'écran de CBWFT. Plus d'un jeune téléspectateur se réjouira de la nouvelle. Précisons tout de suite que le premier épisode s'intitulera "Votre hôte Donald". On y verra le célèbre canard, en pourparler avec son "père" Walt Disney.

**Gala de la chanson**

Le rideau est tombé sur le 4e concours et le gala de la Chanson canadienne. Dimanche dernier, en effet, nos téléspectateurs ont pu jouir de l'émission de gala qui couronnait le concours de la Chanson canadienne. Et si un malencontreux incident les a empêchés de connaître le soir même les trois principaux gagnants, ceux-ci ont été connus dès le lendemain, au cours de bulletins spéciaux qui furent présentés à intervalles réguliers pendant la journée.

Marie Racine, l'auteur de la chanson qui s'est classée au premier rang du concours, n'était pas dans la salle pour recevoir son trophée. Et pour cause, Marie Racine promène son "P'tit Baluchon" au Japon.

Gagnant du deuxième disque plaqué or, avec sa chanson intitulée "La Madone", Lucien Hétu est monté à la tribune en habitué. En effet, le jeune auteur avait remporté au gala de l'an dernier un disque plaqué or et deux disques plaqués argent, et il avait également remporté un trophée au concours de la Chanson canadienne de 1958. Gérard Duval avait écrit les paroles de "La Madone".

Au moment où s'interrompait l'émission (ce qui a déplu avec raison à plus d'un téléspectateur), la chanson "La p'tite voleuse" était au premier plan au tableau indicateur. Cette chanson de Paul Bédard a mérité la troisième place, selon les jurys répartis dans toute la province de Québec.

# On peut empêcher le chiendent de baisser les rendements d'avoine

Les mauvaises herbes en général réduisent les rendements de céréales. Les fermes expérimentales et collèges d'agriculture l'ont souvent démontré par diverses études; c'est d'ailleurs chose facile à expliquer.

L'espace qu'elles occupent, l'eau et les éléments de fertilité qu'elles puisent dans le sol diminuent d'autant la nourriture et, conséquemment, la production des plantes utiles.

Cependant, nous savons que les rendements des récoltes peuvent être influencés à des degrés différents selon la nature et le nombre des mauvaises herbes, et aussi d'après les réserves d'eau utilisable d'une région ou d'un type de sol. Compte tenu de l'un ou l'autre de ces facteurs, ou encore de leur ensemble, la baisse des rendements d'avoine, par exemple, peut varier de 10 à 80 pour cent.

A la Ferme Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière, signale M. Eugène Godbout, agent de recherches en grande culture, on a constaté qu'une population de 75 chiendents par verge carrée dans l'avoine, comparativement à un peuplement de 2 chiendents, a réduit le rendement de 61 pour cent.

Il faut mentionner que cette expérience comprenait des terrains traités l'année précédente et où le chiendent avait été détruit à l'aide de produits chimiques; de même, des terrains où l'on avait laissé pousser le chiendent à son gré. Le compte du chiendent ainsi que les rendements obtenus en avoine furent notés dans chaque cas sur trois traitements répétés quatre fois.

Ce résultat devrait être de nature à nous faire redoubler d'ardeur et de vigilance dans la lutte aux mauvaises herbes, tout particulièrement contre le chiendent.

Le cultivateur a maintenant plus d'une arme pour le détruire. En effet, le labour d'été ou l'emploi de produits chimiques permet la répression du chiendent dans la proportion de 95 à 98 pour cent.

On peut ajouter que, lors de cette expérience, le rendement en avoine a été plus que doublé et que la hausse du rendement a certes justifié les frais des traitements.

Les tombeaux parmi les hommes sont les feuillets de leur histoire. — CHATEAUBRIAND.



**La Liberté et Le Patriote**

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa


# Notre essor économique

Dans les Prairies en rapide évolution, la minorité canadienne-française ne pourra vraiment se développer, grandir, rayonner, en un mot vivre sa vie propre que par une meilleure organisation de son essor économique, moyen plus que jamais indispensable d'influence et de progrès. C'est à cette condition qu'elle contribuera à garder aux provinces de l'Ouest ce caractère d'unité nationale qui doit caractériser le pays tout entier: unité dans la diversité culturelle et linguistique, mais sans disparité économique.

Mais s'ils veulent faire efficacement leur percée dans le monde économique qui se développe autour d'eux, les Canadiens français des Prairies devront se soumettre à certaines conditions: utiliser adroitement leur pouvoir d'achat dans le sens de leurs intérêts collectifs, épauler les institutions (financières, industrielles et commerciales) qui les servent bien, grouper leurs épargnes et les investir dans des titres qui confèrent avec la propriété un droit de regard, de contrôle et de participation aux bénéfices, occuper des positions clés dans le puissant mouvement coopératif qui grandit chez eux, enfin renouveler le climat social, c'est-à-dire leurs attitudes d'hommes d'affaires et au sujet des hommes d'affaires, leurs attitudes au sujet de la solidarité économique et de ses applications pratiques, leurs attitudes patriotiques aussi.

### Notre pouvoir d'achat

C'est là tout un programme, mais parlons pour le moment d'un seul point, à savoir, de notre pouvoir d'achat, atout économique que nous possédons déjà, que personne ne peut nous enlever, qu'on ne pourra jamais diriger autrement que nous le voudrons.

Des enquêtes récentes sérieusement menées révèlent que les Canadiens français (31.4 pour cent de tous les consommateurs du pays) ont un pouvoir d'achat annuel qui vaut $5 milliards ou 28.2 pour cent du pouvoir d'achat global de tous les Canadiens. Un relevé sommaire révèle que les 74,000 Franco-Manitobains (soit 18,000 familles ou 8.5 pour cent des consommateurs du Manitoba) jouissent d'un pouvoir d'achat annuel de $92 millions.

On peut dire sans aucune exagération qu'au moins les trois quarts de ce pouvoir d'achat sont drainés par des sociétés étrangères . . . pour de multiples raisons: manque d'éducation économique au niveau populaire ou familial, car on n'est pas au courant de ce qu'il advient de l'argent qui sert aux achats, aux assurances, aux placements, etc.; absence navrante de maisons franco-manitobaines de structure moderne dans les domaines commerce, industrie, affaires en général.

Tout de même, si l'on avait un patriotisme qui tient compte des réalités économiques, si chacun était convaincu que, si petite soit-elle, sa contribution ira alimenter le réservoir de nos forces vives et permettra d'atteindre un certain niveau de libération économique, il est certain qu'on s'efforcerait d'orienter ce pouvoir d'achat en autant qu'il est possible vers les nôtres.

### Nos hommes d'affaires

Car on ne peut nier que plusieurs Franco-Manitobains (Chaque fois qu'il est question des Franco-Manitobains et du Manitoba, dans cet article, on pense du coup à la Saskatchewan et à sa population de langue française.) ont enregistré des succès en affaires. Ils n'ont pas eu peur du risque. En commençant souvent au pied de l'échelle, en s'initiant petit à petit, en travaillant dur et en épargnant le plus possible, ils ont bâti des entreprises familiales qui ont prospéré et parfois atteint une certaine envergure. Ici on pourrait nommer de nombreux entrepreneurs en construction, courtiers en immeubles, hommes de finance, agents d'assurances, marchands, bijoutiers, restaurateurs, garagistes, électriciens, maîtres-plombiers, épiciers, bouchers, etc.

Evidemment, bien peu d'entre eux font partie de ce qu'on est convenu d'appeler l'élite économique. Ne dit-on pas que des 720 individus formant l'élite économique du Canada tout entier, seulement 51 personnes ou 6.7 pour cent peuvent être qualifiées comme étant d'origine française? En cherchant les causes de l'absence d'une classe d'entrepreneurs canadiens-français, on a blâmé la conquête de 1760, le manque de préparation des nôtres aux problèmes économiques, etc. Et les efforts faits étaient souvent en retard des besoins: par exemple le développement de l'éducation supérieure que nous possédons aujourd'hui aurait transformé la situation s'il avait existé il y a 50 ans. Les écoles canadiennes-françaises avaient à peine commencé à faire des spécialistes du commerce du bois, de l'agriculture, etc., que déjà les investissements étrangers entraient dans les mines, les transports, les industries électroniques, etc., d'où étaient exclus automatiquement les Canadiens français. C'est que les progrès sont si rapides sous la pression de nécessités, d'inventions techniques, de poussées intérieures et sociales.

Il est donc évident que si nous voulons améliorer notre statut économique, il faudra être capable un jour d'inventer et de mettre en pratique des innovations qui assureront la mise en service de produits ou de techniques qui marquent un progrès sur le passé. Mais en attendant ce jour où de nos talents contribueront à la recherche scientifique et aux innovations économiques, encourageons les nôtres qui n'ont pas refusé de faire des efforts personnels et de lancer des entreprises commerciales ou autres.

### Ce qu'on attend d'eux

De leur côté, ces hommes d'affaires doivent prendre la seule manière vraiment efficace de vendre à leurs compatriotes, soit de s'adresser à eux dans leur langue en faisant appel aux motifs qui peuvent les induire à acheter chez eux tel ou tel produit. Il faut donc que la présentation de l'annonce ne soit pas une simple traduction française de l'anglais, mais qu'elle tienne compte de la psychologie du consommateur canadien-français. Il faut aussi que pour cette publicité l'on se serve des moyens de communication de langue française, le journal et nos postes de radio, comme le font les compétiteurs de langue anglaise. Si ces derniers ont confiance que ce journal ou CKSB (CFRG, CFNS) peuvent leur attirer la clientèle française, pourquoi nos hommes d'affaires ne partageraient-ils pas cette confiance et n'atteindraient-ils pas au moins les mêmes résultats qu les maisons étrangères anticipent par ces moyens? Hélas! Il faut bien avouer que ces moyens bien à nous ne reçoivent pas toujours leur quote-part du dollar publicitaire dépensé par les nôtres au Manitoba et en Saskatchewan.

Il faut aussi que nos hommes d'affaires deviennent chaque jour plus compétents. Or l'homme d'affaires canadien-français compétent, c'est celui dont l'entreprise est organisée de telle manière que, tout en réalisant ses fins propres, elle contribue au progrès de la culture canadienne-française, toute pétrie d'inspiration chrétienne et de génie français. Donc cette entreprise, outre la maîtrise des règles de pratique des affaires, est animée d'un certain esprit qui porte en particulier à travailler au maintien et au progrès chez nous de la langue française dans le domaine des affaires (langue technique, commerciale, administrative) et qui respecte dans son organisation à tous les degrés les exigences de la vie chrétienne.

### Solidarité économique

Enfin, sans vouloir condamner ici la petite entreprise, il faut bien reconnaître que seul le groupement des capitaux et des aptitudes peut permettre aux Canadiens français de dépasser le stade de la réussite personnelle et de travailler à l'avancement économique des leurs en pénétrant des secteurs qui nous sont jusqu'ici pratiquement fermés. Pourquoi, par exemple, n'aurions-nous pas des supermarchés, en plus de la petite épicerie du coin? Cet esprit de solidarité économique, mis sagement en pratique, se révélera la formule d'or pour réaliser notre avancement dans un temps record, presque sans bruit, et sans avoir à heurter de front les puissances financières et commerciales. Après tout, notre pouvoir d'achat est la seule chose que personne ne peut nous enlever et des institutions à structure moderne, fruit d'un esprit collectif, réussiront davantage à l'attirer, à le conserver.

Il est à espérer que ces quelques réflexions entraîneront à l'action tous les intéressés. Et aussi, qu'elles seront considérées comme une invitation à réfléchir sur les autres domaines de notre économie: épargnes et capitaux disponibles, sociétés de placement, coopératives de consommation, de production, caisses populaires, etc.

Les Associations d'Education du Manitoba et de la Saskatchewan pourraient jouer ici le grand rôle, en faisant faire de sérieuses enquêtes pour vérifier nos besoins et nos possibilités économiques, pour savoir pourquoi nos villages se vident, pour découvrir où nos gens s'établissent en ville et ce qu'ils y font. Des statistiques exactes, des dossiers révélateurs, des renseignements complets sur tel ou tel secteur de notre économie, sur les diverses régions de nos provinces, sur nos groupements urbains et ruraux, etc., pourraient susciter le désir de pratiquer la solidarité économique avec la même ardeur qu'a été pratiquée jusqu'ici la solidarité religieuse et linguistique. Et ce serait là un moyen de manifester notre fidélité à l'esprit de ceux qui nous ont précédés, qui ont livré des batailles scolaires et culturelles dans l'espoir de nous léguer l'initiative des grandes fonctions de la vie collective. Aujourd'hui, s'ils étaient à notre place, ils lutteraient sur le plan économique.

Pourquoi ne lancerait-on pas l'idée de telles études lors des prochains congrès de nos Associations? De tels congrès économiques pourraient être préparés par des spécialistes, et ils susciteraient la présence de nos hommes d'affaires de toutes catégories. —



On voit ci-dessus le premier archevêque originaire du Ghana et métropolitain de son pays, en Afrique occidentale, Son Exc. Mgr Jean Kodwo Amissah. La photo fut prise après les cérémonies de l'intronisation dans la cathédrale de St-François à Cape Coast. Son prédécesseur, Mgr l'archevêque William Porter, qui résignait l'an dernier, le revêtit du Pallium. La communauté catholique du Ghana a augmenté de 90 pour cent durant les dix dernières années. (Photo NC)

Billet du vendredi

# MAURICE HÉBERT vient de mourir à Québec

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Maurice Hébert était par tempérament un doux, par éducation un gentilhomme du dix-huitième siècle égaré dans le nôtre. Quand on entrait dans son cabinet de l'Hôtel du Gouvernement à Québec, il tendait vers le visiteur ses longues mains fines, le calait dans son meilleur fauteuil, le comblait de prévenances, cherchant dans les rayons autour de lui des livres à lui offrir. Puis il causait. Avec l'air de n'y pas toucher, comme si aucun souci ne le talonnait, soucieux d'abord du bien-être de son hôte, lequel n'eût soupçonné qu'il le dérangeait — même si c'eût été vrai.

Cet aristocrate-né, tombé dans le monde matérialiste et souvent vulgaire qui ne lui revenait pas, nous quitte à 72 ans. Lettré comme on ne l'est plus, pétri de goût et dépouillé d'illusions sur les aspects faussés de l'art, littéraire et autre, il ne porta jamais son âge. Au temps, du moins, de sa vie active. Il avait dix ans de plus que vous, quand vous lui en donniez cinq de moins. C'était une de ses coquetteries, qu'on ne savait d'ailleurs lui reprocher, car il ne la soupçonnait pas. Il resta longtemps jeune, mince, élégant, mais il était de santé frêle et disparut tôt de l'avant-scène.

* * *

Il fut l'un des meilleurs élèves de Monseigneur Camille Roy au Séminaire de Québec, qui lui rendit hommage à plusieurs reprises. A sa suite, il se consacra à la critique littéraire, mais il y avait en lui des dons poétiques qui s'exprimèrent dans **L'Aile d'azur**, **La Fable en liberté** et un long poème intitulé le **Cycle de Don Juan**, dont de remarquables extraits furent communiqués à ses collègues de la Société Royale. Non seulement ces oeuvres ne furent pas publiées, mais elles ne figurent pas dans la bibliographie fournie au **Répertoire bibliographique** de la **Société des Ecrivains canadiens.** (1954).

Maurice Hébert était ainsi fait. Modeste, discret, retiré en lui-même, sans prétentions. Entré comme critique au **Canada français**, revue de l'Université Laval (Québec), il y travailla de concert avec Monseigneur Roy et le remplaça peu à peu. Les trois livres qu'il livra au public furent des recueils de ses meilleurs articles: **De livres en livres** (1929), **Et d'un livre à l'autre** (1932), **Les Lettres au Canada français** (1944). Ce dernier ouvrage était le premier tome d'une série, mais il ne donna pas les autres. Ou son état de santé ne le lui permit pas, ou il se rendit compte, comme tant d'autres, que l'heure n'était plus chez nous aux recueils de critiques, pas plus qu'à la poésie, en attendant le crépuscule du roman, dû à la télévision.

Après ses humanités au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et au petit séminaire de Québec, Maurice Hébert avait étudié le droit. Sauf erreur, il exerça sa profession pendant plus de deux ans, de 1910 à 1913, pour accrocher sa toge et devenir fonctionnaire. Jamais il n'en parla, du moins dans les rencontres avec ses confrères-écrivains, mais il laisse l'impression qu'il prisait peu les luttes du prétoire.

Toujours est-il que devenu secrétaire d'un ministre à Québec, plus tard chargé de la publicité du Gouvernement de la province, directeur général de l'Office du Tourisme et de la Publicité à compter de 1940, il eut une fin de carrière au ralenti, devenu comme désabusé et détaché d'un monde qui, se singularisant pour se donner l'illusion de l'originalité, trouvait en lui des résonnances de moins en moins fortes. Il eut la satisfaction de se retrouver en partie dans sa fille, Anne Hébert, l'une des poétesses les plus sincères de l'époque, mais dont la manière et les procédés le devaient dérouter, lui qui jurait par le classicisme des idées et des formes.

Maurice Hébert était membre de la Société Royale du Canada depuis 1935. Né à Québec le 21 janvier 1888, il y avait passé sa vie, dans le chuchotement de ses ombres familières et le voisinage toujours présent des ancêtres.

L'ILLETTRE.

# Fonder son patriotisme sur un nationalisme étroit est démodé

"Il semble qu'à l'heure actuelle, la jeune génération canadienne-française ait tendance à pratiquer cette forme de patriotisme qui se fonde sur un sain nationalisme. En effet, si cette génération refuse un nationalisme parfois sentimental et verbeux, elle n'en désire pas moins travailler concrètement et d'une manière personnelle et nationale à l'édification d'un Canada riche, prospère et influent, où chacun se trouve partout chez lui sans avoir l'impression d'usurper la place de qui que ce soit."

Si cette description du nationalisme, donnée dans le rapport de la Commission du programme de l'Université Laval, s'avère exacte et si les collèges classiques sont prêts à l'encourager, les élèves de rhétorique pourront dire adieu, à jamais, aux grands discours (verbeux, c'est le cas de le dire) antianglais (dans la majorité des cas) qu'ils étaient souvent obligés d'écrire aux examens du baccalauréat de rhéto.

Ce n'est pas la première fois, depuis quelque temps, que cette tendance de la jeunesse canadienne-française vers un patriotisme plus ouvert et plus logique est notée. Il est bon de le répéter et de souligner, avec la Commission du programme, qu'il "n'est pas du tout prouvé que cette conception nouvelle du patriotisme nuise au développement de la culture française".

### Un patriotisme négatif

Les mémoires qui ont été soumis à la Commission (chargée par l'Université Laval d'étudier les transformations à apporter au cours classique dans ses programmes et ses structures) ont rejeté sur la conquête la responsabilité du nationalisme étroit auquel se limitait le patriotisme des Canadiens français. A cause de cette conquête, le patriotisme du Québecois "s'est donc limité à l'amour du coin de terre auquel il s'était cramponné et de ses frères qui l'habitaient avec lui, à la défense et à la conservation d'idées, de sentiments et de coutumes du passé".

Et les collèges classiques ont eu leur part de responsabilité dans cet état de choses: un patriotisme négatif a prévalu trop longtemps dans ces institutions.

C'est du moins l'avis des auteurs de quelques mémoires, qui reprochent aux collèges d'avoir mis l'accent sur une soi-disant supériorité ethnique des Canadiens français, ce qui aurait eu pour effet de figer les étudiants dans une satisfaction orgueilleuse et impropre à l'action.

Aujourd'hui, les étudiants avouent leur fierté d'appartenir à un Canada devenu puissance internationale. Ce sentiment d'appartenir à une nation plutôt qu'à une province se manifeste d'ailleurs dans toutes les classes de la société, surtout depuis la fin du dernier conflit mondial, les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise s'étant découvert une certaine communauté de pensée et de sentiment.

### Meilleure compréhension

"L'on sent qu'il s'établit par tout le pays une meilleure compréhension mutuelle et que, de part et d'autre, on tend vers une conception d'un patriotisme dont le dénominateur commun serait le Canada tout entier, mis en valeur par l'apport particulier et original de chaque culture et de chaque race. Car cet élargissement de la notion de patriotisme n'implique pas l'abandon de notre culture nationale, mais au contraire la présuppose forte et influente", écrit la Commission à ce sujet.

Cette communauté de pensée peut s'identifier dans la lutte que les deux groupes ethniques cherchent à faire contre l'américanisme "qui nous pénètre de toutes parts par la littérature, par le disque et par l'image". Plusieurs croient que les Canadiens anglais misent sur la civilisation canadienne-française comme étant le rempart le plus puissant contre cette tendance.

Mis à part cette question, les Canadiens français qui, depuis quelques années, ont visité les autres provinces du Canada et causé avec leurs habitants ont certainement noté l'intérêt que leur portaient leurs compatriotes de langue anglaise. Il rentre certainement un élément de curiosité dans cet intérêt, mais on sent tout de même un désir de mieux comprendre, de collaborer, de donner et de recevoir. Les efforts qui sont faits dans presque toutes les provinces pour hâter l'enseignement du français dans les écoles élémentaires sont une preuve de cet intérêt.

### Le sens de l'adaptation

"L'unité canadienne, souligne le rapport, ne saurait exister sans la compréhension mutuelle des Canadiens anglais et français. Mais comme le Canadien français doit nécessairement s'ajuster à des réalités politiques qui le violentent, il faudra donc développer son sens de l'adaptation."

Nous sommes loin des principes qui, il y a peu d'années encore, régissaient l'enseignement et l'interprétation de notre histoire.

"Il faut, souligne encore le rapport, que les leçons du passé et les études spéculatives rejoignent la réalité présente et nous servent à prévoir l'avenir. Nos éducateurs doivent former des techniciens et des économistes de première valeur, des gouvernants avertis et clairvoyants qui sauront veiller non seulement aux intérêts de notre groupe ethnique, mais encore à ceux du Canada tout entier". C'est d'ailleurs la meilleure façon de veiller à nos propres intérêts.

Gaston DUGAS.

(La Presse)

# La paix en Algérie sera le fruit . . .

(Suite de la première page)

sion et, finalement, menace la paix du monde.

Mettre fin à ce rêve douloureux et épuisant, telle est la mission que le général de Gaulle a reçue du pays lorsqu'une vieille "Citroën" noire l'a sorti de sa retraite de Colombey-les-Deux-Eglises. Depuis deux ans, il y travaille, en dépit des obstacles qu'il rencontre, nés de la folie haineuse des uns, de l'inquiétude lancinante des autres, et de l'incompréhension du plus grand nombre, mais porté par l'espoir de tous.

Et voici qu'il parait bien près de toucher au but. En réponse à son appel du 14 juin — un appel qui ne pouvait effectivement rester sans écho, les dirigeants politiques du F.L.N. ont décidé de se rendre à Paris.

De Gaulle avait dit: "Nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore, régler la destination des armes, assurer le sort des combattants". Il avait encore déclaré, parlant cette fois de l'application de l'autodétermination, et non plus du cessez-le-feu: "Toutes les tendances pourront prendre part aux débats qui fixeront les conditions du référendum, à la campagne auprès des électeurs, au contrôle du scrutin".

Dans sa réponse, le F.L.N. a tenu à faire remarquer que cette position du président de la République française, "tout en constituant un progrès par rapport à ses positions antérieures, reste cependant éloignée de la sienne".

Ainsi est tracé, de part et d'autre, le cadre du débat qui devrait s'ouvrir très prochainement à Paris entre les plénipotentiaires des deux parties.

* * *

Du côté français, la thèse n'a pas varié depuis le 16 septembre, date de la proclamation par de Gaulle, de l'autodétermination. D'abord, un cessez-le-feu "avec ceux qui se battent", c'est-à-dire avec le Front de Libération Nationale (F.L.N.) qui contrôle les troupes de l'insurrection. Ensuite, confrontation politique générale, avec tous les représentants qualifiés de l'Algérie — Européens, élus locaux, notables autochtones et représentants de la rébellion — pour fixer les conditions de l'autodétermination et du scrutin final.

Du côté du F.L.N., pas de variation non plus. Le combat militaire, dit-on, est lié à la lutte politique. Nous ne pouvons déposer les armes — ce qui constituerait un acte presque irréversible — sans avoir obtenu des garanties politiques concernant l'application de l'autodétermination. Notre objectif, c'est l'indépendance de l'Algérie. Nous pouvons y arriver par le chemin de l'autodétermination, à condition que le scrutin du référendum soit loyal. Nous voulons être sûrs qu'il le sera avant de cesser la bataille.

"Le peuple algérien tranchera, a répondu par avance de Gaulle, et il le fera librement". Aux yeux du président de la République, le F.L.N. a donc le droit de militer en faveur de l'indépendance; mais il n'a pas le droit d'imposer unilatéralement ce choix au peuple algérien tout entier. Celui-ci doit donc voter pour indiquer sa préférence entre le rattachement à la France, l'association avec la France ou la sécession.

Les deux points de vue peuvent-ils se rapprocher, se rencontrer? Oui, sans aucun doute. A partir du moment où l'on cause honnêtement, tout est possible. La diplomatie, c'est évident, est infiniment plus souple que le canon.

Donc, il faut négocier. Mais ce ne sera pas chose facile. On l'a vu dès les premiers pourparlers concernant l'envoi d'un émissaire à Paris pour préparer le voyage de M. Ferhat Abbas et de ses "ministres". De Gaulle avait souhaité une procédure simple, expéditive et efficace, sans aucune considération protocolaire. Dès l'abord, le F.L.N. a marqué sa préférence pour une prise de contact plus étudiée, plus compliquée. Qui n'a jamais acheté une paire de babouches dans un souk nord-africain ne comprendra pas cette procédure d'approche très orientale, faite de palabres et de marchandages!

A ce qui ressort de la nature et des habitudes musulmanes, s'ajoutent l'extrême méfiance et la sensibilité des dirigeants de la rébellion. La plupart d'entre eux, à commencer par M. Ferhat Abbas, ont confiance dans le général de Gaulle et dans ses promesses. Mais cette confiance, qui est exclusive et qui ne s'adresse qu'au chef de l'Etat, se double d'une grande crainte. Celle d'être finalement "roulés" par l'autorité, la diplomatie et le charme du général de Gaulle, qui sait admirablement conduire une négociation jusqu'au triomphe de son point de vue. Les chefs F.L.N. et M. Ferhat Abbas, qui connait personnellement le président de la République française — il a longtemps siégé au Palais Bourbon —, ont lu avec intérêt les "Mémoires" du général. Ils ont retenu ces passages où l'auteur explique comment, dans une discussion serrée, on vient à bout du moral de l'adversaire . . . C'est donc avec la crainte de succomber au charme du séducteur que les dirigeants F.L.N. viennent à Paris.

* * *

Or, chose singulière, les adversaires de la politique algérienne du président de la République font preuve d'une crainte exactement inverse. MM. Soustelle, Bidault et tous ces hommes venus de divers horizons politiques, qui ont participé au récent "colloque" de Vincennes, proclament qu'il est fou de mettre le doigt dans l'engrenage de la négociation. "Non à l'invité, et surtout non à l'invitation", s'est écrié M. G. Bidault qui, dénonçant la "faillite" de la communauté, affirme qu'à l'exemple du Mali, de Madagascar et d'autres Etats africains, l'Algérie algérienne, associée à la France, se transformera rapidement en un Etat séparé de la France. Les personnalités réunies à Vincennes condamnent donc la démarche du général de Gaulle et se proposent de défendre énergiquement l'Algérie "terre de souveraineté française".

A Alger, c'est l'accablement dans l'angoisse, du moins en ce qui concerne les Européens. Car les musulmans de la Casbah jubilent d'espoir. D'un espoir qui s'adresse moins à l'indépendance — beaucoup ignorent la signification concrète de ce mot — qu'à la paix, que l'on croit proche.

Cependant, tandis que l'on médite, sereinement ou amèrement, sur "la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile et le charme du temps des équipages", et tandis que l'espoir s'élève ici et que l'inquiétude s'alourdit là, une nouvelle bataille se prépare. De Gaulle devra la livrer sur deux fronts: contre les ambitions illégitimes et démesurées du F.L.N. et contre les appréhensions de ces Français de la métropole et de l'Algérie qui craignent pour eux-mêmes et pour leur patrie.

Dure bataille, en vérité. La responsabilité du général de Gaulle est écrasante. Que Dieu l'assiste et l'éclaire.

Maurice HERR.

# L'Afrique se transforme

Le 26 juin dernier commençait la "grande saison africaine" qui va se prolonger jusqu'à la fin de l'automne. Ce jour-là eut lieu la proclamation de deux nouveaux Etats indépendants, la République Malgache, dans l'océan Indien, et le Somaliland britannique. En même temps prenait fin à Addis-Abéba la conférence des Etats indépendants d'Afrique.

Le Ghana était proclamé République, le 1er juillet. Au Congo belge, qui accédait à l'indépendance le jeudi 30 juin, une entente est intervenue de justesse entre Lumumba, premier ministre, et Kasavubu, président. En plus du Congo belge, ont accédé à l'indépendance la Somalie italienne, le 1er juillet, puis l'Union des deux Somalies.

Au cours de juillet sera proclamée aussi l'indépendance de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Dahomey, de la Haute-Volta et de l'Union des républiques d'Afrique centrale. Suivront en octobre la Nigéria et le Sierra Leone britanniques.

L'ONU devra en septembre admettre la plupart de ces nouveaux Etats souverains, plus le Togo et le Cameroun qui ont acquis l'indépendance plus tôt cette année.

## Nouvelles écoles catholiques aux Philippines

MANILLE (CCC) — Quarante-cinq nouvelles écoles catholiques ont été ouvertes cette année aux Philippines, portant le nombre total des écoles paroisiales et établissements catholiques d'éducation à plus de 650. Plus de 325,000 enfants des Philippines fréquentent les écoles catholiques de l'archipel, tandis que les écoles officielles accueillent 4,500,000 élèves.

# La question scolaire (3)

Le premier article de cette série rappelait une déclaration récente du recteur du Collège Uni, à savoir qu'une certaine aide des fonds publics serait nécessaire pour maintenir les salaires des professeurs dudit Collège à un niveau correspondant aux salaires versés aux professeurs de l'Université de Manitoba. Cette déclaration est très importante, non seulement parce que c'est la première fois qu'une autorité de l'Eglise Unie favorise publiquement l'aide de l'Etat aux institutions "rattachées à une Eglise", mais aussi à cause de la raison donnée pour appuyer le fait que cette aide devrait provenir des fonds publics.

Cette raison est ainsi formulée: il faut combler la différence entre ce qu'une institution publique paie et ce qu'une institution privée peut se permettre de payer, pour le même travail. En un mot, les professeurs des collèges privés devraient obtenir autant, comme tels, en tant que professeurs de matières universitaires; et les fonds publics devraient combler la différence, là où les ressources privées sont déficientes.

Cet argument est important, parce qu'il définit le minimum des responsabilités de la province en ce qui concerne le financement de l'éducation de tous au Manitoba. L'idée fondamentale, c'est que les districts locaux feront tout leur possible et la province par ses octrois comblera la différence, de manière à assurer un certain degré d'opportunité éducative égale pour tous les enfants d'âge scolaire, qu'importe où ils vivent. Un tel système est né dans le passé, alors que le financement des écoles était une responsabilité locale et que le gouvernement provincial prit graduellement l'habitude d'aider par ses octrois les autorités locales à payer leurs dettes. Eventuellement, cette aide provinciale fut mesurée selon un degré qualitatif d'éducation que tous devaient respecter pour pouvoir recevoir les octrois.

La Commission Royale du Manitoba n'a pas négligé cet argument, à savoir que le gouvernement doit combler la différence. Elle fit ressortir que dans nos temps modernes il ne peut désormais suffire de "permettre" aux écoles privées et paroissiales d'exister. Le coût de l'éducation croit si rapidement qu'une telle "liberté" n'aura plus qu'une valeur bien peu pratique, à moins que le gouvernement mette à la disposition de ces écoles au moins une partie de l'aide qu'il accorde aux écoles publiques. En autant que les écoles catholiques sont concernées, il est évident que le nombre des instituteurs voués à l'éducation, qu'ils soient religieux ou laïcs, augmente et aussi conséquemment le coût des salaires.

Le système, selon lequel le gouvernement "comble la différence", est commun dans les activités charitables où des institutions privées et volontaires donnent un service public, en autant que leurs fonds le permettent, et reçoivent des octrois du gouvernement qui les aident à boucler leur budget. C'est le seul moyen aujourd'hui de maintenir la participation privée et volontaire dans le champ du service social, de santé, de culture et d'éducation. L'autre solution, c'est le monopole de l'Etat dans tous les domaines de service public.

(à suivre)

# Cours d'été du Collège de St-Boniface

Les cours d'été du Collège de St-Boniface débutaient le mercredi matin 6 juillet avec une inscription de 84 pour 4 cours. C'est le cours d'Histoire du Canada qui compte le plus grand nombre d'élèves, soit 43. Le cours de français (drame), également de la deuxième année des Arts, compte 18 élèves, celui d'Histoire de la Philosophie (3e année) 12 élèves et celui d'Education Religieuse (3e année) 11 élèves. Tous les cours s'enseignent au Collège St-Paul sur le campus de l'Université de Manitoba. La grande majorité des étudiants sont des instituteurs et institutrices. Les professeurs, tous des Pères Jésuites, sont: Histoire du Canada, PP. Gilles Chaussé et Paul L'Allier; Français, P. Georges Ramaekers; Histoire de la Philosophie: P. Jean Racette; Education Religieuse: P. Léopold Sabourin. Ces cours se termineront le 16 août.

Chaque mardi soir durant les cours d'été on présentera des films français de grand intérêt à la salle académique du Collège de St-Boniface à huit heures, où non seulement les étudiants seront les bienvenus mais, avec eux, tous les amis du film français. Mardi prochain 12 juillet le film à l'affiche sera un grand prix de la Critique internationale, Venise, 1956. Le titre: **La Grand'Rue**, drame psychologique réalisé par J.-A. Bardem avec Betsy Blair, José Suarez et Yves Massard. En voici le scénario: Dans une petite ville espagnole, un groupe de fêtards oisifs trompent leur ennui en organisant des "farces". La dernière victime est une demoiselle prolongée qui rêve encore d'un fiancé hypothétique. Un célibataire de la bande accepte de relever le pari en courtisant Isabelle qui le prend au mot. Un peu tard il se rend compte de l'abominable action qu'il vient de commettre. En lâche, il s'enfuit et c'est son meilleur ami qui avouera la vérité à Isabelle, tellement vulnérable que sa raison parait sombrer.

Cette pénible histoire est racontée avec les ressources d'un art cinématographique consommé. Les observations de Bardem sont justes, ses jugements féroces et la psychologie de ses personnages d'une lucidité cruelle. Les décors prennent tout leur sens et la musique souligne discrètement l'atmosphère. L'interprétation est excellente et le film d'une qualité technique remarquable. Même si d'une présentation réaliste de la lâcheté et de la cruauté se dégage, par contraste, une leçon de charité et de sincérité, le film n'en est pas moins réservé aux adultes.

## Ste-Marie

**Caisse Populaire**

A la première assemblée annuelle de la Caisse Populaire tenue le 30 juin, à l'école Ste-Marie, les élections donnèrent les résultats suivants: membres du comité de direction, M. Roger Sabourin, président, M. le Dr André Lachance, vice-président, et MM. Jacques Bohémier, Gilbert Mignot et E.-J. St-Onge; comité de crédit, M. Denis Saurette, président, et MM. André Courcelles et Edouard Dumaine; comité de surveillance, M. l'abbé Roland Bélanger, curé, président, et MM. Pierre Lemoine et Léopold Grouette. Mme Yvette St-Onge fut employée comme gérante.

A l'ouverture de l'assemblée, M. l'abbé A. St-Laurent présenta la charte, document officiel qui déclare que la caisse populaire est fondée et peut opérer officiellement. Il transmit les voeux de M. Chase et offrit l'aide du Département des Coopératives. Il dit aussi que la caisse et ses directeurs peuvent compter sur l'aide de M. Pierre Frossais en tout temps, et finit sa courte allocution en transmettant à la nouvelle caisse les félicitations du conseil de la Fédération. Un peu plus tard dans la soirée M. Pierre Frossais donna les raisons d'être de la Caisse Centrale. Un beau groupe était présent à l'assemblée.

Les bureaux sont ouverts tous les mercredis de 8 h. à 10 h. p.m. à l'école Ste-Marie.

## Mme L.-J. Robichaud n'a que trente ans

RICHIBUCTO — Mme Lorraine Robichaud est une femme de 30 ans, qui se prépare à remplir ses nouvelles obligations en sa qualité d'épouse du nouveau premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick.

Mère de trois jeunes fils, Mme Louis-J. Robichaud a déclaré, dans sa maison de Richibucto, "qu'elle aimait beaucoup rencontrer les gens".

M. Robichaud, qui deviendra sous peu le plus jeune premier ministre au Canada, a conduit son parti à la victoire lors des élections provinciales de lundi dernier.

En dépit du fait que Mme Robichaud était enceinte, elle a parcouru la province en compagnie de son mari durant la longue campagne électorale.

"Ce fut pour moi une expérience harassante, mais je l'ai fort appréciée, a-t-elle ajouté. J'ai toujours cru que mon mari avait de bonnes chances de l'emporter et j'étais déterminée à l'aider."

Durant son éloignement de la maison, Mme Robichaud avait confié à une ménagère la garde de ses trois enfants, Jean-Claude, Paul et Louis-René, âgés respectivement de huit, six et trois ans. Elle espère avoir une petite fille dans quelques mois et s'attend à déménager avec sa famille à Frédéricton, capitale provinciale, avant la réouverture des classes en septembre prochain.

M. et Mme Robichaud s'étaient rencontrés pour la première fois le jour du mariage du frère de Mme Robichaud, M. Adélard Savoie. A la cérémonie nuptiale, Mme Robichaud était fille d'honneur de la mariée tandis que son mari servait de témoin à son futur beau-frère.

Née Lorraine Savoie, à Neguac, dans le comté de Northumberland, Mme Robichaud faisait de l'enseignement avant son mariage, en 1951. Elle est parfaite bilingue.

## Le sort des évêques catholiques dans les pays communistes

ROME (CCC) — Dans les divers pays communistes d'Europe orientale, le sort des évêques catholiques de rite latin est le suivant:

**Tchécoslovaquie — Bohême-Moravie:** six diocèses. L'archevêque de Prague, quatre évêques et deux auxiliaires sont internés. Tous les diocèses sont dirigés par des "prêtres de la paix".

**Slovaquie:** six diocèses. Un évêque et deux auxiliaires sont internés; un diocèse vacant est dirigé par un prêtre excommunié.

**Hongrie:** onze diocèses. Le cardinal Mindszenty est contraint de vivre enfermé à la légation des Etats-Unis; trois évêques sont internés, tous les diocèses sont sévèrement contrôlés par l'Office des Cultes.

**Roumanie:** cinq diocèses. Quatre évêques sont morts en prison; un évêque est interné.

**Bulgarie:** un diocèse et un vicariat apostolique. Les deux évêques sont en prison.

**Albanie:** cinq diocèses, une abbaye "nullius" et une administration apostolique. Trois évêques ont été assassinés, le quatrième est décédé en 1956.

**Pologne:** vingt-deux diocèses et quatre circonscriptions ecclésiastiques des territoires occidentaux. Le cardinal Wyszynski, les sept évêques et les quatre auxiliaires éloignés de leurs sièges ont pu reprendre leurs fonctions après octobre 1956. De nombreux évêques auxiliaires ont pu être consacrés depuis 1957.

**Allemagne orientale:** Son Em. le cardinal Dopfner, évêque de Berlin, est empêché de visiter la partie de son diocèse située en dehors de la ville: la situation est à peu près normale pour les cinq évêques gouvernant les autres circonscriptions ecclésiastiques.

# A l'Hôtel de Ville — La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le 4 juillet, à 7 h. 30 p.m., que se réunissaient les comités réguliers de la Ville de St-Boniface.

Après avoir examiné les soumissions présentées, le comité des incendies recommanda que le contrat de main-d'oeuvre pour la peinture des corniches et de la toiture de la station de feu no 1 soit accordé à North Star Painting and Decorating, et que le chef achète la peinture nécessaire de l'International Laboratories.

M. René de Meyer, au nom de plusieurs résidants de la rue Plinquet, demande que cette rue, entre le chemin Dawson et la rue Archibald, soit considérée comme grande artère. Comme elle sert de débouché à ces deux rues, les camions énormes (jusqu'à 40,000 livres) utilisent la rue Plinquet et l'endommagent considérablement. Les résidants de cette rue se demandent donc pourquoi ils auraient à payer les frais du pavement puisque ladite rue semble avoir été pavée seulement pour ces gens. La question fut remise à l'ingénieur et à l'avocat pour étude et rapport.

M. le trésorier n'aime pas l'argent qui dort. C'est pourquoi, avec l'autorisation du Conseil, il achetait des bons du gouvernement à $99.00 du cent et les revendait peu de temps après pour $102.62 et intérêt accumulé; il investissait de nouveau cet argent dans d'autres bons du gouvernement, à courte échéance. Calculant les bénéfices, il annonce un profit de $4,839.87 dans ces transactions. L'argent utilisé pour l'achat de ces bons provient de certains fonds immobilisés.

En réponse aux plaintes des résidants de la rue Mission, l'ingénieur fera étendre du calcium de chlorure afin d'abattre la poussière soulevée par la circulation qui est détournée sur cette rue à cause de la construction du viaduc sur la rue Archibald. Cette dépense sera comprise dans le projet du viaduc.

L'ingénieur voudrait obtenir la permission de louer la machine que la compagnie Borger Bros. utilise dans le Windsor Park pour relever le pavage là où il est descendu. Il serait plus économique de louer cette machine et son conducteur. Le comité recommande d'accéder à la requête de l'ingénieur, si celui-ci veut bien fournir une liste des rues qu'il veut réparer.

Léchevin Lonergan demande qu'un relevé soit fait de la circulation sur la rue Thibault et que l'ingénieur étudie la possibilité d'ouvrir la rue Aubert jusqu'à la rue St-Jean-Baptiste.

L'échevin Lonergan demande qu'on étudie la possibilité de se servir des lumières "ambre" suspendues aux angles des rues Cathédrale et DesMeurons pour indiquer le passage des écoliers.

Le comité de santé recevait une lettre de l'honorable ministre de la Santé et du Bien-Etre Public, annonçant la nomination de M. le Dr W. G. French comme directeur de l'Unité Sanitaire de St-Boniface et responsable du registre des statistiques vitales.

Le comité de législation recommande qu'un certificat de citoyenneté honoraire soit remis à M. Athol Ferguson pour son dévouement comme directeur de la St. Boniface Water Safety Association.

Les inspecteurs du département de santé se promènent sur la rue Mission de ce temps-ci et sont à faire la liste des veaux, vaches, cochons et autres animaux qui y vivent paisiblement. Il parait que certains résidants ne goûtent guère ce voisinage et préfèrent respirer l'air de la campagne ailleurs que chez eux! Un relevé sera fait aussi du nombre de maisons qui n'ont pas d'égout ou de conduit d'eau.

A lundi prochain.

## GUIDES CATHOLIQUES — Sous le trèfle d'or

**Promesse**

Le jeudi 30 juin, sept aspirantes guides avaient le bonheur de prononcer leur promesse en présence de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, et de Mme Lionel Morin, commissaire. Les parents, cheftaines et assistantes, les chefs d'équipes et les guides des deux compagnies assistaient aussi à cette cérémonie très importante dans la vie de toute guide.

A 6 h. 45 eut lieu la veillée d'armes, prières, méditations, salut du St-Sacrement, qui précède toujours les promesses. Les cheftaines remirent ensuite le chapeau et la cravate aux aspirantes: Hélène Desrosiers, Florence Degagné, Simone Bonneville, Agnès Morin et Diane Blouin, de la Cie Rose du Canada, et Claudette Moquin et Paulette Lebleu, de la Cie Thérèse de Lisieux.

Puis, chacune leur tour, les fillettes prononcèrent la triple promesse. "Sur mon honneur, avec la grâce de Dieu, je m'engage à servir de mon mieux Dieu, l'Eglise, la reine et le Canada, à aider mon prochain en toutes circonstances et à observer la loi guide." Chacune leur tour, les nouvelles guides reçurent le mot de bienvenue de la commissaire, "Bienvenue dans la grande fraternité guide".

C'est ainsi que le guidisme, à St-Boniface, s'est enrichi de sept nouveaux membres. Souhaitons que ces jeunes soient fidèles à leur promesse et persévèrent dans le mouvement guide. Elles y trouveront beaucoup de joies et de chances de s'améliorer en acquérant des aptitudes nouvelles.

**Film**

Après la cérémonie, Mme Cancade, qui a fait des guides ses amies, a voulu leur plaire en présentant un court documentaire sur la respiration artificielle directe. Toutes ont trouvé ce film instructif et intéressant. Merci Mme Cancade!

**Félicitations**

Agnès Benoist, de la Compagnie Rose, a prononcé sa promesse d'assistante, le 30 juin. Notre-Dame . . . Victoire!

Mme Maurice Labelle (Antonia Mousseau), ancienne commissaire guide et présidente actuelle du Bureau exécutif a donné naissance à une petite fille, le 3 juillet. Sincères félicitations!

**Au camp les guides!**

Le camp commence le 20 juillet. Etes-vous prêtes, les guides? Ne manquez pas d'être fidèles à votre devise . . . toujours prêtes. Mais ne préparez pas seulement le matériel pour le camp; faites-vous aussi un bon moral et un coeur ouvert afin qu'au camp vous soyez toujours prêtes à semer de la joie. Bonnes vacances!

KATERI des guides.

## Son Exc. Mgr Baggio donne un cours

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio, délégué apostolique au Canada, a prononcé le 1er juillet la conférence d'ouverture des cours d'initiation à l'Amérique latine présentés par le centre "Sedes Sapientiae" de l'Université d'Ottawa.

Mgr Baggio, qui a passé plusieurs années en Amérique latine, a intitulé sa conférence: "Une introduction à l'étude et à la connaissance vivante des problèmes apostoliques d'Amérique latine". Il a été présenté par le R. P. Ovila Gadouas.

**Vient de paraitre**

## Le jeu des affaires

par Normand Robidoux, L.S.S.
membre de la Société
des Ecrivains canadiens

Alors qu'autrefois, les affaires ne requéraient qu'un minimum de connaissances, de nos jours, c'est un véritable jeu, et quiconque veut se lancer dans ce domaine ou aller de l'avant, doit connaitre le marché, ses possibilités, les moyens de toucher la clientèle, de l'accroitre.

C'est ce sujet que traite M. Normand Robidoux dans son ouvrage. Il y expose avec clarté, tous les facteurs dont doit tenir compte l'homme d'affaires ou la personne qui se destine aux affaires: marketing, merchandising, promotion des ventes, publicité, relations publiques et étude des marchés.

Un point notamment, est de nature à retenir tout particulièrement l'attention du lecteur: celui de la publicité, dont chacun s'accorde à reconnaitre l'importance dans le développement d'une entreprise; faut-il augmenter automatiquement le budget qui lui est consacré ou ne serait-il pas préférable, dans certains cas, de mieux adapter cette publicité, de l'orienter, pour en obtenir le meilleur rendement? C'est là une question que M. Robidoux traite avec compétence et qui ouvrira des horizons nouveaux à plus d'un chef d'entreprise.

Cet ouvrage contient en outre une foule d'idées pratiques — fruit d'une solide expérience — que chaque homme d'affaires pourra adapter à son entreprise.

Un volume de 128 pages en vente à la librairie Fides, St-Boniface, Man. Prix: $2.50 (par la poste, $2.60).

## Démolition prochaine de la basilique Notre-Dame de la Guadeloupe

MEXICO (CCC) — La célèbre basilique de Notre-Dame de la Guadeloupe à Mexico, centre de pèlerinage du Mexique, va être démolie pour faire place à une église plus moderne et plus vaste.

L'actuelle basilique, construite il y a 265 ans sur les lieux mêmes où "la petite Vierge noire" apparut en 1531 à l'indien Juan Diego, se trouve, en effet, en très mauvais état à la suite des continuels mouvements du sous-sol, et sa réfection s'avère impossible. Elle est également trop petite pour contenir la foule toujours plus grande de fidèles qui, jour après jour, se pressent au pied des autels.

Les autorités ecclésiastiques, après entente avec la direction mexicaine des Beaux-Arts et des monuments coloniaux et historiques, ont décidé d'édifier un nouveau sanctuaire qui répondra mieux aux nécessités créées par le nombre croissant des visiteurs et des pèlerins. Toutes les pierres du sanctuaire actuel seront utilisées lors de la construction de la nouvelle basilique, dont les plans seront communiqués officiellement dans trois mois.

## Déjà 3 candidats à la mairie

C'est à la suite de la déclaration officielle que S. H. le maire Van Belleghem avait bien voulu donner en primeur aux journaux de St-Boniface, avant ceux de la grande métropole, que les déclarations d'intention arrivent de tous côtés.

Lundi dernier, dans un quotidien, M. William Appleby, avocat et échevin du quartier no 5, déclarait qu'il résignera ses fonctions actuelles au Conseil pour pouvoir briguer les suffrages à la mairie. Mardi soir M. Georges Forest, agent d'assurance bien connu à St-Boniface, déclarait dans une interview au poste de radio CJOB qu'il considérait sérieusement les demandes faites par plusieurs groupes de citoyens pour qu'il se porte candidat à la mairie.

Tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** savent la part prise par M. Forest dans les protestations et la marche sur la législature lors de la présentation du bill du Métro. Il réaffirma, dans son interview de mardi soir, qu'il faut quelqu'un avec des idées jeunes et nouvelles et qui puisse conduire la chose publique avec vigueur. Il croit qu'il pourrait représenter St-Boniface, surtout en appuyant sur le rôle indépendant que St-Boniface devrait jouer au sein de l'organisation métropolitaine. Au cours d'un voyage qu'il entreprendra prochainement (il quittait St-Boniface jeudi soir avec le groupe des coopérateurs du Manitoba et de la Saskatchewan, qui se rend au Nouveau-Brunswick où aura lieu du 10 au 15 juillet le congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération), dit-il, il tâchera d'intéresser des gens d'affaires et des industries à la ville de St-Boniface et dès son retour il fera connaitre ses intentions définitives au sujet de sa candidature à la mairie.

M. McGurran, ancien échevin du quartier no 4 et qui par la suite avait remporté la victoire sur l'échevin Pinoo dans le quartier no 1, mais dont l'élection avait été contestée au sujet d'un détail légal, annonce lui aussi ses intentions de se présenter à la mairie aux élections de l'automne prochain.

L'intérêt grandit et plusieurs autres noms sont mentionnés comme candidats probables, ce qui démontre bien l'intérêt de nos concitoyens envers la chose publique.

Henry LANE.

## PETITE NOTE

M. Raymond Lalonde, jusqu'à récemment attaché à la succursale de Regina de la Banque de Montréal, était de passage à St-Boniface, la semaine dernière. Il visitait ses parents et amis avant de partir pour Paris où il sera le nouveau gérant de la succursale. M. Lalonde est un ancien du Collège de St-Boniface, ayant gradué en 1952.



## CITÉ DE ST-BONIFACE
### Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera l'amélioration locale suivante et prélèvera le coût de cette amélioration contre les propriétés qui en bénéficieront comme une taxe de frontage pour une période de dix (10) ans, à partir de l'année 1961, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquième (3/) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

| | COUT ENVIRON |
|---|---|
| Nouvelles bordures de rue et gouttières et revêtement avec asphalte sur: | |
| LYNDALE DRIVE — de la rue Gauvin au chemin Ste-Marie. | $12,000.00 |

Pour plus amples détails, s'adresser à l'ingénieur de la Ville, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 5 juillet 1960.



## CITÉ DE ST-BONIFACE
### AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné, jusqu'à 5 heures du soir (heure avancée) le lundi 18 juillet 1960, pour la position suivante:

**COMMIS GRADE "B" — Homme**
**Au département du Génie**

Entrée en fonction le 1er août 1960.
Salaire initial: $256.00 par mois, augmentations réglementaires.
Temps de probation: 12 mois.
Qualifications: connaissance de la dactylographie, de la sténographie et de la comptabilité.

Les candidats devront soumettre des détails quant à leur expérience, s'il y a lieu, leur éducation, leur âge et au moins deux lettres de recommandation.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, ingénieur de la Cité, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 5 juillet 1960.

## AVIS



**LE 1er SEPTEMBRE 1960**, le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $3.00 par année à $3.50 par année, ou de $5.00 pour 2 ans à $6.00 pour 2 ans: le premier changement dans le prix d'abonnement depuis une dizaine d'années. Cependant, point n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que, en tant qu'abonné, nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour trois ans de plus au prix de $7.50.

* * *

**Jusqu'au 31 août 1960**
**nos propagandistes du Manitoba et de la Saskatchewan**
**sont autorisés à percevoir les abonnements ou réabonnements**
**aux tarifs suivants**

***1 an . . . . $3.00***
***2 ans . . . $5.00***
***3 ans . . . $7.50***

(Ajouter 50c par année pour les abonnements à l'étranger)

**Veuillez faire un bon accueil à nos propagandistes.**
**En leur payant un abonnement ou un renouvellement d'abonnement, vous les aiderez en nous aidant.**

# Graves problèmes d'éducation et d'argent de nos universités

(Suite de la premiere page)

à limiter le nombre des élèves de façon absolue, il y a l'Université de Toronto, qui compte déjà quelque 14,500 étudiants et qui s'attend à en recevoir 23,000 d'ici 1968.

C'est cette université qui a entrepris le plus grand programme de construction au Canada, se proposant de dépenser $85,000,000 sur une période de 10 ans et d'ajouter 35 acres à sa superficie de 77 acres au coeur de la ville.

Mais les éducateurs torontois reconnaissent pourtant que l'université sera incapable de faire face aux demandes dans cette région populeuse. L'inauguration de l'Université d'York à compter de l'automne prochain allégera peut-être la situation; cette institution sera affiliée à l'Université de Toronto et elle occupera des locaux temporaires là-bas jusqu'à ce qu'elle puisse s'installer sur son propre campus.

L'Université de Montréal, deuxième plus grande au Canada compte 13,000 étudiants et elle vient d'entreprendre un programme d'agrandissement de $50,000,000 qui comprendra la construction d'un hôpital universitaire de 400 lits, d'une faculté de médecine, d'un gymnase, d'un aréna, d'un stade de football et d'un Institut de cardiologie de 200 lits.

**Espace libre**

Des universités de trois villes ontariennes font exception à la règle, ce sont celles de Windsor, d'Ottawa et de Hamilton.

L'Université Assumption, à Windsor, qui compte à l'heure actuelle 1,002 étudiants, peut en recevoir 2,000.

St. Patrick's, collège affilié de l'Université d'Ottawa, compte 250 étudiants et a une capacité de 400 élèves. L'Université d'Ottawa compte 2,640 étudiants et a de l'espace pour en recevoir en tout 3,150. L'Université Carleton, à Ottawa, qui n'a présentement que 875 étudiants, peut en recevoir 1,100.

L'Université McMaster, à Hamilton, a 1,454 élèves et, aussitôt que la première phase de son programme de construction sera terminée, elle recevra 3,000 étudiants.

Mais, quoi qu'elles ne soient pas aussi bondées que les autres, ces universités, en jetant un regard sur l'avenir, sont entrées dans le mouvement expansionniste.

Presque chaque université parle en terme de millions de dollars quand elle discute de plans de construction. D'où viendra tout cet argent?

Plusieurs font appel aux anciens; certaines ont des fonds de développement que leur gouvernement provincial double au besoin. L'industrie et certains individus offrent des octrois spéciaux et le Conseil des arts et divers autres organismes gouvernementaux fournissent d'autres subsides.

**Education universitaire**

Chaque université, dans la poussée qui vise à produire "l'homme complet", met l'accent sur une phase différente de son développement. Cependant, il y en a plusieurs qui soulignent que les humanités ne doivent pas perdre leur place dans un monde où la technique semble de plus en plus vouloir dominer.

L'Université de Sherbrooke met l'accent sur les sciences et les mathématiques, mais tient à garder aux humanités leur importance.

A Carleton, on place l'accent sur "l'enseignement de principes plutôt que de techniques et de méthodes".

L'Université du Manitoba dit qu'elle place "peut-être plus l'accent sur la science et le génie". Celle de Saskatchewan déclare que les "études spécialisées prennent une importance de plus en plus grande". L'Université d'Alberta espère pouvoir maintenir "un bon équilibre entre les facultés", mais prévoit "l'importance marquée d'une éducation commerciale en faisant des cours de commerce une faculté complète cet automne".

L'Université Memorial de Terre-Neuve met surtout l'accent sur les cours pédagogiques, car il y a une grave disette de professeurs dans cette province. En Nouvelle-Ecosse, les mêmes cours sont en faveur à l'Université St-François-Xavier, où les cours pédagogiques ont doublé au cours des trois dernières années.

**Des millions**

Le programme de construction de l'Université Assumption se chiffre par $3,000,000 et comprend l'érection d'un édifice pour les sciences et on se propose d'ajouter une autre construction d'une valeur de $2,000,000 plus tard, dont un centre universitaire contenant un auditorium et un cafétéria et au cours des cinq prochaines années on se propose de construire aussi des résidences, un édifice d'un million de dollars pour les étudiants et de $500,000 pour les étudiantes.

La faculté des Arts de St. Patrick's sera logée dans une nouvelle aile de $400,000 à l'automne. L'Université d'Ottawa consacrera $10,350,000 à la construction de nouveaux édifices et au cours des cinq prochaines années elle ajoutera à ces constructions, dans les cadres d'un programme de $21,550,000, qui devrait subvenir à ses besoins d'ici à 1980.

Carleton doit dépenser $6,500,000 au cours des 10 prochaines années et la première phase du programme d'expansion de McMaster comportait des dépenses se chiffrant par $13,000,000.

Peut-être que c'est l'Université de Waterloo qui prévoit le plus grand accroissement de sa population étudiante, car d'ici 1980 elle s'attend à ce que ses facultés reçoivent 8,000 étudiants, alors qu'à l'heure actuelle elle n'en compte que 1,300. Les plans de construction d'ici à 1965 nécessiteront $18,000,000 et les travaux commenceront l'automne prochain pour la construction d'un édifice pour la Faculté de Génie, sur le campus de 200 acres.

L'Université de l'Ouest de l'Ontario, à London, a terminé trois des 10 années de son programme de construction de $20,000,000. A l'heure actuelle la construction d'une faculté des Arts, d'une école de nursing et d'une faculté de Droit, se poursuit. D'ici à 1965 on s'attend que le nombre des élèves passera de 2,000 à 4,000.

L'Université Queen's, à Kingston, Ontario, a dépensé $9,500,000 pour la construction d'édifices et l'achat de nouvel équipement et, d'ici à 1965 elle s'attend à consacrer encore une somme additionnelle de $9,000,000. Elle compte maintenant un peu moins de 3,000 étudiants et s'attend à en voir 4,000 d'ici cinq ans.

L'Université McGill, qui compte déjà 7,986 étudiants, a un programme d'expansion de $25,000,000 qui doit être terminé d'ici 1965 alors que le nombre des étudiants sera d'environ 9,500. Un centre de Sciences Médicales sera terminé à l'automne de 1961.

L'Université de Sherbrooke, qui compte 5,100 étudiants et qui a mis en oeuvre un programme de $4,000,000, remettra sa faculté de philosophie au Collège universitaire, qui sera inauguré à l'automne dans un nouvel édifice.

Le Collège Loyola, à Montréal, prévoit des dépenses de $9,000,000 sur une période de 10 ans au cours de laquelle on s'attend que le nombre des élèves passera de 1,400 à 4,000. Une pétition présentée à la législature du Québec propose une alliance de Loyola, collège de garçons et de Mariannapolis, collège pour jeunes filles, afin de former l'Université mixte Loyola. Ce serait la première université catholique de langue anglaise du Québec.

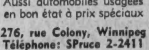
L'Université Laval, à Québec, qui compte 4,512 étudiants et on s'attend que ce nombre passera à 10,000 au cours des 20 prochaines années, a été forcée de refuser des étudiants à la faculté de médecine. Mais elle prévoit un essor du côté des sciences et elle a commencé la construction de nouveaux édifices pour les sciences qui coûteront respectivement $20,000,000 et $25,000,000. Contrairement à la plupart des autres universités, Laval ne lance pas de campagnes de souscription. Les sommes qui lui sont nécessaires lui sont en général versées par la législature provinciale.

## Ste-Famille

**Anniversaire de mariage**

La soirée qui devait avoir lieu le 25 juin au soir à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph L'Heureux est remise au 22 juillet au soir à la salle Sokol, angle des rues Dufresne et Giroux. Bienvenue à tous les parents et amis.













## RADIO SAINT-BONIFACE

**DIMANCHE**
- 9.00—Bonjour dimanche
- 9.45—Causerie, Pères Blancs
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Pour nos malades
- 11.00—Variétés
- 11.30—Nos missions
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Nouvelles
- 12.15—Musique légère
- 12.30—Programme juif
- 1.30—Programme italien
- 2.00—Claves et maracas
- 2.30—Kiosque à musique
- 3.00—Prog. polonais
- 4.00—Programme ukrainien
- 4.30—Programme allemand
- 6.00—Radio-Marie
- 6.15—Carnet social, nouvelles
- 6.30—Chansonnettes
- 7.00—Récital
- 7.30—Tour de chant
- 8.00—Harmonies du soir
- 8.30—Petit ensemble vocal
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Sur la grande route
- 9.30—Le temps d'aimer
- 9.55—Chronique sportive
- 10.00—Les albums populaires
- 11.00—L'orgue magique
- 11.30—Nouvelles, fermeture

**Du lundi au vendredi inclusivement**
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sportive
- 7.40—Vive la vie
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Vive la vie
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Vive la vie
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—La marche des vacances
- 9.30—Auprès de ma blonde
- 9.45—Accordéon musette
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Club sans souci
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse Dorée
- 11.15—A votre choix
- 11.45—Radio-S.-Coeur
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Marches militaires
- 12.15—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Prévisions du temps.
- 1.06—Condition des routes
- 1.10—Marché aux bestiaux
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Marché du grain
- 1.46—Siesta
- 2.00—Partage du matin
- 2.30—Visages de l'amour
- 2.45—Arc-en-ciel
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Succès du jour
- 5.00—Nouvelles, commentaires
- 5.30—Variétés
- 6.00—Nouvelles.
- 6.05—Chronique sportive
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—Le rosaire
- 7.00—Nouvelles, prévisions
- 7.10—Carnet social
- 7.15—Coeur à coeur
- 7.30—Nouvelles

**LUNDI**
- 7.35—Votre voix à la radio
- 8.00—Pot-pourri
- 8.30—Caprice musical
- 9.00—Nouvelles, commentaires
- 9.30—Vedettes canadiennes
- 10.00—Hors série
- 11.00—Orchestre de chambre
- 12.00—Nouvelles, fermeture

**MARDI**
- 7.35—Ecoutez la guitare
- 8.00—Pot-pourri
- 8.30—Fantaisie musicale
- 9.00—Nouvelles, commentaires
- 9.30—Parade des orchestres
- 10.00—Du côté de l'ombre
- 10.30—Concert
- 11.30—Lied et mélodies
- 12.00—Nouvelles, fermeture

**MERCREDI**
- 7.30—Veillée à la chandelle
- 8.00—Pot-pourri
- 8.30—Voyage musical
- 9.00—Nouvelles, commentaires
- 9.30—Prog. allemand
- 10.00—Soirée de disques
- 12.00—Nouvelles, fermeture

**JEUDI**
- 7.35—Sous les ponts de Paris
- 8.00—Pot-pourri
- 8.30—Musique populaire
- 9.00—Nouvelles, commentaires
- 9.30—Prog. allemand
- 10.00—Fête au village
- 10.30—Anthologie du lied
- 11.00—L'image ardente
- 11.30—Opérettes
- 12.00—Nouvelles, commentaires

**VENDREDI**
- 7.35—Cabaret latin
- 8.00—Pot-pourri
- 8.30—Voyage musical
- 9.00—Nouvelles, commentaires
- 9.30—Programme hongrois
- 10.00—Festivals d'Europe
- 11.00—Valses et mélodies
- 11.30—Artistes de renom
- 12.00—Nouvelles, commentaires

**SAMEDI**
- 7.00—Nouvelles
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sportive
- 7.40—Vive la vie
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Vive la vie
- 8.30—Nouvelles
- 8.35—Vive la vie
- 8.50—Nouvelles
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Contes d'enfants
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Club sans souci
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre choix
- 11.35—A votre santé
- 11.45—Radio-S.-Coeur
- 12.00—Nouvelles
- 12.05—Marches militaires
- 12.15—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Prévisions du temps
- 1.08—Condition des routes
- 1.10—Vers demain
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—Chant lyrique
- 2.00—Carrousel de la chansonnette
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Variétés
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Sports
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—L'heure du rosaire
- 7.00—Nouvelles et prévisions
- 7.10—Carnet social
- 7.15—Variétés
- 7.30—Neil Chotham — ensemble
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Comédie musicale
- 8.30—Revue de la semaine
- 9.00—Radio-Journal
- 9.15—Concert jazz
- 9.55—Chronique sportive
- 10.00—Concert léger
- 10.30—Club de jazz
- 11.00—Rien qu'une chanson
- 12.00—Nouvelles, fermeture

## Chronique de CKSB

**1050 Kilocycles**

Le 24 juin, le Club Sans Souci avait la visite de Léo Brodeur, vétéran de CKSB, actuellement professeur et réalisateur d'émissions de télévision à Sudbury. Léo n'a rien perdu de sa verve (ni de sa haute taille), et s'il ne faisait une tâche admirable en Ontario, nous pourrions regretter de ne plus profiter de sa vaste culture et de sa jeunesse d'esprit.

Il nous a révélé que Sudbury est un centre de fermentation communiste chez les ouvriers des mines, et qu'il a dû recourir un jour à la protection de la police à cause d'une série d'émission sur . . . le communisme. Il a dit beaucoup de choses, confirmant sa réputation de grand causeur: avec lui, le problème n'est pas de trouver quoi dire, mais de s'arrêter de parler.

Le 28 juin nous arrivait le "Survenant" en personne. Mais il n'avait pas son baluchon ni son "nevermagne". C'était un Jean Coutu officiel, en habit de ville, voyageant en Dauphine. De sa belle voix grave il a salué l'auditoire, puis il est retourné à l'exposition où il avait mission de défendre les automobiles françaises.

Avis aux fidèles du canal 6: le premier prix de la chanson canadienne cette année est "Mon petit baluchon". Paroles et musique de Marie Racine, interprétation d'Yoland Guérard. Vous pouvez l'entendre sur nos ondes, ainsi que les autres chansons primées.

Parmi les 18,000 compositions soumises au quatrième concours annuel de la chanson, il y avait des envois de St-Boniface. Bonne chance une autre fois!

Ce n'est pas le style personnel d'un Félix Leclerc qui triomphe dans ces concours, mais le style populaire, la sentimentalité et le rythme facile.

Le Téléphone magique est entré en vacances le 1er juillet. D'ici à septembre, il y aura des variétés, des variantes et des variations dans plusieurs programmes, c'est le pot-pourri inévitable des vacances.

A ne pas manquer: "Votre voix à la radio". Le lundi soir à 7 h. 35, le micro de CKSB est laissé à quiconque aimerait s'entendre à la radio. Si vous êtes âgé de plus de 16 ans et si vous aimeriez tenter l'expérience, venez à nos studios, vous serez enregistré, et vous pourrez vous écouter vous-même sur les ondes le lundi suivant. Le meilleur participant recevra un prix à la fin de la série, et peut-être même une offre d'emploi. Plusieurs se sont déjà présentés, l'occasion est offerte à tous.

Voulez-vous un tuyau? Plusieurs auditeurs de langue anglaise nous ont téléphoné pour nous dire que le seul programme qu'ils réussissent à comprendre est "Coeur à coeur", la clinique morale des bons Pères Jésuites.

Ceci rejoint ce que répétait sans cesse un professeur de diction: "Mâchez bien vos mots, mordez dans les mots, élargissez les commissures!" Et ses mâchoires s'entrechoquaient comme les dents d'un concasseur qui débite le gravier pour la route transcanadienne.

**Fête au village revient en ondes**

A compter du samedi 9 juillet, le programme "Fête au village" reviendra sur les ondes de nos quatre postes français de l'Ouest. C'est un programme très populaire qui présente des veillées paysannes pleines de pittoresque et d'entrain. On y sent battre le pouls du Canada français.

Ce programme sera diffusé de l'Atlantique au Pacifique, sous les auspices de l'Assurance-vie Desjardins.

La troupe commencera sa tournée à Maillardville, C.-B., pour arriver à Saskatoon le 8 juillet. Elle sera à Winnipeg le mercredi 13 juillet et se dirigera ensuite vers Timmins.

Peu de programmes ont joui d'autant de succès. Pas moins de 38 postes ou d'émetteurs-relais diffuseront cette série de programme. La France, les Antilles et même l'Amérique du Sud pourront entendre "Fête au village". "C'est sûrement un programme à saluer chapeau bas" . . . et à écouter.

## St-Eugène

**Çà et là**

Le dimanche soir 26 juin, un groupe de la paroisse, malgré l'organisation du bazar et du thé paroissial d'il y a un mois, n'ont pas craint d'organiser un souper genre buffet (smorgasbord). Il eut lieu de 5 h. à 7 h.

Un merci bien sincère à ces dames et demoiselles qui ont bien travaillé tout l'après-midi du samedi et la presque totalité de la journée du dimanche.

Ce "smorgasbord" était organisé surtout à l'occasion du tirage d'un bateau qui a été construit et monté par M. Joseph Ducharme, au cours des mois d'hiver. Il le donna à la paroisse pour aider à la construction de la nouvelle église. Tous lui sont très reconnaissants. Le tirage fut un beau succès, grâce au dévouement de la majorité des paroissiens et de plusieurs non-paroissiens.

L'heureuse gagnante fut Mme Cyrille Poirier, de St-Vital. Elle gagna également $25.00 pour avoir vendu le billet chanceux.

M. Joseph Ducharme, donateur du bateau, est décédé à l'hôpital St-Boniface, à peine une heure après avoir appris les résultats du tirage. Il était âgé de 73 ans. Prions pour celui qui a si bien aidé sa paroisse. Sincères condoléances à Mme Ducharme et à tous les membres de la famille. Les prières ne feront pas défaut.

Le dimanche 12 juin, après la messe de 11 h. 30, Mgr J.-Z. Robert, Vicaire Général, bénissait le terrain sur lequel sera bientôt construite la nouvelle église paroissiale. Plus d'une centaine de paroissiens assistèrent à cette cérémonie. Mgr Robert luimême, enleva la première pelletée de terre.

A la suite de certaines difficultés techniques, les travaux de creusage, qui devaient commencer dès le lendemain, furent retardés. C'est à espérer que tout commencera bientôt.

On demande les prières de tous pour aider à construire cette nouvelle église sans trop de difficulté. Merci à tous ceux et celles qui sont venus encourager les paroissiens dans leurs organisations. On aura, si Dieu le veut, avant la fin de cette année, une magnifique salle paroissiale où tous seront les bienvenus.

**Baptême**

Le 26 juin: Léonard-Maurice, fils d'Henri Lambert et d'Yvette Desrosiers, né le 20 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Thomas McNeil.



M. Gérard Rémillard a remplacé M. Maxime Désaulniers le 1er juin dernier comme agent d'affaires du Syndicat des Employés d'Institutions Hospitalières, dont le bureau se trouve à St-Boniface, avenue Provencher. Né à St-Boniface en 1925, M. Rémillard a fait ses études au Jardin de l'Enfance Langevin, à l'Institut Collégial Provencher et, durant six ans, au Collège de St-Boniface. Depuis 17 ans il était employé du Pacifique Canadien, au bureau de la comptabilité. Il commença à jouer un rôle très actif au sein de la Fraternité des Commis de Chemin de Fer en 1948 et il fut tour à tour président du comité local de griefs, président du comité de griefs des régions de l'Ouest canadien, et membre du Conseil d'Administration du bureau de réajustements de contrats et de griefs pour la région Prairie-Pacifique. Il est évident que M. Rémillard est bien préparé par ses activités syndicales pour sa tâche actuelle.

## Visiteurs de France

Mlle Suzanne Tremblay, consul intérimaire de France à Winnipeg, a reçu cette semaine la visite de deux éminents hommes d'affaires de France et leur a fait rencontrer des personnalités industrielles et commerciales du Manitoba. MM. Raymond Noury, du Comptoir National Technique Agricole, et Claude Masson, du Centre Technique International des Oléagineux Métropolitains, tous deux de Paris, sont maintenant à Saskatoon et se rendront ensuite à Vancouver et à Montréal, avant de retourner dans leur pays pour le 14 juillet, jour de fête nationale.

Au cours d'un diner organisé par Mlle Tremblay, ils rencontrèrent entre autres M. Fernand Paquin, agronome, de Ste-Anne-des-Chênes, qui sut causer avec les visiteurs de spécialités agricoles.



# Son Exc. Mgr Baudoux assiste à la présentation d'un nouveau catéchisme

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, assistait récemment à la présentation, à New York, du premier catéchisme complet de St-Jean, une série de 30 bandes de film sonore, en couleurs, qui utilise le texte même du fameux catéchisme de Baltimore, employé dans les écoles catholiques des Etats-Unis. Sous l'inspiration de Mgr Baudoux, ce catéchisme de St-Jean sera traduit en français.

Ce "catéchisme" est considéré comme une innovation importante dans l'enseignement de la doctrine chrétienne. Il présente, pour la première fois, sous une forme vivante et dramatisée, les questions et réponses du catéchisme de Baltimore. Pour réaliser ce grand projet il a fallu dix ans et des déboursés d'environ $300,000.

Les enfants qui utiliseront la nouvelle série auront les mêmes questions et réponses que dans le texte de Baltimore, mais ils apprendront visuellement avant d'assimiler de mémoire. Chaque leçon commence par quelques scènes captivantes pour l'imagination des petits, par exemple un réacté sillonnant le firmament. Puis suivent la narration et les photos ayant rapport à la leçon de la journée. Cette partie du cours prend dix minutes. Cette période est suivie d'une série de questions sur l'écran, questions sur la leçon donnée. L'instituteur conduit alors une période de discussion. Enfin, les élèves peuvent étudier les réponses dans le texte du catéchisme.

Ce nouveau catéchisme St-Jean, publié surtout pour les élèves de la 5e à la 8e années, sert aussi à la Confrérie de la Doctrine Chrétienne pour l'instruction des convertis.

## Cours d'été ambulant pour les instituteurs

Le plus populaire cours d'été organisé par le Département d'Education pour les instituteurs était inauguré le 4 juillet. Il s'agit d'un voyage de 2,200 milles en autobus à travers le Manitoba. L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education, parla aux instituteurs-touristes au cours d'un banquet à l'hôtel Marlborough avant leur départ, lundi dernier. Le retour à Winnipeg aura lieu le 15 juillet.

M. McLean a dit que les instituteurs, pour la première fois cette année, devront préparer des plans de cours basés sur ce qu'ils auront vu et appris au cours du voyage. Les années passées, on se contentait d'exiger un travail général sur le voyage. Il est important de noter que ce voyage à travers la province donne trois "crédits" aux participants.

Le ministre de l'Education croit que les "plans de cours" permettront aux participants de communiquer plus efficacement à leurs élèves une connaissance plus intime du Manitoba. Ces plans de cours seront revus et notés par le personnel du Département d'Education.

C'est la huitième fois qu'on organise ce cours d'été ambulant. Depuis 1953, 250 instituteurs y ont pris part. Leur expérience fut profitable à au moins 29,000 élèves dans la province.

## Instituteurs renseignés sur les dangers d'attaque nucléaire

Des instituteurs de toutes les parties du Manitoba vont recevoir des instructions spéciales sur les principaux problèmes de survivance que pose le danger d'une attaque nucléaire, au cours de l'été.

L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Education, a annoncé que deux heures d'instruction, sous la direction des autorités de la défense civile provinciale, seront incluses dans tous les cours d'été du Département. Il a ajouté qu'environ 1,200 instituteurs seront enrôlés dans les cours d'été à Winnipeg et à Gimli. Il a fait ressortir que c'est la première fois que de tels cours sont organisés pour les instituteurs de la province.

Les cours seront donnés par M. Andrew Currie, coordonnateur de la défense civile provinciale, et M. Albert Bentley, son assistant. Les conférences porteront sur la nature des explosions nucléaires, les plans de survivance pour l'individu et la nation, et ce qui doit être fait dans de telles circonstances.








# Un paroissien estimé de Lorette, M. L. Marcoux, décédé à 55 ans

LORETTE — Le jeudi 23 juin s'éteignait tout doucement M. Léon Marcoux, muni de toutes les prières et de la consolation de la religion, à l'âge de 55 ans et 6 mois. Depuis son entrée à l'hôpital St-Boniface, le 25 janvier, il fut continuellement entouré de son épouse dévouée, de ses enfants, parents et amis.

Le service funèbre fut chanté le lundi 27 juin, par M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-des-Chênes, cousin du défunt, assisté de MM. les abbés R. Bouchard et G. Damphousse, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur on remarquait M. l'abbé R. Bélanger, curé de Lorette, et le R. P. G. Lebleu, O.M.I., principal de l'école indienne de Kenora, Ont.

Le chant fut exécuté par les Révérends Pères Jésuites, un séminariste, quelques membres du choeur de la basilique de St-Boniface et des chantres de Lorette, d'Ile-de-Chênes et de Ste-Anne-des-Chênes, sous la direction de M. Ubald Trudeau. La Rév. Sr St-Jean-de-l'Eucharistie, S.J.S.H., touchait l'orgue.



M. Léon Marcoux

MM. Laurent et Lucien Marcoux, neveux du défunt, firent la quête.

Les porteurs étaient MM. Lionel Laurin, Laurent, Lucien et Henri Marcoux, Roland et Léonard Girardin, tous neveux du défunt. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des arrangements funéraires.

De son vivant, M. Marcoux fut un chrétien remarquable, doué d'un grand coeur, cherchant toujours à rendre les autres heureux. Faire plaisir, rendre service semblait sa devise. Tous s'accordent à dire qu'il était d'une courtoisie humble et franche en plus d'une reconnaissance touchante.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Alice Leclerc; deux fils, Léo-Paul, de St-Boniface, membre du C.A.R.C., et Arthur, de Lorette; cinq filles, Yvonne (Mme Melanese), de Dryden, Ont., Cécile, Lorraine, Rachel et Monique; trois petits-enfants; cinq frères, Alphonse, de Richer, Paul, de Vancouver, C.-B., Joseph, de Winnipeg, Louis, de Lorette, et Jean, de St-Boniface; six soeurs, la Rév. Sr A. Marcoux, S.G.M., de Fort Francis, Mme Marie-Louise Girardin, de Winnipeg, les Rév. Srs St-Guy, de St-Georges, Marie-du-Sauveur, de Kenora, St-Jean-d'Avila, de St-Hyacinthe, Qué., toutes religieuses de St-Joseph de St-Hyacinthe, et Mme A. Varey, de Winnipeg. M. Marcoux était aussi le protecteur de deux orphelins, Walter Chaboyer et Wayne Chippeway.

M. Marcoux faisait partie du choeur de chant depuis 40 ans et il en fut le directeur depuis 1926.

La dépouille mortelle fut exposée chez lui, où parents et amis rendirent un dernier hommage d'estime, appuyé de nombreuses prières pour le repos de son âme.

Le matin des funérailles, la foule qui assistait fut un témoignage vivant de l'estime dont cette famille est entourée. On remarquait particulièrement, les oncles et tantes du défunt, de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines, ses beaux-frères, René Leclerc, de Port Arthur, Ont., avec M. et Mme R. Jean, gendre et fille de M. René Leclerc, Alexandre Leclerc, de Red Deer, Alta., les Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital St-Boniface, dont ses deux gardes-malades, les Rév. Srs Toppings et Poliquin, des religieuses de l'hospice Taché, dont la Rév. Sr Ferland, tante du défunt, et des religieuses de Lorette et de Kenora.

Son frère, Paul Marcoux, de Vancouver, fut à son chevet durant deux semaines et devait malheureusement retourner le 21 juin. La Rév. Sr Alice Marcoux, de Fort Francis, l'avait également assisté durant deux semaines mais dut retourner à son poste de garde-malade, à l'hôpital La Vérendrye. La Rév. Sr St-Jean-d'Avila avait dû retourner à St-Hyacinthe, pour raison de santé.

**Remerciements**

Mme Léon Marcoux et ses enfants désirent exprimer leurs sincères remerciements à Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, à M. le Chapelain, au R. P. Pierre, O.F.M., aux autres membres du clergé, aux Rév. Soeurs de St-Joseph, particulièrement Sr Supérieure de Lorette et ses religieuses pour leurs marques touchantes de sympathie, aux Rév. Soeurs Grises, à M. le Dr Doyle, aux gardes-malades et aux parents et amis de Lorette, ainsi que des autres paroisses environnantes, qui ont contribué par leurs visites à l'hôpital et par leurs prières, au réconfort du cher disparu. Un cordial remerciement à l'Army Band du C.A.R.-C., qui a payé une messe pour le repos de l'âme du défunt. La famille remercie aussi les membres de la Légion de Marie et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, de messes, de fleurs, de bouquets spirituels, soit par visite à la résidence ou assistance aux funérailles.







## Saint-Claude

**Malades**

M. Antoine Chatel est actuellement patient à l'hôpital de St-Claude.

Mme Lucie Leduc est patiente à l'hôpital de St-Claude depuis quelque temps.

**Va-et-vient**

M. et Mme Georges Pachet et leur fils sont de retour à St-Claude après avoir passé deux ans et demi en Algérie.

M. et Mme Omer Levasseur et leurs enfants sont en vacances à St-Claude, chez M. et Mme Arthur Pachet, parents de Mme Levasseur.

M. et Mme R. Pineau ont eu le plaisir d'avoir la visite de M. et Mme Charles Philippot, de Pointe Gatineau, P.Q. M. Philippot est le frère de Mme Pineau. Mme Albert Lamarche, ainsi que M. et Mme Lucien Charette, les accompagnaient. Pendant leur séjour au Manitoba ils ont visité leurs parents de St-Boniface, St-Claude, Toutes-Aides et Ste-Rose-du-Lac. Ils sont retournés le 30 juin, enchantés de leur voyage.

# Célébration, à Oak Lake, du jubilé d'argent de M. l'abbé C. Vachon

OAK LAKE — Le samedi 25 juin, à l'occasion du jubilé d'argent de M. l'abbé C. Vachon, curé de Ste-Amélie, une belle fête familiale se déroula à Virdent et à Oak Lake.

Une messe fut chantée dans l'église de Virden, par le jubilaire, assisté de son cousin, le R. P. E. Hamel, C.Ss.R., de Montréal, et du R. P. A. Hamel, P.B., comme diacre et sous-diacre.

M. l'abbé J. Schreiber, curé de Virden, était maitre de cérémonies. Deux neveux du jubilaire, G. et E. Vachon, servaient la messe, tandis que deux autres servants de la paroisse étaient au choeur.

Neveux et nièces, sous la direction de la Rév. Sr E. Vachon, S.G.M., chantèrent la messe des Anges. Mme A. Durand touchait l'orgue.

Le sermon de circonstance fut donné en français et en anglais par le R. P. A. Hamel, P.B., qui fit voir le rôle de la famille dans une vocation.

Un succulent banquet fut servi par les membres de la L.F.C. de Virden. Parmi les quelque 90 invités on remarquait, en plus des prêtres déjà mentionnés, la Rév. Sr E. Vachon, S.G.M., quatre nièces religieuses, Oblates de Marie-Immaculée, des parents et amis d'Hudson Bay Junction, de Ponteix et Meyronne, Sask., de Winnipeg, Lorette, St-Boniface, Oak Lake, Virden, Dunrea, St-Vital, La Salle, St-Charles, Ile-de-Chênes, St-Pierre et Ste-Amélie. Comme il n'y a pas de roses sans épines, tous ont regretté l'absence de la Rév. Sr T. Vachon, S.G.M., retenue par la maladie.

Le maitre de cérémonies, M. Guy Hamel, après avoir souhaité la bienvenue à tous, invita M. Phil. Hamel à présenter le toast à M. l'abbé Vachon, en français, tandis que le R. P. E. Hamel fit la présentation en anglais, et donna la lecture de la bénédiction apostolique du Pape Jean XXIII, obtenue par l'intermédiaire de Mgr P. Pocock, pour le jubilaire, ses parents, amis et paroissiens.

Une adresse en français, lut par M. Eugène Vachon, et une en anglais, par M. Denis Hamel, disaient bien au digne héros de la fête le grand estime de chacun. Un petit compliment fut récité par Raymond Hamel, et la présentation d'une bourse bien garnie, de plusieurs cadeaux et bouquets spirituels fut faite par deux petites nièces, May Hamel et Dianne Filion. Le maître de cérémonies lut aussi quelques télégrammes venant de parents absents.

M. l'abbé Vachon remercia en termes touchants les présents et même les absents pour avoir si dignement fêté, non l'homme même, mais la grandeur du sacerdoce en lui, "Altes Christi", puis il donna sa bénédiction.

Une visite au cimetière, où le chapelet fut récité pour les parents défunts, réunie la famille entière. On se rendit ensuite à la ferme paternelle, à Oak Lake, pour y déguster un délicieux souper.

Un programme, agrémenté de chants, musique et récitations appropriés, termina cette belle journée.

Sincères remerciements à ceux et celles qui ont aidé à rehausser cette fête par leur collaboration.

Le dimanche 26 juin, le R. P. E. Hamel, ainsi que M. l'abbé Vachon, célébrèrent chacun une messe à l'église d'Oak Lake. Les parents, amis et paroissiens se firent un devoir d'y assister.

# La coopérative de St-Léon connaît de grands progrès

ST-LEON — M. Raynald-C. Labossière, gérant de la coopérative de St-Léon, dans son rapport de l'année 1959, révèle aux 265 membres que les ventes ont atteint le sommet de $275,000 (En 1950, elles étaient de $41,000.). Depuis la date d'incorporation, le 20 août 1942, on a enregistré: ventes, $1,614,574.68; épargnes, $80,442.85; dépréciation accumulée, $22,851.45; réserve générale, $3,777.81; allocation pour comptes douteux, $1,507.50.

En 1959, le département de l'huile a vendu 8,000 gallons de plus que l'année précédente. Tout laisse croire que le nouvel équipement de camionnage pourra manoeuvrer 50,000 gallons de plus sans difficulté, et c'est là l'objectif de 1960.

Le magasin a vendu pour une valeur de $95,245.12, ce qui inclut les ventes du magasin de quincaillerie de la branche d'Altamont. Le magasin de St-Léon est moderne, les clients peuvent y circuler et se servir eux-mêmes, son équipement est commode et attrayant. En épicerie on suit les prix du marché supérieur, quant au reste ce sont les prix courants.

Le département de la cour à bois a vu grossir considérablement ses ventes: une augmentation de $52,418. Le programme de construction de foyers a sûrement été le facteur important de ce succès. Et on se propose de bâtir plus de maisons en 1960. Deux des hommes employés à la construction suivent des cours à l'Ecole polytechnique du Manitoba: l'un se spécialise dans la charpente, l'autre dans le brochage électrique.

Avec le nettoyage et le renouvellement des garages, et le calibre des mécaniciens, il est permis d'espérer là aussi de sérieux progrès.

Quant aux membres du personnel, ils ont l'occasion de parfaire leur entrainement en assistant à des cours, à des réunions.

## Filles d'Isabelle

**Cercle d'Etat du Manitoba**

Le Cercle d'Etat du Manitoba de l'Ordre des Filles d'Isabelle tenait son congrès annuel, le dimanche 19 juin, à St-Malo. Après avoir réglé les questions à l'ordre du jour, l'assemblée vota un don au Petit Séminaire, devant être érigé à St-Boniface, ainsi qu'un don substantiel au Monastère du Précieux-Sang.

Les élections du Comité Exécutif donnèrent les résultats suivants: régente, Mme Maurice Hébert, de St-Boniface; vice-régente, Mlle M.-A. Bazinet, de Notre-Dame-de-Lourdes; ex-régente, Mme Denis Gosselin, de St-Malo; secrétaire, Mme Emile Desrochers, de St-Boniface; trésorière, Mme Josaphat Bédard, de St-Pierre; chancelière, Mlle Estelle Boyer, de Somerset; monitrice, Mme Elie Neveux, de St-Pierre; guides, Mmes R.-P. Vuignier, de Notre-Dame-de-Lourdes, et E.-P. Hamel, de Lorette; syndics, Mmes L.-D. Girouard, de Somerset, Eugène Hamonic et Napoléon Lafournaise, de St-Malo. La prochaine assemblée annuelle aura lieu à Somerset, en mai 1961. Un délicieux souper-buffet fut servi.

## Powerview

**Décès**

Le lundi 20 juin, à l'hôpital de Pine Falls, après une longue maladie, décédait, à l'âge de 45 ans, M. Régis Rheault, de Powerview.

Les funérailles eurent lieu le jeudi 23 juin dans l'église Notre-Dame du Laus. La messe fut chantée par M. l'abbé Raymond Roy, curé, assisté de MM. les abbés Joseph Bellavance et Yvon Boisvenue, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs actifs était cinq beaux-frères et un neveu du défunt, MM. Edouard, Virgile, Léo, Olivier et Avila Gervais et Roland Cyr. Les porteurs honoraires étaient trois beaux-frères et trois amis, MM. Avila Aquin, Adrien Charbonneau, Armand Morissette, William Lamoureux, Roland Gélinas et Georges Cyr. Trois petites nièces portaient les fleurs: Léa et Alice Gervais et Diane Rheault.

M. Rheault naquit à Bluff Creek, Man., et vint s'établir à Powerview, en 1914.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Odile Gervais; deux fils, Robert et Norman; quatre filles, Olive, Simone, Lorraine et Lucie; sa mère, Mme Alphonse Rheault, d'Elie; et trois frères, Ferdinand, Rosario et Sylvio.

**Feu Mme M. Dean**

Le lundi 27 juin, au sanatorium de St-Boniface, s'éteignait Mme Marguerite Dean, après une longue maladie. Elle était âgée de 66 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé Raymond Roy, curé, le mercredi 29 juin, dans l'église Notre-Dame du Laus.

Les porteurs étaient MM. Sylvio, Laurent, Robert et Adrien Berthelette, Adrien et Athanase Therrien.

Les Dames de Ste-Anne accompagnaient la dépouille mortelle. La quête fut faite par deux des membres de cet organisation dont faisait partie Mme Dean.

La défunte était résidente de Powerview depuis 1933. Son mari, Eusèbe, la précédait dans la tombe en février 1959.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Léo, de Powerview, et Rémi, de Pine Falls; six petits-enfants; deux frères, Edmond, d'Elmwood, et Doris Boudreau, de Vancouver; deux soeurs, Mme Albert Desrosiers, de Montréal, et Mme Arsène Therrien, de Laurier.

**Remerciements**

Les familles Rheault et Dean remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leurs récents deuils.

**Incendies**

Il semble que le feu veuille faire des ravages dans Powerview cette année. Le 15 avril, M. Armand Désilets perdait deux maisons et deux hangars. Le 14 mai, M. Dan Dutka vit brûler sa maison et tout son contenu. Le 4 juillet, le feu détruisit la demeure de M. Blake Rupert.

# Un double anniversaire à Laurier, noces d'or et d'argent de mariage

LAURIER — Le samedi 2 juillet on célébrait à Laurier un double anniversaire: les noces d'or de M. et Mme Victor Fradette et les noces d'argent de leurs fille et gendre, M. et Mme Ernest Bouchard.

Le 10 octobre 1910, M. l'abbé E.-A. Holde, alors curé de Laurier, bénissait l'union conjugale de Victor Fradette et d'Herménie Boisvert. MM. Jules Fredette et Henri Deslauriers leur servaient de témoins. Vingt-cinq années plus tard, le 24 juin 1935, M. l'abbé Maurice Pierquin bénissait le mariage de leur fille, Alma, avec M. Ernest Bouchard. MM. Victor Fradette et Ephrem Bouchard servaient comme témoins.

La journée débuta par une grand-messe célébrée en l'église paroissiale. Au cours de la journée, les jubilaires reçurent leurs nombreux parents et amis venus leur présenter leurs meilleurs voeux. La veillée se passa à la salle de Laurier. M. Allain Bouchard lut l'adresse et M. André Forrest exécuta une chanson composée spécialement pour la circonstance. Une bourse bien garnie et de jolis présents furent offerts aux jubilaires.

**Çà et là**

Mme Georges Leclerc, de Le Pas, visitait ses parents et amis à l'occasion des noces d'or de ses parents, M. et Mme Victor Fradette.

La Rév. Sr Aline Gingras, S.G.M., de St-Boniface, était en visite, dernièrement.

Le pique-nique annuel qui eut lieu le dimanche 26 juin fut un réel succès.

Une belle amélioration fut faite à Laurier dernièrement: la rue principale a été macadamisée dans presque toute sa longueur.

## Ste-Agathe

Le samedi 25 juin, il y avait à la salle paroissiale, une soirée en l'honneur de Mlle Florence et de M. Denis Courcelles, à l'occasion de leur prochain mariage.

**Soirée de finissants**

Le jeudi soir 30 juin, les parents fêtaient les finissants de l'école par une soirée familiale à la salle paroissiale. Les Gais Manitobains, ainsi que leur aumônier, M. l'abbé Léo Couture, avaient été invités pour égayer la soirée.

Au son d'une jolie marche, les héros du jour, Mlles Louise Nolette et Lorraine Labelle, MM. Lorrain St-Onge, Paul Girouard, Gérald Brémault, Alexandre Brown, Marcel Ritchot et Maurice Touchette, firent leur entrée au milieu des parents et amis réunis. On procéda ensuite à une valse, les filles dansant avec leurs pères et les garçons avec leurs mères. Puis il y eut diverses danses de folklore auxquelles participaient jeunes et vieux. Eveline Pilon charma l'assistance par quelques chansons. A leur tour, les Gais Manitobains amusèrent l'auditoire par du chant en choeur.

Mlle Rita Lemoine s'adressa aux finissants, en français et en anglais, leur faisant les adieux de toute l'école et leur offrant des bons souhaits pour leur vie future dans la carrière de leur choix. La soirée se clôtura par un excellent goûter.

**Çà et là**

Mlle Lorraine Labelle partait en voyage à Montréal au début de la semaine.

Mlle Louise Nolette partira prochainement pour la Californie, visiter sa demi-soeur, Mme Ernest Olivier (Maria) et sa famille.

M. et Mme Albert Péloquin désirent remercier très sincèrement leurs nombreux parents et amis qui sont venus fêter leur 40e anniversaire de mariage le samedi soir 2 juillet, à la salle des vétérans.

## Ste-Amélie

**Çà et là**

Félicitations à M. et Mme Gérald Marion (Emilie Moreaux), heureux parents d'une fille, à Dryden, Ont.

M. Octave Landry, de St-Vital, est venu rendre visite à sa mère qui est bien malade à l'hôpital de Ste-Rose. Il rendit aussi visite à ses soeur et frère, de Ste-Amélie.

MM. et Mmes Arthur Beleyt et Ludger Soucy sont allés à Dryden, Ont., avec M. et Mme Lowis Férec, pour y visiter leurs enfants, frère, soeur et cousins.

M. et Mme Larris Finney et leur fille, Judy, sont allés au "Target and Archery Shooting" tenu à St-Boniface. Judy demeura quelques jours avec des amies.

M. et Mme Julien Vandenbosch et leur fils, Terry, sont allés à Winnipeg avec M. et Mme Charlie Lepla, et rendirent visite à MM. et Mmes Adélard Verhaeghe et René Pinette.

M. et Mme Norman Dupas et leurs enfants sont retournés à Churchill après avoir passé quelque temps chez leurs parents, à Ste-Rose et Ste-Amélie.

M. Alfred Archambault, de Winnipeg, est venu passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L. Archambault.

Sont en visite chez M. et Mme Albert Labelle, leurs deux petits-fils, de St-Vital.

M. Joseph Labelle, qui travaillait à Uranium City, est revenu chez lui pour quelque temps.

M. et Mme Gérard Debeurclaere ont passé une fin de semaine à St-Boniface, dernièrement.

Le dimanche 26 juin, le R. P. Amédée, P.B., remplaçait M. l'abbé C. Vachon, curé, et chanta la grand-messe.

Félicitations à Mlle Adéline Corbel qui reçut son diplôme de garde-malade pratiquante, le 23 juin, au collège de St-Boniface. Elle passa trois jours chez ses parents, M. et Mme J.-L. Corbel, et retourna finir son cours, au Sanatorium de St-Vital.

**Corrections**

Mme Ernest Gervais, d'Elie, passa quelques jours chez son fils, M. Jos. Grandbois et sa famille.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques donnèrent $20 à M. l'abbé Vachon, et non $25.

## St-Laurent

**Mariage Shpak-Blais**

Le samedi 7 mai, le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé de la paroisse, unissait la destinée de Mlle Thérèse Blais, fille de M. et Mme François Blais, à celle de M. Mike Shpak, fils de Mme Shpak, de Winnipeg. La messe de mariage fut célébrée dans l'église paroissiale, à 3 h. p.m.

La mariée était vêtue d'une jolie robe de soie blanche, avec jupe recouverte de dentelle; le corsage était garni de payettes et de perles blanches. Les manches se terminaient en pointes de lis, et son voile, appliqué de roses de dentelle blanche, était retenu par une jolie couconne de perles et de payettes. Son bouquet se composait de roses, de lis et de muguets blancs.

Les filles d'honneur étaient Miles Anne Blais, soeur de la mariée, et Corinne Chartrand, cousine de la mariée, ainsi que deux amies, Miles Doris Coutu et Yvette Berthelette. Les garçons d'honneur étaient MM. Maurice Shpak, frère du marié, Arthur Tonn, cousin de la mariée, Laurel Blais, frère de la mariée, et Edouard Fitkowski, un ami. Miles Nicole Blais et Juliette Jolicoeur, soeur et nièce de la mariée, jouèrent bien leur rôle de bouquetières, et le petit page, Paul Ducharme, neveu de la mariée, portait le jonc.

Les filles d'honneur étaient vêtues de robes de dentelle bleue et portaient des chapeaux de même nuance. Leurs bouquets étaient composés de fleurs de couleurs variées.

Après la messe, le cortège se dirigea vers Winnipeg pour le succulent souper qui se donnait dans la salle d'une paroisse polonaise. C'est dans cette même salle qu'eut lieu la soirée dansante. Un orchestre fournit de la belle musique.

La salle était comble de parents et d'amis venus de partout, entre autres, une des soeurs du marié, Mlle Mary Shpak, de Windsor, Ont.

La mère de la mariée portait un ensemble turquoise avec accessoires blancs. La mère du marié portait un ensemble gris perle avec accessoires blancs. Chacune avait un corsage jaune et blanc.

**Remerciements**

M. et Mme Mike Shpak désire remercier, par la voie du journal, tous ceux et celles qui leur ont aidé à rendre cette fête un jour inoubliable. Ils remercient ceux et celles qui leur ont fait de si beaux cadeaux et de si bons souhaits.

**Baptêmes**

Le 15 mai: Marie-Nettie-Lucia-Marlene, fille de M. et Mme Jack Moroz, de St-Boniface. Parrain et marraine, M. et Mme François Blais, de St-Laurent.

Le 19 juin: Joseph-Emile-Gilles, fils de M. et Mme Emile Carrière, né le 10 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Pilon, de St-Vital.

Le 19 juin: Joseph-Noël-Gilbert, fils de M. et Mme Emile Carrière, né le 10 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Allard, oncle et tante de l'enfant.

**Va-et-vient**

Sont venus de Vancouver et d'Youbo, C.-B., pour visiter des parents et amis: M. et Mme Jean-L. Derrien et leurs enfants, Denis et Linda, M. Hervé Derrien et M. et Mme Joseph Abegrall.

M. et Mme Jean Léost se sont rendus à St-Malo pour visiter M. et Mme A. Gosselin. M. Roland Gaudry les accompagnait, ainsi que Mlle M. Préfontaine.

M. et Mme Henri Boucher, accompagnés de leur mère et belle-mère, Mme J. Boucher, se sont rendus à Dunrea pour visiter leurs soeur et beau-frère, fille et gendre, M. et Mme A. Bisson.

M. et Mme James Cyr et leurs enfants, de Pine Falls, visitaient leur tante, Mme Charles Cyr.

M. et Mme Joseph Boucher se rendaient récemment à la Maison-Chapelle pour voir leur fille, la Rév. Sr M.-Jeanne-d'Arc. Cette dernière doit quitter St-Boniface le 8 juillet pour un voyage en Europe, notamment à Rome et Paris. Elle accompagnera la Rév. Mère Générale des Soeurs Oblates. A Paris, Soeur Jeanne-d'Arc rencontrera, pour la première fois, ses soeur et beau-frère, M. et Mme D. Roger, et d'autres parents des familles Boucher et Léost.

Le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé, partait le 21 juin pour un voyage à Montréal et Québec. A Montréal, il visitera sa mère et ses soeur et beau-frère.

**Malades**

Mme Toussaint Guiboche, encore convalescente, est de retour chez ses fille et gendre, M. et Mme W. Chartrand.

M. François Combot est de retour chez lui après avoir passé un mois à l'hôpital St-Boniface.





## Travaux de drainage à Dufrost lors d'une journée champêtre

Pour la première fois au Manitoba on a effectué des travaux de drainage lors d'une journée champêtre, le 5 juillet. La journée champêtre, qui eut lieu sur la ferme de M. Noël Alarie, a été organisée par le Club d'Aménagement du Sol de Dufrost, dans le but de démontrer comment construire avec exactitude un système d'égouttement des terres. Au cours de la journée, une excavation (un canal en pente d'un demi-mille de longueur) fut creusée par des hommes responsables de l'entretien des routes de la municipalité. Un ingénieur en agriculture, un spécialiste des terres ainsi que M. C. C. Dixon, représentant agricole de l'endroit, expliquèrent les principes de drainage d'un champ.

Selon M. Dixon, une grande partie des terres de récoltes dans la région de Dufrost nécessite un système de drainage. Des canaux mal construits en certains cas ont été le plus souvent une nuisance plutôt qu'une aide aux fermiers. Il est à souhaiter que ceux qui participèrent à la journée champêtre pourront obtenir des indications essentielles pour la construction de canaux de drainage sur leurs propres fermes.

## N.-D.-de-Lourdes

**Pique-nique paroissial**

Le pique-nique paroissial annuel aura lieu le dimanche 17 juillet.

Les messes seront dites à 8 h. et à 10 h. a.m., à l'église. Les joutes de balle-au-camp commenceront immédiatement après la grand-messe. On donnera en prix: $250.00, $125.00, $75.00 et $50.00. Les arbitres officiels seront René Labossière, Sam Tascona, Albert Chaperon, Jos. Frizzley et Antoine Dupasquier.

Il y aura jeux de fer à cheval avec prix de $10.00, $6.00, $4.00 et $2.00. Marcel Beaudry prend les noms de ceux qui désirent participer.

Balle molle pour filles: prix de $30.00, $20.00, $10.00 et $10.00. Bernard Comte sera en charge de ce jeu.

Des prix spéciaux au montant de $60.00 furent donnés par des commerçants de l'endroit: $30.00 seront remis à l'équipe ayant parcouru la plus grande distance; $30.00 seront attribués à l'équipe avec les plus beaux uniformes.

Les clubs de balle-au-camp qui désirent participer au tournoi doivent donner leurs noms à Maurice Muller, gérant, ou à Marcel Roch, secrétaire.

Venez à Notre-Dame-de-Lourdes le dimanche 17 juillet pour passer une belle journée divertissante.



**COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED**

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|---|
| **AVOINE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 83.6 | 84.4 | 84.2 | 84 | |
| C.W. no 3 | 78.6 | 79.4 | 79.2 | 79 | |
| Fourrage no 1 | 76.6 | 77.4 | 77.2 | 77 | |
| Fourrage no 2 | 73.6 | 74.4 | 74.2 | 74 | |
| Fourrage no 3 | 70.6 | 71.4 | 71.2 | 71 | |
| **ORGE —** | | | | | |
| C.W. no 2—6 rangs | 108 | 108 | 108.6 | 108.4 | |
| C.W. no 3—6 rangs | 106 | 106 | 106.6 | 106.4 | |
| Fourrage no 1 | 95.6 | 95.6 | 96.4 | 96.2 | |
| Fourrage no 2 | 95.2 | 95.2 | 96 | 95.6 | |
| Fourrage no 3 | 92.2 | 92.2 | 93 | 92.6 | |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| C.W. no 2 | 103 | 102 | 101⅞ | 103 | |
| C.W. no 3 | 100.6 | 99.6 | 99⅝ | 100.6 | |
| C.W. 2 rej. | 99.4 | 98.4 | 98⅜ | 99.4 | |
| C.W. no 4 | 91.2 | 90.2 | 90 | 91 | |
| Ergot | 84.2 | 83.2 | 83 | 84 | |
| Sur voie net | 103.2 | 102.2 | 102 | 103 | |
| **AVOINE —** | | | | | |
| Juillet | 80.2 | 80⅛ | 80.6 | 80⅜ | |
| Octobre | 78.4 | 78.6 | 79⅛ | 79⅛ | |
| Décembre | 76⅛ | 76⅜ | 76⅜ | 76⅝ | |
| **ORGE —** | | | | | |
| Juillet | 98⅝ | 98.6 | 99⅜ | 99.2 | |
| Octobre | 97⅜ | 97.6 | 98 | 98 | |
| Décembre | 96 | 96.2 | 96.4 | 96.4 | |
| **LIN —** | | | | | |
| Juillet | 305.2 | 306.6 | 307 | 310 | |
| Octobre | 294 | 294.6 | 296 | 299.4 | |
| Décembre | 286 | 285.6 | 286 | 290 | |
| **SEIGLE —** | | | | | |
| Juillet | 103.2 | 102.2 | 102 | 103 | |
| Octobre | 102⅞ | 102⅛ | 102 | 103 | |
| Décembre | 103.6 | 103⅛ | 102⅞ | 104 | |

# Les paroissiens de St-Adolphe fêtent les 40 ans d'ordination de leur curé

ST-ADOLPHE — Les paroissiens de St-Adolphe eurent le bonheur de fêter, le mercredi 29 juin, le 40e anniversaire de l'ordination de leur curé, M. l'abbé A. Brunet. La température n'était guère favorable, mais ce fut toutefois un jour de réjouissance familiale bien goûtée.

Une messe spéciale ouvrit, le matin, la fête, et plusieurs paroissiens avaient tenu à venir offrir leurs premiers remerciements au pied de l'autel. Le soir, une veillée surprise groupait sur les parterres du presbytère décorés pour la circonstance de fleurs naturelles et de lanternes chinoises, quelques confrères et amis du jubilaire, dont Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, et MM. les abbés A. Hébert, curé de St-Norbert, A. Couture, curé de Ste-Agathe, D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, G. Poitras, curé de Letellier, J. Bellavance, curé de St-Georges, et G. Trudeau, vicaire à St-Jean-Baptiste, et aussi quelques membres de sa famille et des parents de St-Boniface, Winnipeg, St-Jean-Baptiste et St-Joseph.

Sa grande famille paroissiale y était aussi. M. Marcel Théoret, maître de cérémonies, les invita tous à la joie en présentant Pierre Delorme et ses chansons bien appropriées: "Bon anniversaire" et "Il a gagné ses épaulettes". Les enfants de la paroisse, représentés tout spécialement par le groupe d'enfants de choeur, offrirent un bouquet spirituel accompagné de félicitations et de voeux. Ronald Leclaire lut l'adresse. M. Wilfrid Lagassé présenta les souhaits de santé et de bonheur de tous les paroissiens, tandis que les petits enfants de deux des syndics, Rachel Lapointe et J. Tellier, offrirent à M. le Curé une bourse receuillie parmi les personnes présentes à la fête.

Le curé jubilaire remercia chaleureusement ses confrères, paroissiens et amis, et leur raconta de nombreux souvenirs de ses 40 ans de ministère sacerdotal. M. l'abbé Brunet passa tout d'abord un an à Somerset, puis 20 ans comme vicaire à la paroisse de la Cathédrale, 15 ans à Fannystelle et 4 ans à St-Adolphe. Il fut le prêtre-fondateur de la paroisse St-Emile en 1934, et il s'y donna généreusement pendant sept ans, tout en demeurant attaché à la paroisse de la Basilique. Cette simple constatation émise par M. le Curé mérite d'être souligné: "J'aimerais, dit-il, grouper toutes les personnes que j'ai baptisées au cours de mon ministère." Ce n'est pas peu dire.

M. l'abbé A. Hébert, ancien curé de St-Adolphe, fit bien plaisir à tous en disant quelques mots, surtout en révélant pourquoi il était venu au Manitoba: c'est qu'il avait connu et apprécié au grand séminaire les abbés de l'ouest.

La veillée se continua par des chants, danses de folklore et jasettes en commun, tout en savourant de fines pâtisseries confectionnées dans les cuisines des dames de la paroisse.

Fête toute simple, sans doute, mais dont le souvenir vivra longtemps dans l'esprit de tous, des enfants surtout qui semblaient être eux aussi les héros de la journée.

# Mme Barthélémy Légaré a été inhumée à Dunrea

DUNREA — En la fête du Sacré-Coeur, le vendredi 24 juin, Dieu rappelait à Lui l'âme de Mme Barthélémy Légaré, née Imelda Nadeau. La défunte était née à St-Joseph, Man., en 1884. Elle mourut paisiblement à la demeure de ses fille et gendre, M. et Mme Joseph Souyri, où elle demeurait depuis environ un an, entourée des soins attentifs et de l'affection de toute la famille. Alitée depuis plusieurs mois, ses forces déclinèrent rapidement après une dernière attaque de paralysie. Malgré l'épreuve de la maladie, elle sut conserver toujours une humeur sereine et une résignation à toute épreuve.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure familiale, où réside maintenant un fils, M. Emile Légaré, jusqu'au lundi matin 27 juin. Le service funèbre et la sépulture eurent lieu à 10 h., au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis accourus d'un peu partout pour sympathiser avec la famille en deuil et prouver la grande estime dont jouissait la chère disparue.

M. l'abbé J. Bertrand, curé, fit la levée du corps et le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Robert Nadeau, curé d'Aubigny, neveu de la défunte, assisté du R. P. Denis Jubinville, O.M.I., un cousin, et de M. le Curé, comme diacre et sous-diacre.

La chorale, composée de MM. N. et J. Boulet, Jules Deschênes et Mme G. Boulet, rendit la messe de Requiem. M. l'abbé J.-Louis Caron, vicaire à St-Claude, prêta le concours de sa voix si sympathique à celle de la chorale, et joua une marche funéraire à la sortie du cortège funèbre.

Au cimetière local, où tous se rendirent ensuite, la dépouille mortelle fut placée dans le lot familial et les assistants s'unirent aux prières du prêtre en un dernier adieu à celle qui fut toujours la bonne et douce maman, l'amie toujours fidèle, dévouée à toutes les bonnes causes.

La défunte était dame de Ste-Anne depuis de nombreuses années. La bannière de sainte Anne fut portée par M. Guy Paradis, et Mmes Auguste Garand, Georges Delaronde, Arthur Paradis et Rosanne Girardin tenaient les rubans. La quête fut faite par Mmes F. Fitzpatrick et Oliva Boulet.

Les porteurs étaient MM. Edmond Beaupré, Henri Côté, Edouard Méaud et Henri Souyri. La maison funéraire Clark & Leatherdale, de Brandon, était en charge des funérailles.

Parmi les visiteurs venus de l'extérieur pour la circonstance, on remarquait les Rév. Srs Clara Nadeau, soeur de la défunte, et Yvette Bouchard, S.G.M., Mlle Alice Légaré, sa belle-soeur, M. et Mme Aimé Nadeau, Mme E. Lane et Mlle J. Souyri, tous de St-Boniface; MM. et Mmes Gualbert, Léo et Denis Nadeau, ainsi que M. Maurice Nadeau, de La Broquerie; Mme Jeanne Château, de Winnipeg; M. et Mme Armand Bisson, de St-Norbert; M. Raphaël Légaré, d'Elie; M. et Mme Bill Campbell, d'East Kildonan; Mme Gérard Carney, de Transcona; MM. et Mmes Charles et Fernand Légaré, de Brandon; M. et Mme Léon Pineau, de Ste-Rose; M. et Mme A. Bonnefoy et leur fils, Georges, Mme Thérèse Vandel et son fils, René, Mme Léon Rey, MM. et Mmes Antoine et Arthur Chappelaz, M. et Mme Paul Gagné, MM. Albert Chappelaz et B. Gagné, Mmes Louise Magne et Raoul Bruneau, M. et Mme Félix Bruneau, Mme E. Jobin, Mme Albert Jobin et son fils, Lucien, M. et Mme Laurent Jubinville, Mme Pachet, Mlle Marguerite Jubinville, tous de St-Claude; Mme Honora Jubinville, de St-Léon; et M. et Mme Alphonse Nadeau, de Somerset.

La défunte laisse dans le deuil, quatre filles, Mmes A. Bonnefoy (Géraldine), de St-Claude, Bill Campbell (Angèle), d'East Kildonan, Jos. Souyri (Gilberte) et André Boulet (Blanche), de Dunrea; cinq fils, Norbert, de Montréal, Benoît, de St. Catherine, Ont., Raphaël, d'Elie, Emile et Nazaire, de Dunrea; ses frères et soeurs, dont Mme Lucien Légaré, de Dunrea, et la Rév. Sr Clara Nadeau, S.G.M.; et 35 petits-enfants.

**Remerciements**

Les enfants de Mme Légaré désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur chère maman, soit en venant prier auprès de la dépouille mortelle, en assistant aux funérailles, en offrant de nombreux honoraires de messes, ou de toute autre manière. Remerciement spécial aux quelques dames amies qui ont préparé un diner-buffet, servi à toute la parenté après le service, à la demeure de M. et Mme Jos. Souyri.

## N.-D.-de-Lourdes

**Délégué des 4-H**

M. Edmond Roch, membre du Club 4-H de Notre-Dames-de-Lourdes, fera partie du groupe des 34 membres des Clubs 4-H du Manitoba qui visiteront officiellement l'état du Minnesota du 17 au 23 juillet. Ces 34 délégués ont été choisis par le Conseil provincial des 4-H, à cause de leur contribution activement efficace au sein de l'association au cours de l'année.

Les délégués visiteront durant leur séjour là-bas des fermes dans les comtés d'Olmsted, Dodge, Goodhue et Winona, ainsi que la clinique Mayo, le musée médical et une grande laiterie à Rochester, et les plus importants sites de St-Paul et Minneapolis.



## Ste-Anne-des-Chênes

**Décès**

M. Edmond Ouimet, âgé de 76 ans, est décédé le 22 juin à l'hôpital de Ste-Anne, après une longue maladie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Mmes Benoît Lemoine, Camille Jolicour et O. Gervais; 19 petits-enfants; trois frères et deux soeurs.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Ste-Anne le samedi 25 juin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, par le R. P. A. Ferland, C.Ss.R., curé. Mme Steve Langill, amie de la famille, touchait l'orgue, et la chorale paroissiale fit les frais du chant. La quête fut faite par MM. Jean-Léon Lemoine et O. Gervais. Les porteurs étaient MM. Fernand et René Lemoine, Marcel et Laurent Jolicoeur, petits-fils du défunt, et Cyril et Michel Lemoine, ses neveux. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. La maison funéraire Lowen, de Steinbach, était en charge des arrangements funéraires.

**Remerciements**

Mme Edmond Ouimet ainsi que tous les membres de sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leurs visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Edmond Ouimet.

**A.P.M.**

La dernière assemblée de Parents et Maîtres eut lieu à la salle paroissiale, le jeudi 23 juin. Environ 75 personnes étaient présentes. M. Fernand Paquin, président, demanda au R. P. A. Ferland, curé, de réciter la prière d'ouverture, et souhaita ensuite la bienvenue à l'assistance.

Mme Laurette Théberge, en l'absence du secrétaire, lut les minutes de la dernière assemblée qui furent adoptées. On se divisa alors en groupes pour discuter au sujet d'un costume pour les filles des écoles supérieure et élémentaire. Après le rapport des différents groupes, un comité de dames fut nommé pour choisir un costume pratique et convenable et s'informer du coût.

Le conférencier, M. Louis Masson, présenté par M. le président, parla des vacances et donna aux parents des conseils pratiques.

Un délicieux goûter, servi par les dames, termina l'assemblée.

**Club de couture**

Les membres du club de couture jouirent d'un pique-nique au parc de M. Trudeau, le jeudi après-midi 30 juin. La température n'était pas très agréable pour se beigner mais tous se sont quand même bien amusés et se sont réchauffés près d'un bon feu de camp. Merci à M. et Mme Trudeau pour leur hospitalité.

**Ça et là**

Sincères condoléances au R. P. A. Ferland, qui a perdu sa mère dernièrement. Il se rendit dans l'Est pour chanter le service. Le R. P. L. Gagnon, C.Ss.R., est en charge de la paroisse pendant son absence.

Les élèves sont en vacances depuis le 30 juin. Espérons qu'ils seront frais et dispos pour recommencer leurs études en septembre.

M. et Mme Bruno Duguay et leur famille, de Maillardville, sont venus, en automobile, visiter leurs nombreux parents et amis. M. Duguay est le fils de Mme Masthaie Duguay.

Mme Léa Bleau, de Winnipeg, a rendu visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Daniel Desmontigny, dernièrement.

M. et Mme Charles Paradis, de Chicago, ont rendu visite à Mme Rose Benoit, dernièrement.

Quand la température est favorable il est toujours agréable d'aller en pique-nique au parc de M. et Mme Ubald Trudeau qui sont toujours prêts à accommoder tous ceux qui s'y rendent.

M. et Mme Robert Arbez, accompagnés du R. P. Albert Girard et de Mlle Flora Girard, sont partis en automobile pour un voyage dans la province de Québec. Tous leur souhaitent un bon voyage et de bonnes vacances.

Le mercredi 29 juin, tous les élèves assistèrent à une messe célébrée à 9 h. a.m., par le R. P. A. Girard, à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. On sait que le Père Girard est un enfant de la paroisse.

**Clinique de Donneurs de Sang**

La Croix Rouge tiendra une clinique de donneurs de sang, à la salle paroissiale, le mardi 12 juillet, de 5 h. à 9 h. p.m., heure solaire. On a besoin de 250 donneurs de sang pour pourvoir au besoin du district. C'est un acte de charité qu'on demande, soyons donc généreux. On attend les gens de Lorette, Dufresne, Ste-Geneviève, Ross, Richer et La Broquerie. La Croix Rouge est toujours prête à nous venir en aide même lorsqu'on est en voyage aux Etats-Unis.

## La Broquerie

Le dimanche 19 juin se déroulait la procession de la Fête-Dieu, après la grand-messe. Un grand nombre de paroissiens défilèrent avec piété jusqu'à la grotte de Notre-Dames-de-Lourdes, située chez M. A. Choiselat. La chorale, sous l'habile direction de M. Marcien Ferland, chanta le salut du St-Sacrement, à quatre voix.

**Fête de la St-Jean-Baptiste**

Le vendredi 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste, les paroissiens de La Broquerie se réunissaient pour célébrer dignement la fête du patron national. Après la messe de 9 h. 30 a.m., la procession de chars allégoriques défila dans les rues du village, précédée par un boguet bien décoré conduit par M. Jos. Mireault. Ce boguet est une précieuse relique du passé, puisqu'il conduisit ses parents le jour de leurs noces, il y a 44 ans. Le petit saint Jean, personnifié par Georges Kirouac, tenant en ses bras le mouton traditionnel, prenait place dans ce beau carosse.

Après cette imposante procession il y eut courses, diner champêtre, joutes de balle, etc. Pour terminer cette belle journée il y eut soirée du bon vieux temps à la salle de l'aréna. Quel régal de belle musique, de jolies chansons et de délicieux chiens chauds!

**Remerciements**

Merci à tous ceux qui ce sont dévoués pour organiser une si belle journée. Merci aux musiciens, spécialement à M. C. Hébert, de St-Malo. Le personnel enseignant de l'école primaire, ainsi que les élèves, remercient les commissaires d'école pour leur grande générosité et surtout pour leur permission d'un congé, le jour de la St-Jean-Baptiste.

**Va-et-vient**

M. et Mme Jos. Balcaen et leurs enfants, Yvette, Hubert, Jean, Maurice et Claude, sont partis cette semaine pour un voyage à Meyronne, Sask., où ils visiteront leurs parents, les familles Louis, Guy et Raymond Girardin.

## Haywood

**Fête champêtre**

Le vendredi 10 juin, par une de ces belles journées de l'été manitobain, les élèves des écoles Haywood, St-Jean, Seaforth et Columbine se joignaient aux élèves de l'école du village pour une fête champêtre. Il y eut pique-nique sur le terrain de l'école Dandurand et les enfants s'en donnèrent à coeur joie à toutes sortes de jeux. Plusieurs parents se firent un devoir de s'y rendre pour encourager leurs enfants et montrer leur reconnaissance aux dévouées institutrices. Les portes des écoles sont maintenant closes, alors bonnes vacances à tous les élèves aussi bien qu'à leurs maîtresses.

**Çà et là**

Le 19 juin avait lieu, comme partout ailleurs, la grande procession de la Fête-Dieu. La température était idéale. Un grand nombre de paroissiens prenaient part à cet acte de foi. Les associations de la paroisse y étaient largement représentées et les enfants de la première communion, habillés comme au grand jour, précédaient le St-Sacrement.

M. Guy Rey, après avoir travaillé à Pine Falls durant l'hiver, a rejoint sa famille et repris son travail à Haywood.

M. et Mme Armand Richard (Yvonne Souque), d'Horace, Dakota-Nord, étaient de passage à Haywood à la mi-juin. Ils visitèrent leurs nombreux parents et amis.

M. l'abbé Louis Bédard est parti pour un mois de vacances que tous lui souhaitent heureuses. Le R. P. Maurice Desautels, O.M.I., du Juniorat de St-Boniface, remplacera M. le Curé pendant son absence. Bienvenue au R. P. Desautels.

**Baptême**

Le 33 juillet: Robert-Albert-Joseph, fils d'Albert Beaudry et de Délima Aquin, né le 24 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Hilaire Gratton, de Ste-Agathe, oncle et tante de l'enfant.

## Au Manitoba

## Ste-Amélie

**Çà et là**

Félicitations à M. et Mme John Brooks, à l'occasion de la naissance d'une petite fille, à l'hôpital de Ste-Rose, le 3 juillet, ainsi qu'à M. et Mme Lionel Morin, née Irène Callewaert, de Ste-Rose, parents d'un garçon, né le 27 juin à l'hôpital de Ste-Rose.

M. et Mme Jos. Ayotte, de St-Boniface, et M. Gérard Desjardins, de Vancouver, C.-B., ont visité M. et Mme Arthur Desjardins, la semaine dernière. M. Elsime Soucy, venu de Vancouver avec M. Desjardins, a visité M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Charlie Bertheletle et leur fillette, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme E. Soucy.

M. et Mme Norbert Landry et leur fils, de Winnipeg, ont visité M. et Mme Raymond Landry.

M. et Mme Henri Lagarde et leur fillette, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme Jos. Peeters.

MM. Edouard Denis, Noël L'Heureux et Raymond Landry, employés à Edmonton, étaient en visite dans leurs familles, la fin de semaine dernière.

MM. René et Alva Landry, de Calgary, étaient en visite chez leurs soeurs et frère, durant la fin de semaine.

M. et Mme Gordon Beaulieu, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Georges Casavant, de Ste-Amélie, et chez M. et Mme Beaulieu, de Cayer.

M. et Mme Kanard, d'Elkhorn, Man., des anciens paroissiens du temps de 1912, ont visité M. le Curé et quelques amis de Ste-Amélie.

M. et Mme Raoul Dumaine, d'Ile-de-Chênes, et Mme Philippe Dumaine, de Dufresne, Man., ont visité la Rév. Sr M.-Jean-Pierre, M.O., fille de M. et Mme Raoul Dumaine. Ils la ramenèrent avec eux, lundi matin, à la Maison Chapelle à St-Boniface. Les jeunes Gérald et Camille Pinette se rendirent avec eux, pour visiter M. et Mme M. Gendron.

M. et Mme L. Archambault sont allés à Winnipeg, dimanche, avec M. l'abbé C. Vachon et Mlle Bertha Langlois. Ils rendirent visite à leur fille, la Rév. Sr M.-Louise, au couvent des Soeurs Oblates, et assistèrent au congrès de la Ligue Féminine Catholique, à Winnipeg.

MM. Alfred et Gérald Archambault, en vacances, sont partis travailler chez leur oncle Hector, à Foxwarren, Man.

M. et Mme Allan Ramsay et leur fils, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Noël Ramsay, la semaine dernière.

M. Gilbert Vandenbosch, employé à Deloraine, Man., et M. Joey Verhaeghe, de Rathwell, étaient en visite, dimanche, chez leurs parents.

Mme E. Landry, MM. Roland Landry et Napoléon Roussin ont passé une couple de jours à Dryden, Ont., la semaine dernière.

## La Salle

**Va-et-vient**

Le dimanche 19 juin, M. et Mme Philippe Lagacé et leur fils, Laurent, de St-Boniface, rendirent visite à leurs parents de La Salle, dont Mme Marie Lagacé, MM. et Mmes Marcel et Paul-Emile Lagacé, Paul Vouriot et Lucien Cormier, avant leur départ définitif pour Vancouver, C.-B., qui eut lieu le lendemain.

Mme Ernest Rochon séjourna, du 23 au 26 juin, chez ses parents, M. et Mme Alphonse Boulet, de Dunrea.

Le jeune Gilles Lavallée, depuis le lundi 4 juillet, passe une dizaine de jours de repos au camp des infirmes, à Lakeside Fresh Air Camp.

Le samedi 25 juin, M. et Mme Louis Labelle et leurs enfants, Denise et Gérard, se rendirent à Virden, afin d'assister aux fêtes organisées en l'honneur du jubilé d'argent d'ordination sacerdotale de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie. A leur retour, ils visitèrent leur nombreuse parenté de Dunrea.

Au cours de la fin de semaine du 26 juin, Mme Louis Labelle et sa fille, Diane, furent en promenade à Grand-Forks, D.-N.

Le dimanche 26 juin, Mme Marie Lagacé et M. et Mme Paul Vouriot eurent la joie d'être visités par M. et Mme Leclerc, de St-Eustache.

Au début de juillet, M. et Mme Alain Grouette, de Shilo, furent en villégiature chez leurs parents, dont MM. et Mmes Raoul et Alain Rochon.

Récemment, Mme Emma Tellier et son fils, Normand, firent une promenade à Lockport. Le dimanche 3 juillet, ils rendirent visite à Mme Adélard Lafrance, belle-soeur de Mme Tellier, ainsi qu'à M. et Mme Auguste Vermette, de St-Pierre.

Le vendredi 1er juillet, M. et Mme Marcel Lagacé et leur famille eurent la visite de M. et Mme René Provost et leurs enfants, de St-Vital, de même que d'une cousine, Mme Honorine Angussettus et sa fille, Heather, de Vancouver, C.-B.

M. et Mme Louis Rheault et leur fille, Arlene, ainsi que M. Armand Cossette, de Fargo, D.-N., furent en promenade dernièrement chez MM. et Mmes Elphège, René, Alva et Gérard Lavallée.

Mlle Annette Lagacé dut faire un stage de cinq jours, à la fin de juin, à l'hôpital St-Boniface, pour traitements médicaux.

Prompt rétablissement à M. Albert Girardin, également hospitalisé au même endroit pour un accident mineur, survenu récemment.

Bienvenue aux nouveaux paroissiens, M. et Mme Aubert Poirier et leur famille, anciennement de Haywood.

Sincères condoléances à M. et Mme Denis Cormier éprouvés, le dimanche 3 juillet, par une double mortalité. En premier lieu, celle de leur bébé, Aline, à l'hôpital St-Boniface, et dont l'enterrement eut lieu lundi après-midi, au cimetière paroissial. Au cours de la soirée, Mme D. Cormier apprenait par téléphone, la nouvelle du décès subit de son père, M. Lucien Bayet, d'Hudson Bay, Sask. Accompagnée de son mari, elle assista aux funérailles qui eurent lieu au cours de la semaine.

Dernièrement, M. et Mme Raphaël Lanoie furent visités par M. et Mme Pierre Daoust et leurs filles, Cécile et Jeannette, de Fannystelle.

Guy et Denis Bernuy, fils de M. et Mme Georges Bernuy, sont actuellement en villégiature au Camp Notre-Dame, pour deux semaines.

Accompagnés de leurs parents, les 22 membres du Club 4-H participèrent aux concours organisés sur les terrains de l'exposition de la Rivière-Rouge, à Winnipeg, le samedi 2 juillet. Les garçons portaient une chemise rouge et un pantalon beige, alors que les filles étaient revêtues d'un uniforme beige, garni en rouge. Gérard Labelle et Colette Calvez remportèrent respectivement un deuxième et troisième prix dans les compétitions laitière et jardinière.

Mme Albert Girardin fut en promenade, au début de juillet, chez ses fils et brus, de Transcona, Man., MM. et Mmes Fortunat et Gabriel Girardin.

## Elie

**Va-et-vient**

M. Honoré (Douglas) Dufour, de Santa Monica, Cal., est en promenade dans sa famille.

M. et Mme Emilien Legault, Mme Denisa Dufour et M. Honoré Dufour sont de retour d'une promenade à Fort William où ils visitèrent Mme Julien Wynko.

M. et Mme Henri Bouvier, accompagnés de leurs fils jumeaux, Jean-Marie et Félix, de Lisieux, Sask., sont en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Léger Girard.

M. Charles Girard est parti en voyage à Calgary.

Mme Oliva Dufour et sa petite fille, Linda, sont de retour de Thompson, où ils visitèrent M. Dufour.

M. et Mme Hervé Despins, de Fort William, sont en promenade dans leur famille.

On est à ajouter un auditorium à l'école du village. Il sera terminé sous peu.

## Otterburne

**Mariage Meilleur-Proulx**

Le samedi 25 juin, en l'église St-Viateur, d'Otterburne, le R. P. Albert Denis, C.S.V., curé, bénissait le mariage de Mlle Doris Proulx, fille de M. et Mme François Proulx, à M. Maurice Meilleur, fils de M. et Mme Eusèbe Meilleur, de St-Boniface. En l'absence du père de la mariée, M. Edouard Gobeil, son oncle, lui servait de témoin. M. Meilleur servait de témoin à son fils. Les servants de messe étaient les jeunes Ronald et Clément Proulx, frères de la mariée.

M. Edouard Gobeil accompagnait sa nièce, suivie des demoiselles d'honneur, Mlle Florida Proulx, soeur de la mariée, et Mlle Yvonne Gobeil, cousine de la mariée. Les garçons d'honneur étaient MM. Lionel et Eusèbe Meilleur, frères du marié.

La mariée était ravissante dans sa longue robe blanche recouverte de dentelle. Elle portait un voile court retenu par une couronne ornée de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges. Les filles d'honneur étaient vêtues de robes trois-quarts, rose et bleue.

MM. Emile Gobeil et Paul Meilleur agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, de nombreux parents et amis se rendirent à la résidence des parents de la mariée où un souper-buffet fut servi. Plusieurs invités se rendirent à la réception qui eut lieu le soir.

Les nouveaux époux partirent en voyage de quelques semaines aux Etats-Unis. A leur retour ils résideront à St-Boniface.

## En Colombie-Britannique

## Langley, C.-B.

**Décès de M. C.-G. Jamont**

Le vendredi 10 juin, jour de son 93e anniversaire de naissance, s'éteignait à Langley, C.-B., M. Charles-Georges Jamont, originaire de Paris, France.

M. Jamont vint au Canada en 1911 et s'établit à Duck Lake, Sask., où il était très estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il fut conseiller de la municipalité rurale de Duck Lake pour au delà de vingt ans. En 1940, il se retira de la ferme et s'installa à Carrot River, Sask., pour quelques années, puis plus tard à Langley, C.-B., où la mort vint le soustraire à l'affection des siens.

M. Jamont laisse dans le deuil son épouse, Maria; un fils, Louis, de Langley; quatre filles, Mmes J.-L. Leclerc (Marie), de Saskatoon, Fernand Paul (Félicie), de Lethbridge, Alta, Arnold Wold (Irma), de Vancouver, et Edouard Charles (Madeleine), de Carrot River, Sask.; 15 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Une autre fille, Mme F. Brittain (Albertine), de North Surrey, C.-B., le précéda dans la tombe il y a à peine six mois. Son frère, Georges, avait été porté disparu durant la première grande guerre.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame du Bon Conseil, à North Surrey, C.-B. M. l'abbé Joseph Fouquette, curé de la paroisse, officiait.

Tous ses enfants et de nombreux amis étaient présents aux funérailles. De nombreuses couronnes de fleurs ornaient son cercueil.

M. Jamont repose maintenant dans le cimetière catholique de St-Pierre, de New Westminster, C.-B.



M. et Mme A. St-Pierre, de Prince-Albert, célébraient récemment les noces d'or de leur mariage. Sur la photo prise à cette occasion on voit, de gauche à droite, Mme et M. Ovide Mireault, M. et Mme A. St-Pierre et Mme J. Cadoret. M. et Mme Mireault et Mme Cadoret agissaient comme garçon et filles d'honneur, tout comme il y a 50 ans. Mmes Mireault et Cadoret sont les deux soeurs de M. St-Pierre.

# Noces d'or, à Prince-Albert, de M. et Mme Alexandre St-Pierre

PRINCE-ALBERT — Le 28 juin dernier, lors de la célébration de leurs noces d'or, M. et Mme Alexandre St-Pierre, de Prince-Albert, étaient entourés de sept de leurs enfants et 23 de leurs 26 petits-enfants. Trois des soeurs de M. St-Pierre étaient présentes, un de ses beaux-frères, quelques neveux et nièces, ainsi que des cousins qu'il n'avait pas vus depuis 1912, venus de St-Georges et de St-Adolphe, Man. Seuls Mme H. Dowson (Emma) et ses trois enfants, de Peterborough, Ont., ne purent assister aux fêtes. Un fils, l'Officier Pilote Armand St-Pierre est mort durant la 2e guerre mondiale.

Mme St-Pierre (Emilienne de l'Eglise), est née à Versailles, France. Elle vint au Canada avec sa mère en 1907, son père, un officier des hussards français, étant déjà mort. M. St-Pierre naquit à St-Boniface en 1885. Elevé à Ile-de-Chênes, il vint s'établir en Saskatchewan avec ses parents, en 1904. Le premier mariage bénit en l'église de Tessier, Sask., fut celui de Mlle Emilienne de l'Eglise à M. Alexandre St-Pierre, le 28 juin 1910. M. l'abbé Bouillon (mort en 1957 à Amos, P.Q., à l'âge de 91 ans) officiait à ce mariage.

La célébration du cinquantenaire commença à 10 h. a.m., à la cathédrale du Sacré-Coeur. Tandis que résonnait une marche nuptiale, une nombreuse assistance de parents et amis virent Mme St-Pierre, portant un bouquet d'oeillets et de chrysanthèmes jaunes, mêlés de roses rouges, conduite vers le sanctuaire par le deuxième de ses fils, Henri, de Wakaw, Sask. Mme Ovide Mireault, de Tessier, Sask., fille d'honneur il y a 50 ans, la précédait. M. Ovide Mireault qui avait été garçon d'honneur il y a 50 ans, l'était de nouveau cette année. L'autre fille d'honneur d'il y a 50 ans, Mme J. Cadoret, de Zenon Park, Sask., (également une soeur de M. St-Pierre) était aussi présente.

Entrés dans le sanctuaire, les heureux jubilaires renouvelèrent leurs voeux en présence de leur fils aîné, M. l'abbé Arsène St-Pierre, curé de Leask, Sask., qui célébrait son 24e anniversaire d'ordination. Celui-ci remercia ensuite ses parents et les félicita au nom de tous ses frères et soeurs et de tous les autres présents. M. l'abbé St-Pierre célébra ensuite la sainte messe. Les deux acolytes étaient des petits-fils des jubilaires, Daniel St-Pierre, fils de M. Gérard St-Pierre, de Falher, Alta, et Armand Merkowsky, fils de Mme J. Merkowsky (Cécile), de Prince-Albert. M. l'abbé Roger St-Pierre, séminariste, cadet de la famille, était soliste, et Mme Ward touchait l'orgue.

Un diner familial eut lieu ensuite en l'auditorium de la cathédrale. Son Exc. Mgr Laurent Morin vint rehausser la fête, ainsi que Mgr A. Boucher, curé de la Cathédrale, et M. l'abbé M. Leblanc, chancelier. Ce dîner fut préparé par les filles et belles-filles des jubilaires, et servi par quelques membres de la L.F.C. La famille les remercie de leur dévouement.

Durant l'après-midi, les enfants présentèrent un appareil de télévision à leurs parents, ainsi qu'un bouquet spirituel. Parmi les nombreux autres cadeaux et bouquets spirituels, signalons ceux présentés par la branche ouest de la L.F.C., par les membres actifs de la Légion de Marie, et par les Tertiaires de St-François. Des messages de félicitations furent reçus d'Albany, New York, de Peterborough, Ont., de St-Boniface et de Winnipeg, Man., de Maidstone, Sask., de Falher et d'Edmonton, Alta. De nombreux amis vinrent féliciter l'heureux couple au cours de l'après-midi.

Les fêtes se terminèrent le lendemain 29 juin à la cathédrale, lorsque M. l'abbé Roger St-Pierre, en liesse, reçut le sous-diaconat devant ses parents, frères, soeurs et amis émus. Les ordres lui furent conférés par Son Exc. Mgr Morin. L'archidiacre était Mgr Boucher, le prêtre assistant, M. l'abbé Arsène St-Pierre, frère du séminariste. M. l'abbé M. Leblanc était cérémoniaire et le commentateur était M. l'abbé A. Blondeau.

Voici les noms de quelques parents et amis venus de l'extérieur pour prendre part aux fêtes: M. et Mme Henri St-Pierre et leurs cinq enfants, de Wakaw, Sask.; M. et Mme Gérard St-Pierre et leurs quatre enfants, de Falher, Alta; la Rév. Sr Cécile-de-Notre-Dame (née Thérèse St-Pierre), de la Congrégation des Soeurs de la Présentation de Marie, la plus jeune fille des jubilaires, qui enseigne à Laurier, Man.; M. et Mme Ovide Mireault, de Tessier, Sask.; Mme J. Cadoret et son fils, Louis, de Zenon Park; Mme A. Mireault, de Nipawin, Sask.; M. Arthur St-Pierre, de St-Georges, Man.; MM. et Mmes Flavien Baril, de St-Adolphe, Man., Charles Hudon et trois de leurs enfants, de Zenon Park, et Louis Venne, de Wakaw.

**Décès de M. G. l'Empereur**

Le dimanche 19 juin, un pionnier de White Star, M. Georges L'Empereur, trépassait à l'âge de 84 ans, après une longue maladie. Le service funèbre fut chanté le 22 juin par M. l'abbé J. G. Lang, curé de White Star, au milieu d'une nombreuse assistance. N. Decker et Léon Erdman servaient à l'autel. Deux anciens chantres étaient venus de Prince-Albert, aider le choeur de chant, MM. Albert-L. Pagé et H. LaHaye. L'organiste était M. H. Sarrazin.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, Marie-Anne, de Prince-Albert, Marguerite et Yvonne, de White Star; sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants. Son épouse, Marie-Jeanne, l'a précédé dans la tombe en 1951.

M. L'Empereur est né à Asniers (près de Paris), France, et est venu au Canada en 1905 avec Mgr A. Pascal, O.M.I., premier évêque de Prince-Albert. Ancien réserviste français, il alla rejoindre son régiment au début de la première guerre, en 1914. Il fit toute la campagne. Démobilisé en 1919, il revint au Canada et s'installa sur un homestead à White Star, où il finit ses jours. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial près de ses compagnons d'armes qui l'avaient déjà précédé. Un jeune clairon de la Marine Royale rendit les honneurs au mort.

Le salon funéraire McKenzie, de Prince-Albert, était en charge des arrangements funéraires.

Les porteurs étaient MM. Alex. et Jean Lagodin, A. Morrot, Emile LeMoal, F. LaHaye et Ross Burke, tous de White Star.

A la famille éprouvée, nos sympathies les plus sincères.

**Décès de M. P. Laboret**

M. Paul Laboret est décédé à l'hôpital de la Ste-Famille, le 23 juin, à l'âge de 68 ans, après une courte maladie. Né en France, il vint au Canada en 1909 et résida sur une ferme au sud de Prince-Albert jusqu'en 1951. Il se retira alors à Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Florence; un fils, Alex., d'Edmonton, Alta; quatre filles, Mmes S. T. Smith (Phyllis), Kay Jaspar, de Prince-Albert, Robert Gourlay (Pauline), de Winnipeg, et Doris McBeth, de New Westminster, C.-B.; trois soeurs, Mmes James Parmiter et E. A. Smith, toutes deux de Calgary, Alta., et J. Lowell, de Los Angeles, Californie; un frère, Camille, de Calgary; 12 petits-enfants et un arrière-petit-enfant.

Les funérailles eurent lieu le samedi 25 juin. L'inhumation se fit au cimetière South Hill, dans le lot de famille.

**Avis**

Les parents dont les enfants ne reçoivent pas d'instruction religieuse à leurs écoles respectives, sont priés de noter que les Révérendes Soeurs de la Présentation de Marie enseigneront le catéchisme à l'Académie, du 10 au 24 juillet.

**Çà et là**

Mme A. Couture et sa fille, Jeanne, sont venues passer quelques jours à Prince-Albert. Elles furent les invitées de Mme J.-S. Casgrain, de MM. et Mmes Maurice Casgrain, de Marcel Dansereau et de A.-L. Pagé.

M. et Mme Raymond Pagé et leur bébé, de Nipawin, Sask., sont venus passer une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes A.-L. Pagé et W. L. Church, de Prince-Albert.

M. et Mme Frank Dobson et leur fille, Anita, sont de retour de Meadow Lake, où ils assistèrent au mariage de M. Robert Lanson, cousin de Mme Dobson, de Prince-Albert.

**Ralliement**

Plusieurs légionnaires prirent part à la réunion annuelle des Vétérans des trois guerres (y compris celle de l'Afrique du Sud). Les délégués de cinq des branches de la Légion représentées au rallie, présentèrent leurs rapports de la dernière réunion annuelle tenue à Prince-Albert, le 10 juin 1959. Les rapports furent approuvés. Le Camarade Mantyka, président de la branche de Birch Hills, souhaita la bienvenue aux délégués et aux visiteurs, puis invita le Commandant de zone à prendre le fauteuil. Le Camarade Adams, complimenta les branches pour le beau travail accompli et caressa l'espoir que cela continuera comme par le passé. Il félicita les membres pour leurs excellents rapports.

Des invités, représentant diverses branches du service, adressèrent la parole à tour de rôle.

Le Camarade Horswill, de Prince-Albert, fut élu Commandant de zone pour un terme de deux ans.

Les Dames Auxiliaires ont servi un excellent goûter après la clôture de la réunion.

Le jardin d'enfance bilingue, sous la direction des Révérendes Soeurs de la Présentation, vient de terminer son cours d'étude par un concert auquel les parents des élèves furent invités. Les "finissants" étaient Daniel Morin, Georgeanne Dion, Sheena Schmith, Darlene Brown, Laurent Grenier, Maria Micula, Joanne Blain, Helen Teschuk et Daniel Lamontagne.

Ceux qui désirent inscrire leurs enfants pour le prochain cours, doivent appeler M. G. Blain.

## Storthoaks

**Va-et-vient**

M. Arthur Chicoine et Mmes Henri Blérot et Jules Pierret se sont rendus à St-Hubert visiter leur belle-mère et grand-mère, Mme Ida Filteau.

Le R. F. Lucien Paradis, de Lebret, rendait visite à son frère, Philippe, dernièrement.

Etaient en visite chez Mme M.-R. Millette, M. le Dr et Mme Honorius Millette et leur famille, de Melville, Sask., M. et Mme Alfred Jan, de Fir Mountain, et M. et Mme F. Poliquin et leurs enfants, de Laflèche.

M. Wilfrid Chicoine et sa soeur, Mme Jules Pierret, se sont rendus à Winnipeg, visiter des parents.

MM. et Mmes H. Dordu et Arthur Corriveau, de St-Boniface, étaient en visite chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Fernand Cop.

Sont en vacances actuellement: Mlle Rose-Hélène Lapierre, de Regina, chez Mme Hélène Lapierre; Mlle Adeline Blerot et son fiancé, M. M. Bourbonnière, Mlles Jeannine Blerot et Gisèle Aubin, de St-Boniface, chez M. et Mme Henri Blerot; Mlle Rita Smith, de Regina, chez ses parents, M. et Mme S. Smith; Mlle Sylvia Fontaine, de Regina, chez sa mère, Mme Yvonne Fontaine; M. et Mme Lloyd Gladu et leur famille, de Winnipeg, ainsi que M. et Mme Alphonse Paradis, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme J.-B. Paradis; Mlle Jocelyne Carrière, de St-Boniface, chez ses oncles et tantes.

M. et Mme Oscar Desrochers et leurs quatre enfants, de Transcona, Man., sont en visite chez leur père, M. Arthur Chicoine, et M. et Mme Jules Pierret.

M. et Mme André Petit et leur famille sont allés en visite à Winnipeg.

M. l'abbé M. George, curé, est convalescent au presbytère après un séjour à l'hôpital de Redvers. Tous ses paroissiens prient pour son prompt et complet rétablissement.

M. et Mme Willie Toupin et leur fils, M. l'abbé Emile Toupin, de Bellegarde, se sont rendus à Edmonton, Alta, afin d'assister aux funérailles de Mme Paul L'Heureux, soeur de Mme Toupin, décédée accidentellement.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

## Radville

Le 23 juin, à la réunion des Chevaliers de Colomb de Radville, un cadeau fut présenté à M. Gilbert Martin qui quitte Radville et s'installe, avec sa famille, à Regina. M. Martin était un membre très actif au Conseil. Le lendemain, plus de cent personnes, parents et amis, se réunissaient pour lui faire leurs adieux et lui souhaiter bon succès dans son entreprise.

Le 24 juin, M. le Dr R. A. Sollars, qui a pratiqué la médecine pendant six ans à Radville, est parti à Colombus, Ohio, pour suivre un cours de chirurgie. M. le Dr N. Kavanagh, de Regina, associé avec M. le Dr L. Scott, le remplacera pendant son absence.

Les visiteurs qui sont venus au jubilé de Radville ont profité de l'occasion pour visiter leurs parents et amis de Radville, Ste-Colette et Souris Valley. M. et Mme Porte eurent la visite de M. Francis Toucanne, de la Californie, de M. et Mme Louis Colbe, de Dunrea, Man., de M. et Mme Joe Kolowick, de Calgary, de M. et Mme Laurent Pyle, de Regina, et de la famille Vigoureux, de Gladmar.

M. et Mme Raoul Marceau, de la province de Québec, qui étaient venus visiter leurs enfants à Vancouver, C.-B., et à Spiritwood, Sask., ont profité du jubilé de Radville pour visiter leurs parents et amis qu'ils avaient quittés il y a 35 ans.

## Willow-Bunch

**Baptêmes**

Le 29 mai: Grace-Lydia-Marie, fille de Médéric Gaudry et de Bernay Crawford, née le 3 mai. Parrain et marraine, M. et Mme John Sorey, remplacés par Roch Granger et Jeannine Gaudry.

Le 31 mai: Joseph-Paul-Armand, fils de Robert Langlois et de Solange Therrien, né le 18 mai. Parrain et marraine, M. l'abbé Armand Guénette et Mme Marcel Ingrand.

Le 5 juin: Florence-Juliette-Marie, fille de Delphis Savoie et de Jeannette Langlois, née le 18 mai. Parrain et marraine, Claude et Juliette Savoie, frère et soeur de l'enfant.

**Malades**

Sont patients à l'hôpital, MM. Médéric Gareau, Arthur Pelletier, Alcida Piette, Lémide Beauregard, Mmes Scotty Millar et Raymond Campagne, Mlle Cécile Lantier et le bébé Granger. Mlle Maura Boulianne est patiente à l'hôpital de Moose Jaw, depuis quelque temps.

Mme Armand Lalonde est sortie de l'hôpital, dernièrement.

**Çà et là**

M. et Mme Georges Pell, de Belle-Plain, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Georges Lavallée, dernièrement.

M. et Mme John Beattie et leurs deux enfants, de Moose Jaw, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Albert Lemieux, récemment.

Mme Caritey a passé quelque temps chez sa fille, Lilianne (Mme Zobolotney), à Viceroy. Cette dernière a donné naissance à une petite fille, dernièrement.

Le mercredi 29 juin eut lieu, au terrain de jeux de Willow-Bunch, un beau cirque, auquel plusieurs gens se rendirent. Une soirée dansante, organisée par les élèves du high school, eut lieu au théâtre Palace.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, et M. l'abbé Alfred Bouchard sont allés à Laflèche, assister à la messe et au banquet à l'occasion du jubilé d'argent sacerdotal de M. l'abbé Arthur Moquin, curé de Laflèche.

Le lundi soir 20 juin, à la salle des Chevaliers de Colomb, eut lieu une veillée surprise en l'honneur de M. le Dr André Lizaire et son épouse, à leur retour de leur voyage de noces. Ils se sont épousés à Québec, le 31 mai. La soirée honorait également le Caporal et Mme Leuw qui furent transférés à Gravelbourg. Les deux couples reçurent de beaux cadeaux de leurs amis. Tous passèrent une agréable soirée qui se termina par un délicieux goûter.

Mlles Dionne Martin, étudiante à l'école normale de St-Hyacinthe, P.Q., et Lilianne Martin, étudiante au couvent de Gravelbourg, sont arrivées pour passer leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Albert Martin.

M. et Mme Dollard Piché et leur famille sont allés à Moose Jaw, le vendredi 1er juillet, visiter leurs deux soeurs et beaux-frères.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le vendredi 1er juillet.

Les Frères Philipp-John et Roger, E.S., sont partis, le jeudi 30 juin, passer les deux mois de vacance dans leur communauté, dans l'Est.

## Ponteix

**Çà et là**

Le pèlerinage annuel à Notre-Dame D'Auvergne aura lieu le dimanche 17 juillet. Une retraite paroissiale, du 10 au 17 juillet, précédera ce pèlerinage.

Le samedi 2 juillet, on apprenait par CFRG, Radio-Gravelbourg, la nomination de M. l'abbé Couture, chancelier du diocèse, curé de Ponteix. Tous souhaitent à M. l'abbé Couture la plus cordiale bienvenue. M. l'abbé M. Minne, vicaire, devient chancelier. Les paroissiens regrettent son départ.

M. et Mme Philias Brière ont assisté au jubilé d'argent de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie, à Virden, Man.

M. Raymond Piché, séminariste chez les Pères Blancs d'Afrique, à Onchista, New York, passe ses vacances, jusqu'au commencement de septembre, chez ses parents, M. et Mme Armand Piché.

Mme Armandine Laflamme, de St-Boniface, autrefois de Ponteix, visite des amies.

M. et Mme Esidore Desautels ont visité leur fils, Armand, à Prince-Albert.

MM. et Mmes Lucien et Fernand Desautels sont partis pour un voyage à Vancouver et Victoria, le 25 juin.

MM. et Mmes Alcide Bonneville et Noël Lacoursière ont passé quelques jours à Great Falls, Montana.

M. et Mme Jean Lacoursière et leur fille, Paulette, ainsi que Mme Léonie Binzerberg, de Calgary, visitent M. N. Lacoursière, M. et Mme Jean Stringer et Mme Yvonne Lacoursière.

M. et Mme Elphège Coulombe, d'Edmonton, visitent leurs oncle et tante, M. et Mme Emery Douville.

## Le bill des droits de l'homme...

(Suite de la première page)

nir l'appui de toutes les provinces à un tel amendement.

Il a déclaré que si jamais les provinces désiraient avoir un amendement constitutionnel, le gouvernement fédéral offrirait immédiatement sa coopération. Il a exprimé l'espoir qu'entre-temps, les provinces adopteront leur propre bill des droits valable dans les limites de leur juridiction propre.

**Le chef de l'opposition**

A elle seule, une déclaration fédérale des droits de l'homme ne saurait assurer le respect des libertés civiles, a déclaré le chef de l'opposition, M. Pearson, lors du débat sur le bill des droits.

Selon l'opposition libérale, il faudrait une mesure qui assurerait le respect de l'individu par les provinces et par les lois qu'elles édictent.

Imité en cela par M. Hazen Argue, leader parlementaire de la CCF, M. Pearson a cité à cet égard ce qu'a fait la Saskatchewan, puis il a mentionné ce que se propose de faire M. Jean Lesage à la tête du nouveau gouvernement québecois.

J'ai dit plus d'une fois, a poursuivi M. Pearson, que le domaine des droits et des libertés s'étend de la compétence fédérale à la compétence provinciale, ce que le premier ministre devrait savoir mieux que moi, puisqu'il est avocat.

M. Pearson a déclaré trouver étrange qu'Ottawa n'ait pas consulté les provinces ou tout au moins la Cour suprême du Canada avant de rédiger un projet de loi "qui n'apporte rien de nouveau et qui ne fait que confirmer ce qui a toujours existé".

Toujours dans ce même ordre d'idées, celui des consultations, le chef libéral estime qu'il aurait fallu soumettre aux provinces un projet d'amendement à la constitution, de façon à y insérer tout ce qui concerne le respect des libertés civiles.

**Accord sur le principe**

Malgré les restrictions qu'il apporte et les mises en garde qu'il fait, le chef de l'opposition assure le premier ministre qu'il n'existe sûrement pas de différence d'opinions aux Communes en ce qui concerne l'importance de protéger les droits de l'homme.

"Nous savons tous, dit-il, que le prix de la liberté est l'éternelle vigilance". Néanmoins, il estime que même un texte de loi ou une solennelle déclaration ne saurait engager qui que ce soit, — si la bonne volonté manque.

Poursuivant son exposé, le chef de l'opposition a cité aux Communes certaines opinions relevées dans les journaux ou les périodiques au sujet du projet de loi de M. Diefenbaker.

Du groupe, choisissant les opinions défavorables, dont celle du professeur Scott, M. Pearson a fait remarquer que nous n'avons peut-être pas réellement besoin d'une telle déclaration.

Selon le professeur Scott, appuyées sur la Grande Charte, les libertés britanniques n'ont nul besoin d'autre confirmation.

A cette opinion, M. Pearson a par suite opposé la thèse contraire, soit celle de ceux qui désirent tellement voir adopter un bill des droits de l'homme "qu'ils sont prêts à accepter et appuyer n'importe quel bill, se disant que même un mauvais bill est préférable à rien du tout".

"Nous n'appuyons ni l'une ni l'autre de ces théories opposées, ajoute M. Pearson. Toutefois, si nous devons adopter un projet de loi destiné à assurer le respect des libertés humaines, nous souhaitons que ce soit une bonne et solide mesure".

**Sécurité sociale**

Au terme de ses remarques, le chef libéral a fait une sérieuse mise en garde contre le "paternalisme d'Etat".

Rappelant les pressions de tous genres exercées auprès du gouvernement par certains éléments de la population qui réclament un nombre toujours plus grand de mesures de sécurité sociale, M. Pearson a fait appel à la logique.

"Depuis quelques années, dit-il, les demandes du public envers l'Etat se font accompagnées de récriminations contre l'ingérence de l'Etat dans la vie personnelle des citoyens, ingérence que les demandes ont facilitée et, dans certains cas, rendue inévitable".

Le gouvernement, a-t-il poursuivi, ne peut assurer certains services aux citoyens sans, du même coup acquérir une certaine autorité qui devient alors nécessaire.

En d'autres mots, dit-il, l'augmentation de la sécurité sociale, si désirable soit-elle, si nécessaire même parfois, peut souvent se traduire par une augmentation des pouvoirs de l'Etat, minant ainsi la liberté et les droits des citoyens qui bénéficient de ces mêmes mesures de sécurité.

Voilà, dit-il, le grand dilemme d'une démocratie en mouvement. Avant toute chose, il importe de se souvenir que les droits des citoyens priment tout et ne peuvent être l'objet de restrictions, à moins que la sécurité de l'Etat ne l'exige.

**Débat autour du bill**

Le débat autour du bill des droits de l'homme s'est tranquillement allongé d'une vingtaine de discours, lundi, aux Communes. Dans l'après-midi, une quarantaine de députés ont tenu le coup en Chambre devant des galeries désertes. Le soir, il y eut jusqu'à 95 députés (à 8 h. 30), mais l'assistance se tint aux environs de 70 durant la majeure partie de la soirée. Les Communes comptent 265 sièges. Le public était plus nombreux que dans l'après-midi dans les galeries.

Le premier ministre Diefenbaker, parrain du bill, a été constamment présent.

## Dumas

**Va-et-vient**

M. Pierre Charles est employé d'un café, à Kenosee, Sask., pour le temps des vacances.

M. Aristide Dumont et Mlle Mary Smith, de Regina, sont en visite chez M. et Mme O. Legault.

M. et Mme Robert Jaques reçurent la visite de leurs enfants et de M. et Mme W. Jackson, de Kelso.

Etaient en visite chez M. et Mme Alex. Boulet, pour leurs vacances et la longue fin de semaine: leurs fils et fille, Lucien et Louise; Mme George Simpson, de Toronto; M. et Mme Adélard Boulet et leur fils, Wayne, de Dunrea; M. et Mme Théodore Martin, de Storthoaks; M. et Mme Roland Boulet et leurs enfants, Colette et Daniel, d'Alida; Mlle Thérèse Boulet et ses deux amies, Mlles Raynalde et Joyce DeLorme, de Winnipeg. Un souper, préparé sur foyer extérieur, réunit toute la famille.

Mme Georgette Lemoine et sa fille, Denise, accompagnées de Mme R. Zébière, se rendirent à Brandon, visiter Mme Hermine Bode, et visiteront Mme S. Marion, à Virden.

**Malades**

Prompt rétablissement à M. Lionel Zébière, de retour chez lui après un séjour à l'hôpital de Wawota, et à Mme Alphonse Lamontagne, patiente au même hôpital.

## Gravelbourg

**Çà et là**

Mme Arcade Bourgeois et M. et Mme Armand Denis, de St-Boniface, sont en promenade chez M. et Mme Germain Clermont.

M. et Mme Raymond Thibodeau, de Calgary, Alta, sont en visite chez les familles Oscar Piché et Henri Thibodeau.

Trois jeunes demoiselles de Gravelbourg partiront au début de septembre pour la province de Québec afin de se préparer à l'enseignement, dans les écoles normales. Elles sont Mlles Georgette Bourgeois, Claudette Maillhot et Claudette Lemyre. Elles seront de compagnie avec Mlles Claire Caron, de Montmartre, Gayle Bellefleur et Jacqueline Duperrault, de Willow-Bunch, Noëlla Morin, de Ferland, et Gisèle Lemieux, d'Alida. Ces jeunes filles ont toutes gagné des bourses substantielles de l'A.C.F.C. Merci à l'A.C.F.C. et félicitations aux heureuses gagnantes.

M. Jacques Morin, fils de M. et Mme Noé Morin, est revenu de Toronto après avoir fait des études comme orfèvre.

Mlle Jeannine Moquin, fille de M. et Mme Paul Morin, est revenue de l'Europe après avoir visité 27 pays. Elle avait été partie pendant treize mois.

M. et Mme Cyprien Savarie, de Cranbrook, C.-B., étaient en promenade chez M. et Mme Henri Lemyre. De là ils sont partis pour Avonlea, Sask., en promenade chez Mme Gracia Boucher, MM. et Mmes D. Forer et J. Jelinski.

Mmes Ena Gauthier et D. Piché sont parties pour Rochester, Minn., où Mme Gauthier passera un examen médical. Mme Piché visitera son fils, Paul.

Tous les paroissiens regrettent le départ de M. l'abbé G. Couture qui deviendra curé de Ponteix. M. l'abbé M. Minne le remplacera comme chancelier du diocèse.

M. et Mme Roger Péreux étaient en promenade chez M. le Dr et Mme W. T. Sheer. Ils visiteront aussi leurs fils, Denis et Edouard. Ces derniers sont allés visiter leurs père et mère à Pine Falls, Man.

## *Les marchés*

**BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES**

(Commission House Prices)

le 8 juillet

**BEURRE**

| | |
|---|---|
| Cremerie, admissible | 62½ |
| Crémerie, non admissible | 61½ |

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

**OEUFS**

| | |
|---|---|
| Grade A larges | .28 |
| Grade A moyens | .20 |
| Grade A petits | .14 |
| Grade B | .19 |
| Grade C | .12 |

**POULETS**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plus de 6 lbs | .33 | .28 | .20 |
| 5-6 lbs | .30 | .25 | .17 |
| 4-5 lbs | .24 | .19 | .11 |
| Moins de 4 lbs | .18 | .13 | .08 |

**VOLAILLES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Plus de 5 lbs | .21 | .19 | .09 |
| 4-5 lbs | .18 | .17 | .07 |
| Moins de 4 lbs | .16 | .14 | .05 |

**MARCHE AUX BESTIAUX**

| | |
|---|---|
| **Bouvillons:** | |
| De choix | $23.00-$23.50 |
| Bons | 22.50- 23.00 |
| Moyens | 20.00- 22.00 |
| Ordinaires | 16.00- 19.00 |
| **Génisses:** | |
| De choix | $20.00-$21.50 |
| Bonnes | 20.00- 21.00 |
| Moyennes | 18.00- 19.50 |
| Ordinaires | 15.00- 17.00 |
| **Vaches:** | |
| Bonnes | $16.00-$16.50 |
| Moyennes | 14.50- 15.50 |
| 'Canners' et 'Cutters' | 11.00- 14.00 |
| **Taureaux:** | |
| Bons | $17.00-$18.00 |
| Ordinaires | 14.00- 15.00 |
| **Veaux de boucherie:** | |
| Bons | $28.00-$30.00 |
| Moyens | 22.00- 27.00 |
| Ordinaires | 15.00- 21.00 |
| **Porcs:** | |
| Grade A | $23.75-$24.25 |
| Truies | 12.00- 13.00 |
| **Agneaux:** | |
| Du printemps | $28.00 |

# L'élection de l'Abbé de St-Pierre de Muenster, Sask., est confirmée

CITE DU VATICAN (CCC) — L'élection du R. P. Jérôme Weber, O.S.B., comme Abbé de l'abbaye bénédictine "nullius" de St-Pierre de Muenster, en Saskatchewan, vient d'être confirmée par le Saint-Siège. La nouvelle a été publiée dans l'"Osservatore Romano" du 28 juin.

Le Révérendissime Père Dom Jérôme Weber avait été élu Abbé de son monastère le 6 avril dernier. Il succède au Révérendissime Père Dom Sévérin Gertken, décédé le 10 mars. Il est le quatrième Abbé de St-Pierre de Muenster.

L'élection du nouvel Abbé s'était déroulée le 6 avril. Elle avait été présidée par le Révérendissime Père Dom Dennis Stiltmatter, archiabbé du monastère St-Vincent de Latrobe, Penn., et président de la Congrégation américaine-cassinienne de l'Ordre de St-Benoit.

Le nouvel Abbé de St-Pierre de Muenster est né à Muenster le 14 septembre 1915. Il est le fils aîné de M. et Mme Pierre Weber, qui habitent maintenant Saskatoon. Il a fait ses études à Muenster, au Collège Campion de Regina et à l'Université du Manitoba, à Winnipeg, où il a obtenu son baccalauréat ès arts.

Il a prononcé ses voeux dans l'Ordre de St-Benoit, en 1937, et a été ordonné prêtre en 1941, après avoir fait ses études théologiques à l'abbaye de St-Jean de Collegeville, au Minnesota.

Après son ordination, il a été nommé professeur au Collège St-Pierre, à Muenster. Plus tard, après deux années d'études supérieures à l'Université de la Saskatchewan, il obtenait une maitrise en histoire.

En 1958, il était élu prieur de l'abbaye de St-Pierre de Muenster, succédant ainsi à celui par qui il avait été baptisé, le R. P. Peter Windschiegl, qui fut prieur de l'abbaye pendant 44 ans.

## Debden

**Mariage**

Le mardi 21 juin, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de M. Luc Lehouillier avec Mme Laura Lamotte. MM. Alfred et Laurier Lehouillier, père et frère du marié, étaient témoins. Le garçon d'honneur était M. Emile Lehouillier, frère du marié, et la fille d'honneur, Mlle Claudette Couture.

**Malades**

Mmes Wilfrid Parent et Robert Laitre sont de retour d'un séjour à l'hôpital de Big River.

Prompt rétablissement à Mme Willie Sévigny, patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert, et à M. E. Dressler, agent de gare, patient à l'hôpital de Saskatoon.

**Va-et-vient**

Mlles Pauline Demers et Thérèse Bilodeau sont de retour dans leurs familles après une absence de dix mois. Mlle Demers a suivi un cours pédagogique à St-Hyacinthe et Mlle Bilodeau, à Sherbrooke, P.Q.

M. Ulysse Larouche, de London, Ont., est venu rendre visite à sa soeur, Mme Philippe Lamy.

M. Théophile Leclerc a eu la visite de ses deux filles, la Rév. Sr Ste-Roseline, des Soeurs de la Providence, de Vancouver, et Mme Armand Lapalme, de Sudbury, Ont.

M. et Mme Gibney sont allés à Duck Lake assister aux funérailles de Mme Lenovaz, tante de Mme Gibney.

MM. et Mmes Paul-Henri Paquette, Maurice Gauthier et Robert Sévigny, Mme Marie Tremblay et M. Albert Parent, de la Colombie-Britannique, sont en visite chez leurs parents et amis.

Mlle Solange Desrochers, institutrice à Marcelin, passe ses vacances dans sa famille.

La Rév. Sr Joseph-Arthur, MM. et Mmes Daniel Paquette et Théobald Huot et Mme Laurent Bujold, de Cold Lake, Alta, qui est venue se joindre à eux, sont allés aux funérailles de M. Damase Huot à Kamsack.

# Chevaliers de Colomb

**Conseil Mgr Gaire no 4850**
**Redvers, Sask.**

Comme nous sommes parvenus à la fin d'un terme dans l'organisation des Chevaliers de Colomb, il serait peut-être bon de nous arrêter un instant et nous demander si nous sommes satisfaits de ce qui a été accompli durant cette période, si nous avons donné notre entière contribution au progrès ou au succès de notre Ordre. A nous d'y répondre. Il n'est jamais trop tard, et c'est le moment de prendre de bonnes résolutions pour assister à toutes les réunions et participer aux activités. Beaucoup plus pourrait être accompli si tous donnaient de leur temps et de leurs efforts. N'oublions pas qu'une chaine est à la merci de la maille la plus faible.

Je désire vous remercier pour la coopération que vous m'avez donnée durant les quelques mois d'existence de notre conseil. J'espérais être remplacé par un plus jeune rempli d'énergie, mais répondant à votre désir pour continuer le travail fait jusqu'à date, je compte de nouveau sur votre collaboration et compréhension devant mon enthousiasme à faire progresser notre conseil et lui donner une place tout au moins reconnue parmi les conseils de cette province.

Je viens féliciter tous les officiers qui ont été nommés à la direction de notre conseil durant la dernière réunion et j'espère que Dieu, nous aidant et nous donnant la main, nous aurons une année active et remarquable qui mettra encore davantage en valeur les principes de notre ordre. Notre aumônier d'état, durant le congrès, nous donnait comme mot d'ordre de tout faire pour la plus grande gloire de Dieu, et il ajoutait que c'est par la charité que nous serons jugés; à nous Chevaliers de Colomb de la pratiquer et d'en être les promoteurs dans nos paroisses.

Je remercie bien sincèrement ceux qui ont travaillé et organisé le bingo à Redvers, pour nos oeuvres.

Nous désirons adresser les félicitations des Chevaliers de Colomb à un de nos vénérables frères du clergé, M. l'abbé H. Delisle, à l'occasion du vingtième anniversaire de son ordination sacerdotale et nous lui souhaitons de tout coeur de nombreuses années de fructueux ministère.

Félicitations aux élus du nouveau conseil: Grand Chevalier, Alphonse Aimé; Député Grand Chevalier, Alexandre Gervais; Chancelier, Georges Rogg; Archiviste, Henri George; Trésorier, Henri Paradis; Cérémoniaire, Maurice Desautels; garde intérieur, Ernest Sylvestre; gardes extérieurs, Camille Lemieux et Georges Monin; syndic, Gilbert Mahin.

**Notes**

Le Conseil Mgr Gaire, depuis sa fondation (le 27 septembre 1959) a donné $406.00 en dons de charité.

En Saskatchewan, il y a 8,427 Chevaliers de Colomb.

Au 1er mai 1960, 3,660,182 personnes ont demandé aux Chevaliers de Colomb des renseignements au sujet de notre religion, tel qu'annoncé dans les journaux. 379,490 ont demandé notre cours gratuit d'instruction religieuse, augmentation de 42,712 sur 1959.

Les frères Alphonse, Aimé et Alfred Chicoine assistèrent au congrès d'état, à Saskatoon, le 22 mai. Ils eurent le plaisir de rencontrer le Grand Chevalier Suprême, le frère Luke Hart. Quoique âgé, il est encore très actif dans le domaine de la Chevalerie.

La somme de $25.00 sera donnée pour le concours oratoire annuel des classes de l'école supérieure, à Bellegarde.

La somme de $5.00 a été remise à chaque élève finissant de l'école de Bellegarde.

Un tournoi de balle molle est à l'affiche pour le mois de juillet. Veuillez avertir les jeunes de se préparer pour ce tournoi, afin d'en faire un succès.

Le pique-nique des Chevaliers de Colomb cet été aura lieu à Cantal, le 24 juillet. Prix d'entrée: 50c pour les adultes et 25c pour les enfants. La viande cuite à la "barbecue" sera fournie à raison de 50c pour les adultes et 25c pour les enfants. Le reste du repas devra être apporté par chaque famille. Ce sera une magnifique fête familiale et fraternelle. Bienvenue aux Chevaliers et à leurs familles.

BATOCHE.

**Remerciements**

Les gagnants des prix offerts par les Chevaliers de Colomb vous remercient. "Agréez, messieurs, avec cet hommage de notre gratitude, l'expression de notre admiration pour l'oeuvre catholique et française que vous poursuivez . . ." (signé) Donald George, Guy Moreau, Gisèle Lemieux, Robert Laval, Angèle et Dianne Germain.



M. Daniel Couture, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Couture, de Gravelbourg, et président de la classe de Rhétorique du Collège de Gravelbourg, passe ses vacances d'été dans la belle province de Québec grâce à une initiative de M. Alfred Rouleau, directeur de l'Assurance-Vie Desjardins à Lévis et grand ami des Canadiens français de l'Ouest canadien. M. Rouleau cherche sans cesse de nouveaux moyens d'aider ses compatriotes des Prairies. Sa dernière initiative fut justement d'inviter un jeune étudiant de l'Ouest à aller travailler pour sa compagnie pendant l'été et du coup s'initier à la vie culturelle et économique du Québec.

M. Daniel Couture fut choisi par ses confrères du Collège de Gravelbourg avec l'approbation des autorités. Membre d'une famille de 11 enfants, il collabore activement durant l'année scolaire à la Cité Etudiante, à la chorale du Collège, aux Académies française et anglaise, et on dit qu'il est un as au ballon-panier: pas surprenant qu'il soit le capitaine des Alouettes, club champion de la Saskatchewan dans la catégorie Senior B.

M. Alfred Rouleau souligne dans une lettre à la rédaction que les réactions de M. Couture depuis son arrivée à Lévis sont extrêmement intéressantes, et il dit que cette première expérience fera certainement naitre dans l'avenir d'autres initiatives encore plus profitables à notre groupe minoritaire, initiatives qui auraient au moins autant de valeur que les souscriptions annuelles.

# Service, à Coderre, le 27 juin, de M. E. Coderre, pionnier-fondateur

CODERRE — La mort vient de ravir subitement à l'affection des siens, M. Eudore Coderre, qui laisse dans le deuil son épouse, née Claudia Charbonneau; trois fils, Lionel, membre à la Législature de la Province, Yvon et Edouard; une fille, Lorette (Mme Gallea), de Detroit; et 18 petits-enfants. Une autre fille, Lucille (Mme Huebner), de Detroit, l'a précédé dans la tombe l'été dernier à la suite d'un accident de la route, dans le Minnesota, alors qu'elle venait, avec sa famille, visiter ses parents.

M. Coderre naquit à St-Damase, Qué., le 11 juin 1887, il vint prendre un homestead dans la Saskatchewan en 1909 et prit charge du premier bureau des Postes de la colonie qui prit alors le nom de Coderre, office qu'il garda jusqu'à sa mort; il avait ouvert un magasin quelques mois après l'installation du Bureau de Poste, et il était encore actif dans son magasin, le jour de sa mort. Il était Chevalier de Colomb du 4e degré, il avait rempli les charges de maire du village, de syndic de la paroisse, et il faisait parti de l'association des Maitres de Postes de la Saskatchewan. Commissaire d'école et juge de paix durant sa longue et active carrière, il était aussi très intéressé dans les sports, surtout la balle, et on voyait M. Coderre à toutes les grandes joutes, papier et crayon en main, car il aimait enregistrer les points des joueurs.

Le service funèbre fut chanté le lundi 27 juin, à 10 h. 30, dans l'église paroissiale, par M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, assisté du R. P. Denis Comeau, O.M.I., du collège de Gravelbourg, comme diacre, et de M. l'abbé A. Krivanek, curé de Hodgeville, comme sous-diacre. Mgr Albert Vachon, P.D. et ancien curé de Coderre durant 13 ans, assistait au choeur. M. l'abbé Roger Ducharme et les Révérendes Soeurs de la Sainte Famille, de Gravelbourg, ont bien voulu aider les chantres pour la circonstance.

Les porteurs actifs étaient MM. Jean Huel, Eugène Peltier, Emile Gaucher, Raymond Lebrun, Hilarion Marceau et Noé Blanchard, tandis que les porteurs honoraires étaient des Chevaliers de Colomb, de Coderre et de Gravelbourg et des vieux amis de la famille. La quête fut faite par Maurice Beaudette et Robert Alix.

On remarquait beaucoup de parents et d'amis de Laflèche, Radville, Hodgeville, St. Boswells, Vanguard, Gravelbourg, Assiniboia et Moose Jaw, venus rendre un dernier hommage au cher disparu.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

## Jackfish

**Va-et-vient**

Le R. P. J. Amourus, O.M.I., missionnaire du Mackenzie et cousin de la Rév. Mère Jean-de-la-Croix, a passé quelques jours au presbytère. Il présenta aux paroissiens d'intéressants films du Nord.

Le R. P. A. Girard, O.M.I., est allé faire sa retraite à Edmonton; un prêtre le remplacera pour les offices de vendredi et de dimanche.

Plusieurs se sont rendus à Fairholme pour le bingo qui eut lieu le 27 juin, mais aucun d'eux n'a été chanceux.

M. et Mme Henri L'Heureux et leur famille, ainsi que Mme Hamel et son fils, Bernard, sont partis pour Rocky Mountain House où, pendant une dizaine de jours, ils visiteront des parents. M. et Mme Georges L'Heureux vont garder chez M. Henri L'Heureux pendant l'absence de ces derniers.

Mlle Elise Carignan est revenue de Domremy, dans sa famille, pour les vacances.

Mlle Italia Nolin, de Grande Prairie, a visité ses parents pendant quelques jours.

Le R. P. G. Nogue, O.M.I., professeur au Collège de Gravelbourg, était de passage ici récemment.

Etaient hospitalisés dernièrement: le bébé Melvin Cadrain, Claudette Arcand, Henri Baillargeon et Mme Emile L'Heureux. A tous, un prompt rétablissement.

Mme Elmer Lacoursière et ses enfants, de North Battleford, étaient en visite chez M. et Mme Régis Duhaime, récemment.

Mme Henri Bru ainsi que sa fille, Mme L.-P. St-Amant, partent pour l'Europe. M. L.-P. St-Amant se rend dans la province de Québec.

**Mariage**

Le 25 juin, le R. P. A. Girard, O.M.I., bénit l'union de M. Denis Blanchette avec Mlle Shirley Strong. Les mariés et tous les invités se sont rendus à la réception à North Battleford, chez M. et Mme Hood, soeur et beau-frère de la mariée. Meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

## Ferland

**Va-et-vient**

M. l'abbé J. Bernier, curé, et quatre délégués, MM. Joseph Morin, Alfred et M. et Mme Avila Chabot, sont allés à l'assemblée annuelle de Radio-Gravelbourg, le 26 juin dernier.

M. et Mme Louis Fournier, ainsi que Gérard et Denise, sont allés au mariage de leur fille et soeur, Lorraine, à M. E. Godberson, de Calgary, Alta.

M. Georges Lacosse est allé visiter son épouse, hospitalisée à Regina.

M. et Mme Adrien Brisbois, ainsi qu'Aimé, sont allés à Saskatoon pour soins médicaux.

M. et Mme Sylvio Clermont, ainsi que M. et Mme Walter Morrissette, sont allés au mariage de leur nièce, à Bonnyville, Alta. Ils visiteront leur frère à North Battleford et se rendront jusqu'à Edmonton.

Mme Joseph Chabot, ainsi que Viateur, sont allés passer une fin de semaine chez leurs filles et soeurs, à Taber, Alta.

M. et Mme Gilles Boisvert et leurs enfants, de Calgary, ainsi que M. et Mme Léonard Bouffard et leurs enfants, de Vanguard, étaient en visite chez M. et Mme Paul Morin.

M. et Mme Rouleau et leurs filles, de Ponteix, visitaient M. et Mme Gérard Desharnais.

Mme Céline Douville était chez M. et Mme Médelger Chabot.

Mme Antonio Chabot est allée suivre un cours d'enseignement de six semaines, à l'Université de Saskatoon.

Mlle Edithe Chabot est partie en vacances, à Vancouver, pour une couple de semaines.

Une vingtaine de Guides et Jeannettes sont allés au Camp Lemieux, du Lac Pelletier, pour une semaine.

M. et Mme René Perrault, de Val Marie, étaient de passage chez M. et Mme Arthur Carrier.

Mme Raymond Fournier, de Saskatoon, ainsi que Mme Goodwin, de Prince-Albert, visitaient les familles Chabot et Larose.

Une belle réunion de famille eut lieu dernièrement chez M. et Mme Louis Fournier, à l'occasion de la visite de M. et Mme C. Hnélica et leur bébé, d'Uranium City, et de M. et Mme Lawrence Janis et leurs enfants, de Montréal. Parmi la parenté, on remarquait: M. et Mme E. Kupchyk et leurs enfants, de Regina; M. et Mme Alfred Marcotte et leurs enfants, de Swift Current; M. et Mme Donauer et leurs famille, de Webb; M. et Mme Hervey Smith et leur famille, M. et Mme Louis Fournier, de Meyronne; M. et Mme Gaston Fournier et leurs enfants, de Mankota; Lise, de Regina; et Gaston.

MM. et Mmes Alfred et Robert Chabot sont allés à Regina pour affaires, la semaine dernière.

M. Albert Fauchon, de Saskatoon, se rendaient chez M. et Mme Thomas Fauchon, récemment.

Mme Z. Massé, de Val Marie, visitaient ses enfants, M. et Mme Hector Massé.

# La paroisse de Laflèche célèbre le jubilé d'argent de son curé

LAFLECHE — Le 27 juin dernier, les paroissiens de Laflèche célébrèrent avec l'éclat qu'il convenait, les 25 années de prêtrise de leur curé, M. l'abbé Arthur Moquin. Un fort concours de parents, de visiteurs et de membres du clergé s'unit aux paroissiens pour ce jour de fête.

A 10 h. 30, il y eut messe solennelle célébrée par le jubilaire, assisté de MM. les abbés R. Bérubé, curé de Mazenod, et Oscar Lemay, curé de Val Marie, tous deux ordonnés aussi en 1935.

Les sermons de circonstance furent donnés, en anglais, par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, et en français, par le R. P. A. Beauchamp, O.M.I., du collège St-Jean d'Edmonton. Le propre de la messe d'Action de grâces fut chanté par quelques confrères du jubilaire, et le commun, par la foule.

Dans le sanctuaire on remarquait Mgr R. Lussier, P.D., d'Assiniboia; Mgr A. Vachon, P.D., curé d'Assiniboia; M. le Chanoine C.-H. Lapointe et M. l'abbé Roland Lemire, de Trois-Rivières; MM. les abbés O. Moquin, curé de Somerset, Man., A. Latendresse, de Willow-Bunch, G. Couture, chancelier de Gravelbourg, et le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., supérieur du Collège de Gravelbourg. Assistaient aussi à la messe, les confrères suivants: MM. les abbés L. Poulin, Roger et Fernand Ducharme, B. Adée, A. Bouchard, A. Chabot, E. Laprise et M. Minne. Parmi les religieuses, il y avait Mère St-Zacharie, R.J.M., la Rév. Sr St-Isidore, M.O., Mère St-Jean-de-Kenty, R.J.M., les Rév. Srs Marie-Joséphine et Marie-Dolorès, deux Soeurs Grises de l'hôpital de Gravelbourg, et deux Petites Soeurs de la Ste-Famille, de l'évêché.

Parmi les parents venus de loin, il y avait Mme T. Moquin, belle-mère de M. l'abbé Moquin, de Montréal, Mme Aldéus Turenne, Mlle Jeanne Nobert et M. Armand Nobert, de Lac-aux-Brochets, P.Q., Mme Rose Kolb, de Milwaukee, Wis., M. Roch Ste-Marie, de St-Lambert, P.Q., Mmes Lucienne Champagne, Jean Lagassé et Rosa Bouchard et M. et Mme Isabey, du Manitoba, Mme Blanche Moreau, de Somerset, Man. De Gravelbourg, il y avait la famille Paul Moquin; de Sedley, M. et Mme Paul Béchard; de Lajord, M. et Mme Jérôme Béchard; de Coderre, Mme Bertha Gaucher.

M. l'abbé Arthur Moquin

Après la messe tous se rassemblèrent à la salle paroissiale afin de participer à un délicieux banquet organisé par les dames de la Ligue, aidées des Dames de Ste-Anne, sous la direction de Mme A. Toupin. La salle était décorée avec goût pour la circonstance. Après le diner, M. l'abbé Ovila Moquin, cousin du jubilaire, adressa la parole au nom de la famille Moquin, M. l'abbé G. Couture présenta les voeux du clergé diocésain, et le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur du collège, parla au nom de l'Alma Mater du jubilaire. M. Maurice Verhelst, grand chevalier, était le maitre de cérémonies. M. Karl Klein, M.P.P., lut l'adresse en anglais, et M. E. Bilodeau, celle en français. Les syndics, MM. A. Clermont et M. Andries présentèrent une bourse au nom des paroissiens.

M. le Curé adressa la parole, parlant surtout de la vocation sacerdotale et de l'union qui existe entre le prêtre et le fidèle. Il termina en remerciant chaleureusement ceux qui prirent part à ces belles fêtes et les paroissiens pour leur dévouement à son égard.

Il y eut ensuite la bénédiction du Très St-Sacrement. M. le Curé était assisté de MM. les abbés O. Moquin et M. Minne. Ensuite, tous se rendirent sur le parterre du presbytère pour quelques photos et afin de rencontrer le jubilaire.

## Laflèche

**Va-et-vient**

M. et Mme Jelinski, de Regina, visitèrent leur oncle, M. Edgar Piché.

MM. C. et Jos. Périgny et Marcel Dumont se rendirent à Saskatoon pour affaires.

Mme Madeleine Coupal, de Regina, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme H. Dumélie.

M. et Mme Charles Beaudoin et leur famille, de Trail, C.-B., sont actuellement à visiter leurs parents, M. et Mme Henri Beaudoin.

Mme Paul Thuot, d'Ottawa, visitaient des amis de Laflèche, récemment.

M. et Mme Adrien Belcourt sont rendus à leur chalet à Fort Qu'Appelle.

M. et Mme Maurice Périgny, Mme A. Desmarais et sa fille, Rose-Marie, conduisirent leur père et grand-père, M. A. Périgny, à la clinique de Regina.

MM. et Mmes A. Jan et François Poliquin se rendirent à Storthoaks, afin d'y visiter leurs parents.

M. Emilien Forgues se rendait à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où il vient de subir une première opération.

Mlles Doris Périgny, Rose-Marie Desmarais et Martha Watteyne seront employées d'été à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Jules Minne sont à visiter leur fille religieuse chez les Soeurs Oblates de St-Boniface.

Les Enfants de Marie ont eu leur pique-nique annuel, le mardi 29 juin.

Les Chevaliers de l'Autel partaient, le 2 juillet, pour un pique-nique à Lac Pelletier. M. le Curé, MM. H. Brière, G. Klein et O. O'Neill les conduisirent au camp Lemieux.

Mme Bertha Spronken, de St-Hyacinthe, P.-Q., visite M. et Mme A. Rosy.



# Chronique de CFRG

**710 (1230) Kilocycles**

Devant un bon nombre de délégués venus de toutes les parties de la province, l'assemblée plénière de Radio-Gravelbourg Ltée s'est tenue le dimanche 26 juin, dans la salle paroissiale de Gravelbourg.

L'ouverture de la séance eut lieu à 3 h. de l'après-midi, sous la présidence de M. le Dr Rosario Morin, et sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

L'examen des différents rapports présentés par M. Dumont-Lepage, directeur-gérant, ainsi que par MM. les abbés Bérubé et Roger Ducharme, respectivement président du conseil de surveillance et président du conseil des programmes, a donné lieu à de très intéressantes discussions et plusieurs résolutions ont été prises en fin de séance.

A 6 h. du soir, un succulent diner fut servi aux délégués et ensuite la séance reprit ses travaux, qui prirent fin à 11 h.

La question de la télévision a fait l'objet d'un examen spécial au cours duquel tous les délégués ont manifesté leur enthousiasme en faveur de l'obtention d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Les organismes responsables ont reçu à ce sujet des directives précises.

Voici les noms des membres du nouveau bureau de direction: président, M. le Dr Rosario Morin; vice-président, M. Roland Pinsonnault; secrétaire-trésorier, M. Dumont-Lepage; président du conseil de surveillance, M. l'abbé Bérubé; président du conseil des programmes, M. l'abbé Roger Ducharme; conseillers, les RR. PP. R. Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, et W. Piédalue, O.M.I., du Collège Mathieu de Gravelbourg, Mmes Raymond Girardin, de Meyronne, et Jean Cornet, de Val Marie, MM. les docteurs André Lizaire, de Willow-Bunch, et Jean Dupont, de Regina, et M. Jérôme Béchard, de Lajord.

Des remerciements furent adressés aux membres du bureau sortant de charge ainsi qu'aux membres du personnel de CFRG.

TCHANTCHET.

## New Westminster

**(Notre-Dame-de-la-Paix)**

**Départ**

Après avoir passé l'hiver chez sa fille, Mme Marcoux quitte la paroisse pour quelques mois et retourne en Alberta où elle va revoir sa famille et ses amis. Le lundi soir 20 juin, les dames de la paroisse lui ont fait une soirée-surprise à la demeure de sa fille, Mme Levasseur, et lui ont offert un chapelet en gage de reconnaissance pour le beau travail qu'elle a fait et l'aide qu'elle a apportée au service paroissial durant son séjour. Des dames aussi bonnes et généreuses sont de rares perles! Donc, à bientôt et aurevoir, Mme Marcoux.

**Çà et là**

Depuis une semaine, M. Emile Chérot est à l'hôpital, où il a subi une opération. Il est en bonne voie de guérison et sera sans doute bientôt de retour chez lui.

M. l'abbé N. Therrien, curé, fit une retraite d'une semaine, à Mission City, C.-B., avec plusieurs prêtres séculiers.

Etait en visite, dernièrement, chez Mme Allain, sa soeur, Mme Sater, d'Edmonton.

M. Alex. Roberge, de Rice Lake, Wisconsin, âgé de 84 ans, est venu visiter sa soeur, Mme Roberge. Mme Roberge, âgée de 82 ans, ainsi qu'un demi-frère et sa femme, ont fait le voyage en automobile et se sont arrêtés à Edmonton en passant chez M. et Mme Simard (leur nièce), de Penticton.

Les Dames Auxiliaires se préparent pour le diner de la St-Jean-Baptiste. Tous les Canadiens français sont les bienvenus à cette fête. Rendez-vous aussi au pique-nique, au parc Malkin à Maillardville. Le soir, il y aura partie de cartes et cinéma en français, à Notre-Dame-de-la-Paix.

## St-Brieux

**Mariage**

Le mardi 28 juin, le R. P. J.-A. Rivard bénit le mariage de M. William Bicklemeier, domicilié à Uranium City depuis quatre ans, fils de M. et Mme John Gessner, de cette paroisse, avec Mlle Marilyn Gwen Schell, fille de M. et Mme Zacharius Schelle, de Kinistino. Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Mike Bicklemeier et Leonard Gessner et Mlles Johanna Gessner et Jeanette Fidler. Les huissiers étaient MM. Denis Hamonic et Gérald de Goesbriand.

Durant la messe nuptiale, M. Edouard Gaillard chanta plusieurs beaux cantiques. Mlle Eva Gauthier accompagnait à l'orgue.

Le souper fut servi à la salle paroissiale à une trentaine d'invités, sous le patronage des Dames de Ste-Anne. M. Anthony Bawol, beau-frère du marié, agissait comme maitre de cérémonies. Il y eut soirée dansante à la salle paroissiale le même soir. L'heureux couple résidera à Uranium City.

**Çà et là**

Le dimanche 26 juin fut une journée inoubliable pour vingt-sept petits paroissiens, garçons et filles, qui firent leur première communion, accompagnés à la Table Sainte par leurs parents et un très grand nombre de paroissiens.

Les Rév. Srs Marie-Aline et Cécile-Marie, Filles de la Providence, institutrices à l'école du village, sont parties pour un voyage en France. Elles ont pris l'avion à Montréal, le 4 juillet.

Mme Arsène Gallays est partie avec son jeune fils Johnnie, par avion pour Hamilton, Ont., visiter ses fille et gendre.

M. et Mme Edouard Gaillard sont déménagés le samedi 25 juin dans la maison qu'ils ont achetée de M. et Mme Harold Lefebvre.

Le dimanche soir 26 juin, avait lieu une soirée à la salle paroissiale, pour MM. et Mmes Harold et Thomas Lefebvre, et Emmanuel et Louis Buan. M. François Tinivez, au nom de la communauté, leur présenta de beaux cadeaux.

Les membres du Club 4-H et leurs parents ont eu un "weiner roast" au bord du lac, le mercredi 29 juin.

M. et Mme Bernard Tétreault ont eu la visite de leur tante, Mme George June, et de leurs cousins, M. et Mme Al Gerboth, tous de Concord, Californie.

M. Jean Leray a eu la malchance de se fracturer le bras droit en installant un pneu de camion.

## Saint-Hubert

**Va-et-vient**

Etaient en visite ces jours derniers à St-Hubert: M. et Mme R. Gaudrault et leurs enfants, de Montréal, P.Q.; Mme J. Driscoll et sa fille, Bernice, d'Handsworth; M. et Mme B. Strandlund et leurs enfants, de Broadview; Mme W. Skinner, MM. et Mmes W. Skinner, K. James et leurs familles et M. Edwin Roman, d'Alexander, Man.; M. et Mme B. Odamyk et leurs enfants, de Lenore, Man.; M. et Mme Antoine Jordens, de Kennedy; M. et Mme S. Nixon et leurs enfants, de Wapella; MM. et Mmes Albert et Armand Gatin et leur deux filles, Mme G. de Laforest et ses trois filles, et M. Jean Boutin, tous de Regina.

M. et Mme André Dunand sont partis pour deux semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Mausière, de Meskanaw.

M. et Mme C. Bachtold et leurs enfants et M. J. Poncelet sont allés en voyage à Kamloops, C.-B., et le long de la côte du Pacifique.

M. Marcel Beaujot est à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, depuis quelque temps.

M. et Mme Danny Praud, de Calgary, Alta., ont passé une semaine chez leurs grands-parents, M. et Mme O. Praud, et chez d'autres parents.

**Réunion**

Le mardi 28 juin une réunion spéciale des Dames d'Autel eut lieu chez Mme P. Jordens. Douze membres et deux visiteuses étaient présents. On s'occupa surtout des préparatifs pour le pique-nique paroissial qui aura lieu le dimanche 10 juillet. Le prix d'entrée fut gagné par Mme G. Decelles.

La soirée se termina par le goûter traditionnel. La date de la prochaine réunion sera fixée après le pique-nique.

## Vonda

**Remerciements**

Le comité paroissial de l'ACFC de Vonda désire offrir des remerciements à Mmes Marie Haudegand et Pierre Lepage qui ont si gentiment accepté d'être les surveillantes aux examens du 11 juin. Trente-trois élèves ont écrit les examens de l'ACFC.



# "Le Coin des Jeunes"





## Les vacances invitent au repos

Comme durant les vacances tout le monde se sent un peu paresseux et en profite pour se reposer, je vais suivre le conseil que quelques cousins et cousines m'ont donné et je vais moi aussi prendre un peu de repos. Donc au lieu de vous écrire un "éditorial" chaque semaine, je remplirai votre coin de suggestions pour des jeux, d'articles divers, de mots pour rire, de conseils, de renseignements, d'illustrations, etc. Cela vous permettra de vous reposer aussi la tête . . . de mes propres articles. Trouvez-vous que l'idée est bonne? Ecrivez-moi pour me dire ce que vous en pensez et envoyez-moi aussi les récits de vos aventures. Je serais très heureuse de publier vos lettres. Vos contributions personnelles sont une preuve de votre intérêt et, du même coup, rendent votre coin plus attrayant.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

## Les "cousines" écrivent . . .

Chère cousine Josette,

Je suis très heureux d'avoir gagné le premier prix. C'est la première fois que je suis aussi chanceux.

Aussi je vous remercie sincèrement des quatre dollars que vous m'avez envoyés.

Vous devez vous demander ce que je ferai de cet argent? Eh bien, je l'ai mis dans ma banque pour m'en servir plus tard quand j'en aurai besoin. Merci beaucoup.

Bien à vous,

Omer FONTAINE,
St-Pierre, Man.

* * *

Chère cousine Josette,

Je vous écris pour vous montrer mon appréciation du prix que vous m'avez décerné pour mon essai. Merci beaucoup!

Amicalement,

Alma ROY,
Otterburne, Man.

Chère cousine Josette,

J'ai été surpris quand j'ai gagné deux piastres pour ma composition. Je pensais que Gisèle Normand, ma cousine, avait la plus belle composition de la classe. Je suis content maintenant et je sais que mes parents vont être contents aussi. Un grand merci pour le prix que vous m'avez envoyé.

Clarence NEAULT,
Prud'homme, Sask.

* * *

Chère cousine Josette,

Je vous remercie des portraits et des deux piastres que vous m'avez envoyés. Maman va m'acheter quelque chose. Je vais faire encore des compositions. J'aime cela. Tous les jours je regardais si votre lettre était arrivée. Maman l'a trouvée avant moi. Que j'étais contente.

Gisèle NORMAND,
Prud'homme, Sask.

## Avez-vous bon caractère?

Avez-vous beaucoup d'amis . . . êtes-vous susceptible . . . devenez-vous rouge de colère quand on vous joue un tour . . . AVEZ-VOUS BON CARACTERE?

Répondez franchement, sincèrement aux questions suivantes, vous le saurez.

| | OUI | NON |
|---|---|---|
| 1.—Claquez-vous les portes quand vous êtes en colère? | ........ | ........ |
| 2.—Acceptez-vous de jouer aux jeux que vous n'avez pas vous-même choisis? | ........ | ........ |
| 3.—Rendez-vous les coups à quelqu'un de bien plus faible ou bien plus jeune que vous? | ........ | ........ |
| 4.—Prêtez-vous volontiers vos livres? | ........ | ........ |
| 5.—Dites-vous souvent: "Tu m'énerves"? | ........ | ........ |
| 6.—Vous mettez-vous en colère lorsqu'on parle à voix basse devant vous? | ........ | ........ |
| 7.—Pouvez-vous bouder plus d'un quart d'heure? | ........ | ........ |
| 8.—Est-ce que vous vous découragez facilement? | ........ | ........ |
| 9.—Pensez-vous que "plus fait douceur que violence"? | ........ | ........ |
| 10.—Etes-vous furieux quand vous trébuchez? | ........ | ........ |
| 11.—Etes-vous vraiment satisfait quand l'un de vos amis est content, même si vous n'avez aucune raison d'être vous-même joyeux? | ........ | ........ |
| 12.—Avez-vous déjà cassé quelque chose dans un mouvement de colère? | ........ | ........ |
| 13.—Dites-vous des "gros mots"? | ........ | ........ |
| 14.—Vous gardez-vous de répliquer quand on vous fait une observation? | ........ | ........ |
| 15.—Frappez-vous du pied quand on ne vous écoute pas? | ........ | ........ |
| 16.—Haussez-vous les épaules? | ........ | ........ |
| 17.—Jouez-vous volontiers avec de tout petits enfants? | ........ | ........ |

— Marquez un point chaque fois que vous avez répondu "Oui" à l'une des questions suivantes: 2, 4, 8, 9, 11, 14, 17.

— Marquez un point chaque fois que vous avez répondu "Non" à l'une des questions suivantes: 1, 3, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 15, 16.

Comptez vos points:

— Si vous avez plus de 14 points, vous avez sans aucun doute très bon caractère. Vous devez avoir de nombreux amis. Ils vous resteront fidèles.

— Si vous avez entre 10 et 15 points, vous gagnerez à être un peu plus patient.

— Si vous avez entre 6 et 10 points, vous ne devez pas être d'un commerce très agréable. Vous pouvez encore vous corriger et, pour cela, il faut d'abord apprendre à être patient avec vous-même, c'est-à-dire ne pas céder à votre mauvaise humeur.

— Si vous avez moins de 5 points, rien à faire, vous avez de grandes chances d'être toute votre vie une sorte de "porc-épic".



Cette création Young at Heart pour les tout jeunes élèves, est en broadcloth d'Arnel et coton. Les plis piqués du corsage sont ornés d'appliqués de fleurs blanches et d'un ruban de velours. Ce frais broadcloth garde sa belle apparence, résiste au froissement et ne requiert que peu de repassage.

## Questions indiscrètes

1—Sous prétexte de te reposer enfin! après la fatigue des examens, fatigues-tu tout ton entourage:
a) en te levant si tard que tout l'ouvrage est fait?
b) en chantant à tue-tête pour fêter ta liberté?
c) en "bossant" toute la famille?

2—Parce que tu as passé dix mois toujours en compagnie, entres-tu maintenant dans la tour d'ivoire (ta chambre, le grenier, le garage ou la cave), pour n'être pas "achalé" par ta famille ou les voisins?

3—Ou, par contre, vas-tu chercher tes copains ou tes compagnes chez eux, à l'heure où tu sais qu'ils essuieraient la vaisselle ou tondraient le gazon?

4—Attends-tu la visite de quelque ange ou mieux de quelque archange, venu spécialement à ton intention, pour commencer d'organiser ton groupe — dans ta rue, ton village, ton coin, ton quartier?

5—Et toi, parce que c'est Paul qui est le chef du groupe, et que Paul a des défauts, vas-tu bien montrer à tout le monde que tu ne "marches" pas, mettre des bâtons dans les roues? A quoi aussi, il te faudrait un saint du ciel, donc?

6—Toi, qui sors du pensionnat, de loin la maison t'apparaissait comme une sorte de paradis terrestre. En rentrant, tu retrouves les mêmes problèmes qu'auparavant, les mêmes gens avec leurs mêmes caractères. Vas-tu leur faire payer chère ta désillusion?

7—Vas-tu commencer, dès le premier jour, à ne pas faire ta prière du matin? ni celle du soir? en prétendant tout bas que ça, c'est bon pour le temps de l'école? ou bon pour les Frères et les Soeurs? Qui surtout se trouve privé, par tes omissions?

8—Parce qu'il n'y a plus ni livres, ni règlement, ni points, ni bulletin, vas-tu devenir sourd, muet, aveugle, impotent? c'est-à-dire que tes oreilles ne recevraient plus aucune parole sensée, aucune musique; tu n'aurais jamais un mot aimable; que tu ne verrais pas la nature, que tu ne porterais pas attention aux gens; que tu ne lirais pas un seul livre; que tu ne te dégourdirais pas bras et jambes à quelque sport?

## JEUX

### Espion

Les joueurs sont des polices qui doivent capturer l'espion. Ils partent d'une ligne à 60 pieds de l'espion. Celui-ci leur tourne le dos, mais sans changer de place, il peut se retourner. Et il nomme qui il voit remuer. Celui-ci est éliminé. Le premier arrivé gagne.

### Drapeau circulaire

Il faut un mat, drapeau sur hampe ou encore un mouchoir attaché à un bâton. Un cercle de 50 pieds de diamètre. Le drapeau est placé au centre avec un joueur pour le garder. Les autres joueurs tentent alors de l'enlever, mais s'ils sont touchés dans le cercle par le gardien, ils sont morts. Celui qui réussit à enlever le drapeau est alors le gardien.

### Souris qui rampe

Les joueurs forment un vaste cercle. Un joueur est au centre, les yeux bandés, c'est le chat. Les souris rampent vers le chat, mais chacun son tour. Si le chat entend du bruit il indique du doigt une direction. S'il désigne une souris qui rempe, elle doit s'asseoir immobile. Quand toutes les souris ont rampé, celle qui a pu s'asseoir le plus près du chat a gagné.

## LES CRIS DE CERTAINS ANIMAUX

Le rugissement du lion
Le grognement du cochon
Le barrissement de l'éléphant
Le glapissement du renard
Le gloussement de la poule
Le piaulement du poussin
Le hennissement du cheval
Le roucoulement du pigeon
Le bourdonnement de l'abeille
Le sifflement du serpent
Le miaulement du chat
Le bramement du cerf
Le bêlement de la brebis
Le croassement de la corneille
Le couic-couic de la souris
Le beuglement de la vache
Le glouglou du dindon
Le grisollement de l'alouette
Le jacassement de la pie
Le huhulement de la chouette
Le guilleri du moineau
Le coassement de la grenouille
Le jappement du chien.

## Charade

Mon premier ne se trouve pas sur la terre.
Mon second est la part qui me revient.
Mon troisième, à l'école, parfois me place à la queue.

Réponse: Saint-Laurent (saint-lot-rang).

## POUR RIRE . . .

Un jour le directeur d'une école entre dans une classe et demande aux élèves:

— Qui est le plus paresseux?

Tous les élèves lèvent la main, à l'exception de Gustave.

— Pourquoi ne lèves-tu pas la main comme tes camarades?

— Trop paresseux!

— Tu mérites bien le prix. Prends cette pièce de cinquante sous.

— Voulez-vous avoir la bonté de la mettre dans ma poche?

* * *

— Maman, quel beau bracelet tu as à ton "détroit".

— A mon détroit? Tu veux dire à mon bras, je suppose?

— Non, d'ailleurs, c'est la même chose.

— Comment ça?

— Le professeur nous a dit qu'un détroit c'est un bras de mer.

# A LA CONQUÊTE DU MONDE

## 3 - Terrible aventure

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 7




1. Paul se dirige vers Jérusalem : cinquante heures à marcher! La nuit, sans doute, il dort avec les chameliers, dans l'abri des "kan", cours encadrées de galeries aux abords des villages. Arrivé à Jérusalem, il commence à prêcher, mais tous le redoutent : on se souvient de sa fureur contre les disciples de Jésus. Les auditeurs s'enfuient, craignant un piège.




2. Barnabé, qui a peut-être été son condisciple lorsqu'il suivait l'enseignement de Gamaliel, rencontre Saul. Celui-ci lui confie et sa miraculeuse conversion et sa déconvenue actuelle. Alors Barnabé lui propose d'aller le présenter à Pierre et aux apôtres actuellement à Jérusalem. Couvert de leur autorité, Saul pourrait retrouver tout son crédit auprès des auditeurs de sa prédication.




3. Ainsi fut fait. Voici Pierre et Jacques, le soir sous le berceau de vigne du jardinet attenant à la maison. Barnabé a attendu à cette heure crépusculaire pour être sûr de les trouver. Il présente Saul, et sans doute l'Esprit-Saint illumine-t-il l'âme des deux apôtres, car, nous disent les Actes : "depuis lors, Saul allait et venait avec eux dans Jérusalem, et parlait avec assurance au nom du Seigneur".




4. Mais encore une fois la parole éloquente, la dialectique serrée de Paul devant les Juifs hellénistes qui sont ses auditeurs les mécontente, et ils complotent sa mort. Une nouvelle vision avertit Paul de s'enfuir pour épargner sa vie, car, dit le Seigneur : "Je veux t'envoyer au loin parmi les nations" (Actes XXII-21). Un groupe de fidèles l'emmène secrètement au port de Césarée, où il s'embarque pour Tarse. Voici au soleil levant le navire quittant le rivage, sa grande voile déployée.

# L'enseignement religieux est trop théorique, estiment les étudiants

QUEBEC (La Presse) — Les étudiants eux-mêmes n'ont pas une très haute idée de leur comportement religieux, ni de l'enseignement reçu dans ce domaine au collège. Il arrive ainsi que "pour 3.5 pour cent . . ." l'arrivée à l'université a signifié la délivrance de la pratique religieuse. Par délivrance, nous entendons l'abandon à peu près complet de la religion.

"Environ 18.3 pour cent estiment avoir reçu une formation adéquate; ils apprécient la façon dont la religion est présentée par le programme et par le cadre de vie du collège . . . Pour quelques autres, il ne semble pas y avoir de problème.

"Tous les autres, soit 61.2 pour cent soulèvent des objections, apportent des critiques et des suggestions. La plupart reprochent à l'enseignement de la religion d'être trop théorique, négatif et séparé de l'humain".

Cette description, par les étudiants eux-mêmes, de leur comportement religieux et certains autres facteurs observés dans la province ont fait dire à l'auteur d'un mémoire: "Ainsi il est indéniable que nous passons actuellement par une sérieuse crise religieuse, crise qui fait beaucoup plus de ravages chez les élites intellectuelles et professionnelles que chez le peuple. Elle ne se manifeste pas par un anticléricalisme violent ni par des attaques de front contre l'Eglise et ses dogmes. Elle se marque surtout par une désaffection graduelle par rapport à l'Eglise et à sa doctrine ainsi qu'à la hiérarchie et par une pratique religieuse réduite aux conventions sociales".

### Une autre opinion

Tous ceux qui ont traité du problème religieux devant la Commission du programme de l'Université Laval (chargée de s'occuper d'une réforme du cours classique) n'étaient pas de cet avis, à preuve ce doyen qui écrivait: "Les étudiants d'aujourd'hui, moins jansénistes et moins formalistes que ceux d'autrefois, se permettent plus de liberté sur les choses de la religion et sur les religieux eux-mêmes, mais par contre, leur religion est plus avertie et plus sincère (et) . . . à l'extérieur, ils attirent l'attention par la diginité de leur conduite et la solidité de leurs principes".

Un diagnostic exact sur la formation religieuse du bachelier peut difficilement être établi, mais le fait que la Fédération des collèges classiques ait formé un comité des directeurs spirituels a sans doute un sens. Le but de ce comité, qui s'est réuni cinq ou six fois au cours de la dernière année, est d'améliorer l'enseignement de la religion dans nos collèges. C'est en fait reconnaître le problème: ceux qui sont sortis du collège il y a quelques années seront d'accord.

La religion n'est pas traitée au petit bonheur par les bacheliers seulement, comme le souligne le rapport de la Commission du programme: "Si les Canadiens français acceptent avec une bonne volonté évidente les directives de l'Eglise, il arrive assez fréquemment que cette acceptation ne vivifie plus rien sur le plan de la vie pratique. Il est possible de vérifier cette attitude dans le comportement social du catholique chez nous: on accepte théoriquement la doctrine sociale de l'Eglise, on connait tous les principes de la morale sociale dont on ne discute pas la valeur. On ne se gêne pas pour autant d'afficher des attitudes qui viennent en parfaite contradiction avec cette doctrine et ces principes".

### Beaucoup à faire

Et les auteurs du rapport concluent qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'éducation religieuse de notre population. "Il faudra de toute façon que, dans l'élaboration de nos programmes d'enseignement, on sache envisager franchement la réalité entière de notre attitude religieuse, afin que nos écoles puissent adéquatement préparer les citoyens dont le christianisme vivant soit capable de corriger les lacunes que nous venons de signaler, en même temps que d'exprimer la doctrine de l'Evangile dans la vie concrète du milieu dont elle doit être l'âme".

Et plus loin: "Il appartient précisément à l'école d'élaborer un enseignement suffisamment dynamique et axé sur la réalité, pour produire ces esprits adultes, conscients de leurs responsabilités et convaincus des exigences fondamentales de leur engagement chrétien. La réalisation de cet enseignement nous apparait même comme la tâche la plus importante et la plus urgente de ceux qui ont à penser l'éducation". On peut facilement conclure, avec le rapport "qu'il reste encore beaucoup à faire dans le domaine de l'éducation religieuse".

### Les vertus sociales

Si l'enseignement religieux était plus efficace, sans doute les vertus sociales du bachelier seraient-elles beaucoup plus grandes et il comprendrait "que les biens de culture qu'il a accumulés ne doivent pas être orientés vers une jouissance égoïste, mais qu'il doit les mettre au service de ses frères".

Pourtant une mentalité égoïste s'est développée chez la plupart des bacheliers, du moins si l'on en croit quelques-uns de ceux qui sont venus devant la Commission. Les bacheliers n'auraient aucune idée de ces responsabilités que leur crée l'acquisition de la culture et se croiraient parfaitement justifiés d'en jouir en égoïste. Ils entrent dans la société qui les accueille comme en pays conquis et n'ont pas tellement à lutter pour y conquérir une place.

Pour inculquer aux jeunes un idéal de service, il faudrait cependant que les vertus sociales soient pratiquées dès les années de collège, en habituant les élèves à se mettre au service du groupe humain dans lequel ils vivent.

Cette question de la formation sociale du bachelier est, par voie de conséquence, très proche du problème de la formation patriotique du bachelier.

## L'apostolat futur en Hongrie et en Tchécoslovaquie

VIENNE (CCC) — Au monastère de Geras, antique abbaye de Basse-Autriche, quelques novices belges se préparent, en compagnie de Prémontrés tchèques, hongrois et autrichiens, à aller exercer leur apostolat en Hongrie et en Tchécoslovaquie, dès que les frontières de ces deux pays seront à nouveau ouvertes aux religieux. Récemment, le premier moine belge de cette abbaye y a reçu l'ordination sacerdotale.

## Troisième rencontre panafricaine de la J.O.C.

BRUXELLES (CCC) — Du 1er au 6 août se tiendra à Léopoldville la troisième rencontre panafricaine de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Au nombre de 80, les dirigeants jocistes de 23 pays ou territoires y prendront part. Cette rencontre sera suivie de deux sessions spécialisées: l'une d'éducation ouvrière, en collaboration avec le Bureau International du Travail; l'autre destinée aux jeunes filles, en collaboration avec l'UNESCO.

Mgr Cardijn, fondateur et aumônier de la J.O.C. internationale, y sera présent. Parti pour l'Afrique le 9 juin, il aura, à ce moment-là, visité, en compagnie de M. le chanoine Noddings, aumônier responsable de la J.O.C. en Afrique, l'Ouganda, le Tanganyika, le Nyasaland, la Rhodésie du Nord, l'Union sud africaine et le Congo.

## Nos Mots Croisés

— No 259 —

**HORIZONTALEMENT**

1—Compartiment d'un coffre. — Foulai la terre avec une dame.
2—Le plus jeune. — Lieux de délices.
3—Forces navales d'un Etat. — Se dit d'un cerf qui rumine.
4—Côté d'une monnaie. — Etre dans l'incertitude.
5—Sable mouvant des bords de la mer. — Barbiche.
6—Tamis de crin. — Portions d'un tout.
7—Changement opéré en vue d'une amélioration. — Amas.
8—Brûle. — Pantoufle.
9—Vigilant. — Assister.
10—Compassion pour les souffrances d'autrui. — Redoute.
11—Sans couleur. — Eut de l'affection.
12—Peurs subites. — Connais.

**VERTICALEMENT**

1—Mauvais, funestes. — Enlèvements par violence.
2—Aliment russe. — Séjour, pays.
3—Fr-lement doux et agréable. — Exister.
4—Perd, égare. — Grain réduit en poudre.
5—Faculté d'apprécier. — Transportées.
6—Saison. — Poète celte qui chantait les héros.
7—Repose dans le sommeil. — Circonstances.
8—Fuite en désordre des troupes vaincues. — Embarras, ennui.
9—Première façon donnée aux glaces brutes et au cristal ébauché par la taille. — Ville des Etats-Unis.
10—Affirme ce qu'il sait être faux. — Tâchas d'apprendre.
11—Créature spirituelle. — Assaisonnement.
12—Rivière du Dauphiné. — Aide.

**SOLUTION DU PROBLEME No 258**

■ Horizontalement: 1. Nord — Carabin; 2. Idée — Oie — Are; 3. Cessons — Prêt; 4. Assise — Cor; 5. Ere — Catis; 6. Séné — Dos — Sim; 7. Eut — Pou — Osée; 8. Sinon — Etend; 9. Mot — Item; 10. Très — Asarets; 11. Ain — Via — Anse; 12. Tatouer — Sées.

■ Verticalement: 1. Nicaise — Etat; 2. Odes — Eus — Ria; 3. Ressentiment; 4. Désire — Nos; 5. Osé — Pot — Vu; 6. Cône — Don — Aie; 7. Ais — Cou — Isar; 8. Ré — Cas — Eta; 9. Pot — Oteras; 10. Barrissement; 11. Ire — Sien — Tsé; 12. Nets — Méduses.

# L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Si une tradition, prouvée dans 60 pour cent des cas seulement, est vraie, les Yankees feront face aux Pirates lors de la prochaine série mondiale! Détenteurs de la première place dans l'Américaine et la Nationale, ces deux équipes distancent leurs rivaux de quelques joutes seulement, mais toutes deux semblent posséder cette facilité de gagner les joutes importantes. On a vu les Yankees s'engager dans la longue fin de semaine dernière en deuxième place et occuper la première position avec une avance de trois parties le 4 juillet. Les Pirates ont conservé leur avance et on semble croire de moins en moins que les Braves parviendront à les rejoindre. Pour notre part, nous craignons les Giants qui semblent vouloir se remettre en branle. Et quelle équipe! Des lanceurs solides et des frappeurs opportunistes, si on veut, mais puissants tout à la fois et capables de décider de l'issue d'une joute en un seul coup de bâton. Nous sommes de ceux qui croyons que la lutte dans la Nationale sera de plus en plus chaude à mesure que la fin de la saison se dessinera. Et nous croyons que les Dodgers peuvent faire mieux et qu'ils peuvent livrer une bonne lutte aux meneurs! Mais on verra.

Nous sommes tellement habitués à voir les Yankees tout balayer sur leur passage qu'on envisage difficilement une lutte ardue dans l'Américaine. Les experts jubilent parce qu'ils avaient prédits que les Orioles ne tiendraient pas le coup. Les Indiens et les White Sox suivent de près eux aussi et le club de Cleveland semble vouloir livrer bataille aux Yankees. La prochaine série entre les deux équipes pourrait bien nous indiquer dans quel sens se fera la lutte. Nous n'irons pas jusqu'à dire que les Orioles ne reprendront pas le terrain perdu, mais il semble plus difficile de regagner la première place que de s'y maintenir à mesure que la saison progresse. Notons en terminant que, dans la Nationale, la saison se terminera par un duel de sept joutes entre les Braves et les Pirates. S'il s'agit d'une guerre des nerfs, nous allons parier pour les Pirates, les Braves souffrant du complexe de Charlie Dressen, le meilleur instructeur du club qui finit deuxième!

### La fin!

Ceux qui ont pu suivre le combat Fullmer-Basilio à la télévision ont assisté à une bataille qui aurait fait verdir d'envie les meilleurs batailleurs des temps anciens. La victoire de Fullmer ne faisait plus aucun doute et nous avons été heureux de voir l'arbitre mettre fin à une lutte qui ne conservait plus rien de sportif. Nous ne sommes pas de ceux qui se réjouissent de voir une ancienne vedette étendue dans la poussière, et même si c'est ainsi que plusieurs boxeurs préfèrent terminer leur carrière, le spectacle d'un grand athlète totalement écrasé n'a rien de bien réjouissant. Basilio s'est battu comme un lion. Fullmer était plus gros que lui, mais le coeur de Carmen battait aussi fort dans sa poitrine. L'ex-champion a tenu le coup pendant les neuf premières rondes, mais, à partir de la dixième, le combat devenait de plus en plus inégal. On assistait à une boucherie qui n'avait rien de bien sportif. Que Basilio, ivre de coups, ait été prêt à en encaisser encore, personne ne le niera, mais le but de la boxe est d'établir le meilleur de deux hommes, et non la meilleure victime.

Ce sport décrié, qui compte son quota de gens malhonnêtes, garde quand même des adeptes sincères. Nous croyons que Basilio et Fullmer sont de cette catégorie. Décidés à gagner leur vie avec leurs poings, ils ont appris ce rude métier en sacrifiant peut-être les meilleures années de leur vie à l'entraînement. Ils ont certainement récolté de l'argent et tout indique qu'ils ont été assez prudents pour en mettre de côté et s'assurer ainsi une vie meilleure. Leur conduite a été très bonne et même si Basilio a été mêlé malgré lui à la pègre, c'est que la pègre pénètre partout, on la retrouve dans les sports, dans la politique, dans les unions, dans les professions, partout où il y a des hommes qu'on peut exploiter. C'est cette plaie qu'il faut chercher à arracher du sport. La lutte ne sera pas facile, car tant qu'il y aura des hommes à qui on donnera des raisons de croire que tout s'achète, surtout les consciences, il y aura la pègre, toujours prête à faire un marché, toujours contente de vivre dans l'illégalité. Mais ceux qui peuvent passer au travers de ce marais ont droit à notre admiration.

## Assurance obligatoire et dépistage des infirmes

MONTREAL — Au dire de Me Charles-Edouard Cantin, assistant du procureur général de la province de Québec, la sécurité routière ne sera qu'un vain mot à moins que deux mesures ne soient prises dans un avenir prochain:

a) Il faudra l'assurance obligatoire ou contributoire pour indemniser les victimes et faire disparaître les insolvables de la route, soit l'un ou l'autre des deux modes d'assurance en vigueur en Amérique ou en Europe;

b) Il faudra trouver un moyen efficace de connaître les infirmes, les épileptiques, les cardiaques, les narcomanes, les ivrognes d'habitude, les vieillards, les malades mentaux pour les écarter du volant de tout véhicule automobile.

"Aussi longtemps qu'on n'aura pas le courage d'aborder ce dernier problème très aigu, il sera vain de parler sécurité routière, parce qu'on aura eu peur de prononcer les mots qui choquent une opinion publique qui se refuse, quoi qu'on en dise, à dénoncer ceux qui constituent au volant un danger mortel pour leurs concitoyens", a ajouté Me Cantin.

*Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"*

# L'AMOUR S'EN VA

par CLAUDE JAUNIÈRE



**NUMERO 15**

Elle entre dans le salon et elle aurait pu croire que les jours de séparation n'avaient pas existé. Elle retrouvait son mari à l'endroit même où elle l'avait quitté. Seulement, quand il se leva pour l'accueillir, son visage était si morne qu'elle éprouva un sourd remords. Il la serrait dans ses bras et l'étreignait longuement sans parler, comme pour reprendre possession d'elle, s'assurer qu'elle était là, qu'il l'avait ressaisie. Toutes les rancunes fondaient et, au bord des larmes, elle se blottissait étroitement contre lui en songeant: "Rien ne doit plus jamais nous séparer. Le plus difficile est passé. J'ai triomphé par notre amour. Il sort intact de l'épreuve. Il faut le protéger, notre vraie vie va commencer."

Quand il la libéra, il n'eut pas un mot de reproche ou d'amertume. Il la contempla longuement, tenant entre ses paumes le visage de sa femme, comme s'il avait peine à se convaincre de la réalité de sa présence. Devant la tristesse qui imprégnait son regard, elle se sentit coupable et elle dit tout bas:

— Pardon.

Il secoua la tête.

— Non, chérie! Tu avais raison, mais vois-tu, c'est difficile d'être sage.

Sa victoire l'enivrait. Elle eut l'adresse de ne pas trop le montrer, de repousser à plus tard les explications, les plans d'avenir. L'heure était au bonheur reconquis. A plus tard les questions sérieuses et, comme sous ses baisers, les traits de Jean-Claude se détendaient, que ses yeux perdaient leur expression morne, elle crut lui avoir inculqué sa propre conviction, méconnaissant une réalité profonde, à savoir que les êtres ne changent guère et que la transformation qu'elle exigeait, il faudrait beaucoup de temps, beaucoup de patience, beaucoup d'amour pour l'obtenir. Etait-elle si sûre de les avoir en sa possession?

• • •

L'automne commença tôt. Dès septembre, brumes et pluies enveloppèrent le plateau d'un fin réseau de grisaille, mais pour les amoureux, les nuages bas, le vent qui souffle dans les cheminées ou glisse sous les portes, les ondées qui fouettent les vitres n'ont guère d'importance: tout le soleil, toute la chaleur, sont dans un sourire, dans une étreinte, et c'est seulement quand l'âme et le coeur sont à la mélancolie que la tristesse du ciel les influence.

A nouveau Francine et Jean-Claude étaient heureux, mais, pour avoir été menacé, leur amour avait pris un accent de gravité. Repoussés à plus tard, les problèmes de leur existence n'en demeuraient pas moins posés et il faudrait bien un jour les résoudre.

Quand vinrent les premiers froids et qu'il fallut se cantonner plus longuement dans la maison, auprès du feu, la campagne perdit aux yeux de Francine beaucoup de son attrait. Elle eut plus de loisirs, incomplètement occupés par des travaux d'aiguille qui ne l'amusaient guère. Elle avait toujours eu une vie active très remplie et, ses occupations ménagères terminées, elle se trouvait soudain désoeuvrée. Pendant les heures qui s'écoulaient lentement, la jeune femme sentit venir, sinon l'ennui, du moins les réflexions écartées assez facilement jusque-là.

Jean-Claude n'avait manifesté aucune intention de trouver un emploi et il y avait toutes les raisons de supposer qu'il allait, dans un temps plus ou moins court, se trouver aux prises avec des difficultés pécuniaires. Y pensait-il? Avait-il trouvé une solution qu'il se réservait de lui communiquer le moment venu?

A mesure que passaient les jours, Francine devenait nerveuse, mais elle s'efforçait de cacher son état d'esprit à son mari. Elle y réussissait sans doute, car il ne faisait aucune réflexion. Un matin, il annonça:

— Je vais à Paris voir le commandant Lobineau.

Comme elle attendait, crispée, il ajouta en souriant:

— Il dit qu'il peut me faire une situation . . . qui n'offre pas beaucoup de danger.

Elle se détendait et se jetait à son cou.

— Oh! Jean-Claude, est-ce vrai?

— Ai-je l'habitude de mentir? C'est sûr, je ne dis pas toujours tout, mais c'est surtout pour ne pas te faire de peine.

— Que te propose-t-il?

— Un travail, dans un bureau . . . je le crains.

Il tentait d'envisager le côté comique de la question.

— Que ne ferais-je pas par amour pour toi, ma Francine, même de m'astreindre à partir chaque matin, à m'enfermer toute une journée, à ne rentrer que le soir. C'est peu de chose, en somme; pour ôter de ton joli front les ombres.

— Jean-Claude!

— Me crois-tu donc aveugle? Tu es adorable, tu ne dis rien, mais je vois le cheminement de tes pensées. Je t'inquiète. Dans quelque temps, je t'agacerai, puis, très vite, tu me mépriseras. Alors, comme je t'aime plus que tout, plus que mon égoïsme et ma paresse, j'ai demandé au commandant Lobineau de penser à moi. Il vient de me convoquer. La lettre est arrivée au courrier tout à l'heure.

Elle dit, avec un peu d'hésitation:

— Et si ce qu'il t'offre ne te plaît pas?

Il fit la grimace.

— Je ne me fais aucune illusion sur moi-même. Je crois tout de même avoir un peu changé . . . à ton contact.

— Tu vas m'en vouloir.

— Jamais . . . quoi qu'il puisse arriver, tout sera ma faute.

Il se pencha pour embrasser ses yeux qui se faisaient interrogateurs et il dit, mélancolique:

— J'ai été follement imprudent de lier ta vie à la mienne.

— Le regrettes-tu?

— Je n'ai pas besoin de te répondre. Seulement, il me faut maintenant te mériter. On n'a pas encore trouvé d'autre moyen honnête pour gagner la subsistance d'une femme, et peut-être d'enfants, qu'en travaillant. Alors, je me résigne.

— Si tu consentais . . .

— A quoi bon reprendre ce sujet? J'ai, d'une manière affreuse, le sens de la dignité. Entrer dans les affaires de ton père, c'est accepter, d'une manière détournée, une rente considérable qu'il me fera, quelle que soit mon incapacité, pour t'assurer une vie agréable. Comprends-tu que je n'y puisse consentir?

Elle aimait qu'il eût cette fierté.

— Les offres du commandant Lobineau seront certainement moins flatteuses et je serai payé pour ce que je vaux: pas grand-chose probablement, mais je suis fermement résolu à m'adapter. L'existence que j'ai eue . . . Non, chérie, ce ne sont pas des regrets; puisque nous en sommes aux explications, vidons notre coeur. J'ai eu, au lendemain de ton départ . . . ce départ auquel je ne pouvais croire, une longue conversation avec mon chef. Il me connait, mieux que je ne me connais moi-même. Il sait que je suis fait pour cet effort rapide, dans lequel je lui ai toujours donné satisfaction. Non, mon amour, je ne plaide pas, j'ai renoncé, je te l'ai dit. D'abord violemment indigné de ce qu'il appelait ma veulerie, quand je lui ai indiqué mon intention de renoncer aux essais, il a fini par me dire:

— Je comprends votre femme. Voyez-vous, mon petit, des gens comme vous ne devraient jamais se marier. Reprenez votre contrat. Qu'allez-vous faire?

"J'ai eu un geste d'ignorance et il m'a promis de penser à moi dès qu'il verrait un emploi à ma convenance. Il ne m'écrit pas au hasard. Je suis sûr que je peux accepter ce qu'il me proposera.

Il avait préféré qu'elle ne l'accompagnât pas à Paris, mais elle l'attendait avec patience. Quand il revint, le soir, elle se précipita à sa rencontre.

— Alors?

— Tout va bien.

La mine démentait ce que le ton pouvait avoir d'optimiste et elle ne s'y trompa pas. A ses questions précipitées, il ajouta un correctif ironique:

— Enfin, espérons que tout ira bien. On me propose une sorte de rôle de chien de garde, pour ne pas dire de policier. Lobineau affirme que cela me conviendra très bien.

— Tu as donné ta réponse?

— Il n'était pas question de refuser. Je tâcherai de faire au mieux. Ce qui est moins bien, c'est le traitement.

Il cita un chiffre, assez médiocre, et commenta sans amertume:

— C'est ce que je gagnais avant, en quelques heures. Bah! Lobineau dit que cela pourra s'améliorer. L'ennui est qu'il faudra encore réduire notre train de vie, pourtant modeste. Quant au manteau de fourrure que je voulais t'acheter . . .

— Qu'importe! Et tu seras pris longtemps?

— Tous les jours, comme tout le monde, de huit heures à six heures. Comme mon emploi est à l'usine de Puteaux, il faudra que je parte tôt. Il parait qu'il y a un très bon train vers sept heures. La bagnole me conduira jusqu'à la gare et me ramènera le soir.

— Et moi?

— Toi, ma chérie, tu m'attendras comme font les bonnes épouses.

— Ici, toute seule?

Il ne voulait pas comprendre et plaisanta:

— C'est le domicile conjugal, le foyer du ménage Chambarrat. Il ne faudra pas m'en vouloir si je ne peux cumuler les deux emplois: celui d'homme de compagnie de ma femme et celui que m'offre le commandant. Pour ma part, c'est le premier que je préférerais.

Elle ne voulait pas diminuer son peu d'enthousiasme par des récriminations, ou l'exposé d'un projet qu'elle avait en tête. Elle ne souleva pas d'autres objections.

• • •

La satisfaction du devoir accompli était vraiment pour Jean-Claude un leurre; car ce devoir, en lui imposant des contraintes qui l'ennuyaient au maximum, ne lui procurait, par contre, aucun plaisir. Le plus grave est qu'il en procurait encore moins à Francine, laquelle trainait de mortelles heures dans une maison triste et vide, en attendant le retour de son mari. Un mois avait suffi pour mettre à bout ses nerfs, et la morne résignation de Jean-Claude, qui n'élevait pourtant aucune plainte, lui avait ôté toute sensation de triomphe. De ses occupations, il ne parlait guère, mais il n'était pas besoin de l'interroger pour deviner qu'il n'y prenait aucun intérêt. La médiocrité de cette situation avait aussi, sur le budget du ménage, ses répercussions. Francine commençait à penser qu'il était absurde de devoir faire des comptes si serrés, de considérer comme une catastrophe une fuite d'eau, une vitre brisée nécessitant la venue d'un ouvrier, alors qu'il eût été si simple de tout arranger.

Le moyen, elle l'avait à sa disposition et il consistait pour elle à reprendre, auprès de son père, qui l'accepterait avec enthousiasme, son ancien poste de secrétaire.

Puisque Jean-Claude était absent toute la journée, rien n'empêchait qu'elle le fût aussi et, se retrouvant le soir, ils s'apercevraient à peine de ce nouveau changement apporté à leur existence.

Il fallait faire admettre ce projet à Jean-Claude, le convaincre que son ombrageuse fierté ne serait pas atteinte parce qu'elle travaillerait. N'est-il pas naturel, dans un ménage, d'être à égalité, chacun apportant sa contribution? Même si celle de la femme est la plus forte pour un temps, elle n'a pas lieu d'humilier le mari, quand celui-ci fait tout ce qu'il peut.

Préparant son raisonnement pour le convaincre, elle renforçait sa propre conviction. Elle ne se pressait pas d'attaquer Jean-Claude, sachant trop bien que ses premières réactions ne seraient pas favorables.

L'occasion se présenta au moment de Noël. Fidèles à leur goût de solitude à deux, ils avaient écarté toutes les invitations à des réveillons parisiens. Ils allèrent entendre la messe de minuit dans la petite église de Boulay, où avait été bénie leur union, puis ils rentrèrent à la maison où chacun, en grand secret, avait préparé la surprise qu'il ferait à l'autre.

Pour Jean-Claude, la jeune femme avait acheté un beau foulard de soie et elle défaisait, impatiente, les ficelles et les papiers enveloppant la petite boîte qu'elle avait trouvée sous sa serviette.

Elle contenait une chevalière en or, gravée à leurs initiales enlacées, et le monogramme était d'une composition si habile que chaque trait enlaçait étroitement l'F de Francine.

— Je l'ai dessiné moi-même et je voudrais que, comme ces lettres, nos existences fussent toujours aussi unies.

— Ne le sont-elles pas?

(à suivre)



# Comme de petits enfants . . .

"Si vous n'êtes comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux". Et pourtant les petits enfants ont si hâte de grandir! Pourquoi n'arrive-t-on pas à les persuader, eux si naïfs d'habitude que c'est "leur plus beau temps"? Ils ont hâte de parler aux grandes personnes d'égal à égal, de n'avoir plus à obéir, à céder.

Dans chaque grande personne, il y a un enfant disparu. Et c'est souvent dommage. C'est au prix d'une enfance anéantie qu'on a conquis sa liberté. On a appris à lutter, à se méfier, à essuyer des revers, à être déçu. On devient un peu dur, un peu sceptique, on fronce les sourcils, on se déplait parfois à soi-même.

Mais il y a au moins une chose qu'on devrait garder de l'enfance: la confiance.

On dirait qu'en vieillissant, on n'a plus confiance qu'en soi; on est certain de s'attendre au pire si on n'a pas tout prévu, tout calculé d'avance, si on ne s'est pas inquiété d'avance. La prudence, oui, mais elle peut devenir excessive; alors c'est un manque de foi. Ce n'est pas vrai qu'on est tout seul au monde, qu'on ne doit compter que sur soi, que sur ses propres ressources. Il y a la Providence, et on oublie trop souvent son existence.

Pour l'être suprême, nous sommes toujours des petits enfants, nous sommes entre ses mains. Il faut avoir confiance en lui, car tout ce qui nous arrivera est prévu pour notre plus grand bien, et les joies et les peines. Il est responsable de chacun de nous.

"Aux petits des oiseaux, Dieu donne la pâture". Ceci ne signifie pas d'être imprévoyant, de tout ficher en l'air, de s'en aller au hasard. Il est un juste milieu: c'est de faire son possible, et d'attendre le reste du Père.

D'ailleurs la vie est douce à qui le veut bien. Même s'il est accablé d'épreuves. Car "le bonheur est une résolution", une disposition intérieure, un état d'esprit, plus qu'un ordre extérieurement établi, fondé sur des données matérielles. La vie est douce à celui qui est serein et confiant. Quel est le vieillard qui pourrait dire: "J'ai eu telle et telle épreuve à tel et tel moment de ma vie et JE LE SAVAIS d'avance"?

"A chaque jour suffit sa peine", dit le proverbe. Il faut donc profiter du moment qui passe, qui ne reviendra plus, et non pas le gâter inutilement par des appréhensions, des inquiétudes sur CE QUI POURRAIT arriver.

"Si vous n'êtes comme de petits enfants . . ."

Le Seigneur lui-même a reproché à son peuple son excès de confiance en lui-même, et son manque de confiance en Dieu. Il a parcouru pendant trois ans les routes de Palestine. Il n'avait aucun itinéraire organisé; pas une hôtellerie ne lui avait réservé un lit et une table. Et pourtant pendant trois ans il a dormi, il a mangé, il a même soutenu des centaines de disciples qui le suivaient.

"Si vous n'êtes comme de petits enfants . . ."

Si vous n'êtes pas ce tout-petit qui se réfugie dans les bras de sa mère, et qui croit dur comme fer que là, plus rien ne peut lui arriver . . . si vous n'êtes pas celui qui respire la rose aujourd'hui dans son épanouissement, sans souffrir à l'avance de son flétrissement, vous êtes malades dans l'âme.

Ayez la confiance du tout-petit, ayez la confiance du vieillard qui a retrouvé la sérénité de son enfance. Ne soyez pas ces détestables "grandes personnes" qui gâchent leur vie et celle de leur entourage par les soucis du lendemain, comme s'ils n'avaient pas assez de ceux d'aujourd'hui et de la veille.

Michelle ROY.



**L'APPLIQUE DE FEUILLE D'ERABLE** sur la veste du costume de toile semble être l'objet de la conversation à St-Georges, Bermudes. Les expertes des cercles de couture conseillent de donner à ces vêtements un style très haute mode à l'aide d'appliqués décoratifs.

## AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

### Il doit d'abord admettre qu'il est un alcoolique

par le Dr Adrien Plouffe

Une des plus grandes pierres d'achoppement dans la lutte contre l'alcoolisme, on la trouve dans l'esprit de celui qui abuse de l'alcool depuis cinq ans, dix ans, quinze ans. L'alcoolique invétéré ne veut pas admettre qu'il est une victime de l'abus. Il s'obstine à croire qu'il n'est pas un alcoolique. Sans doute il reconnait qu'il boit vingt, trente, quarante onces d'alcool par jour, mais il ne veut pas reconnaître qu'il est un alcoolique. "Je bois trop, d'accord, mais je ne suis pas un alcoolique! Un alcoolique moi, ce sont des bruits que les abstinents font courir!"

Et pourtant, cet homme a gâché sa vie conjugale et la vie de sa famille! Et pourtant, à cause de ses abus, cet homme a perdu deux ou trois belles situations! Et pourtant, il n'a plus de volonté, il n'a plus de caractère, il n'a plus de dignité et il est en train de descendre la côte jusqu'à l'abjection totale, jusqu'à la ruine . . . **mais il n'est pas un alcoolique!**

Evidemment il n'est plus en mesure de porter un jugement sur lui-même, il a noyé ses belles facultés dans l'abus de l'alcool. Ce n'est plus un homme, c'est une loque.

— C'est mon affaire si je veux boire à mon goût!

— Oui, mais reste à savoir si vous avez raison. Et si vous n'abusez pas de votre liberté en abusant tellement de l'alcool!

— Ça me regarde!

— Bon, mais ne croyez-vous pas que ça regarde aussi votre femme et vos enfants?

Est-il sage de boire au point de priver votre femme et vos enfants de la nourriture dont ils ont absolument besoin pour se maintenir en bonne santé? Quand donc allez-vous reconnaitre que vous êtes un alcoolique et prendre le moyen de vous guérir?

— Je ne suis pas un alcoolique, jamais de la vie! Je bois un peu trop, mais je ne suis pas un alcoolique!

Comment raisonner avec un abruti, un pauvre abruti persuadé qu'il n'est pas un alcoolique?

Il faut tenter de l'endoctriner en lui citant l'exemple de ceux qui ont réussi à sortir de leur morbide situation. Ce n'est pas une tâche facile. Il se moque de son travail et de sa famille. Il n'y a plus qu'à lui souhaiter d'être touché par la grâce de Dieu et par le gros bon sens de l'homme. Nous sommes en face d'un malheureux alcoolique dont le cerveau est littéralement et continuellement imbibé d'a l c o o l vingt-quatre heures par jour. L'alcoolisme est une maladie sérieuse, grave et elle est guérissable seulement si l'intéressé commence à s'abonner pour de bon à l'abstinence totale. C'est l'abus de l'alcool qui l'a jeté dans les bras de l'alcoolisme. **C'est l'abstinence totale de l'alcool qui le sauvera en le guérissant de sa lamentable maladie.**

Mais le salut ne sera possible sous la forme d'une vie nouvelle et heureuse pour l'alcoolique, sa femme et ses enfants, que si M. Quarante Onces admet enfin qu'il est un alcoolique invétéré-authentique, et s'il arrive à adopter l'abstinence totale. **Pas avant.**

## TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

C'est non sans regret et sans étonnement que je lisais dans **La Liberté et le Patriote** du 17 juin dernier, à la page 15, un rapport de la Conférence Catholique Canadienne dans lequel il y a une erreur notoire, concernant le message de Notre-Dame de Fatima: c'est une consécration au Coeur Immaculé de Marie, que la Vierge qui s'est dite "du Rosaire", a demandé au monde en 1917.

J'ai sous les yeux une traduction d'une lettre de l'évêque de Fatima datée du 3 mars 1960 et publiée dans "Soul" en mars 1960 par Mgr Joao Pereira Venancio, évêque de Leiria, organe officiel de l'Armée Bleue. En voici un extrait: "These requests are: . . . Consecration to the Sorrowful and Immaculate Heart of our Mother . . . personal consecration and consecration of families . . ."

Je tâche de me tenir au courant de ce qui se publie sur Fatima et c'est la première fois que je lis qu'il ait été question de consécration au Sacré-Coeur. Je suis fortement encline à croire que c'est la C.C.C. qui est en faute et non le patriarche de Lisbonne.

Ceci dit, M. le Rédacteur, non pas pour essayer de diminuer l'amour des âmes envers le Sacré-Coeur de Jésus, mais bien au contraire, pour tâcher, selon mon humble pouvoir, de le faire grandir par la propagation de la dévotion au Coeur Immaculé de Marie.

Recevez, M. le Rédacteur, l'assurance de mon respect.

Madeleine BERNIER.

## Catéchisme expliqué

A sa visite hebdomadaire à la classe des petits, monsieur le curé pose diverses questions de catéchisme afin de s'assurer du progrès des élèves.

— Et toi, mon Jacquot, nomme-moi donc les sacrements.

— Mais, il n'y en a plus de sacrements! répond avec assurance le bambin.

— Vraiment, de répliquer le prêtre, interloqué. Où as-tu appris ça?

— C'est maman. Elle m'a dit, tout juste avant que je parte pour l'école, que vous veniez vous-même d'apporter les derniers sacrements à notre vieille voisine.



**Tarte au fudge de chocolat magic**

- 1 croûte cuite de 8 pouces, refroidie
- 1⅓ tasse (boite de 15 onces) de lait condensé sucré
- 2 onces (2 carrés) de chocolat non sucré
- ¼ c. à thé de sel
- ½ tasse d'eau chaude
- ½ c. à thé de vanille
- ½ tasse de crème à fouetter (fouettée)

Verser le lait condensé sucré dans le haut d'un bain-marie. Ajouter le chocolat et le sel. Cuire rapidement sur l'eau bouillante, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe et tombe plutôt qu'il glisse d'une cuiller, environ 4 à 8 minutes. Ajouter graduellement l'eau en remuant pour garder le mélange onctueux. Continuer la cuisson en remuant de temps à autre jusqu'à ce que le mélange s'épaississe légèrement de nouveau, environ 1 à 3 minutes. Si vous employez un bain-marie en verre, mettez le couvercle et faites cuire pendant 3 à 5 minutes jusqu'à ce que le mélange s'épaississe légèrement. Sortir du feu. Ajouter la vanille en remuant. Verser dans la croûte. Refroidir à la température de la pièce pendant une demi-heure environ, puis mettre au réfrigérateur pendant au moins 3 heures. Garnir le haut de la demi-tasse de crème fouettée.




**Q. — Nous sommes assez âgés, mon mari et moi, et avons plusieurs enfants mariés. Nous n'avons pas fait de testament. Un de nos fils s'offre à nous en préparer un, mais nous hésitons à lui confier cette tâche, craignant que ses frères et soeurs le critiquent plus tard. Qu'en pensez-vous? Nous ne voulons pas le blesser non plus. Merci. — DEUX VIEUX.**

R. — Vous avez raison d'hésiter. Votre fils est peut-être l'honnêteté même, mais s'il n'est pas avocat, je doute fort qu'il ait la compétence pour rédiger un testament valide, surtout que le nombre des héritiers est considérable. Même s'il était membre de la profession légale, il devrait plutôt demander à un confrère de lui rendre ce service. De cette façon, personne n'aurait de raison de lui adresser des reproches à l'avenir. Consultez donc un avocat. Celui-ci se fera un plaisir de se rendre chez vous, si vous ne pouvez pas vous rendre à son bureau. Un testament, ou tout autre document légal, devrait toujours être rédigé par les spécialistes qui garantissent leur travail.

• • •

**Q. — Je viens de terminer ma douzième année et je n'ai pas encore fixé mon choix sur une carrière. Il y a un an ou deux, j'ai songé quelque peu à la vie religieuse, mais sans trop m'y arrêter. Croyez-vous que si j'allais faire une retraite fermée, je réussirais à m'orienter un peu mieux? Merci. INDECISE.**

R. — Votre idée d'aller faire cette retraite fermée est excellente. Vous pourrez exposer votre cas au directeur et lui demander conseil. Il essaiera de vous éclairer et saura même vous indiquer le nom d'un expert en orientation qui étudiera vos aptitudes et vous indiquera les carrières où vous pourriez obtenir le succès. Comme vous voyez, à part les très grands avantages spirituels que vous retirerez de cette retraite, vous vous renseignerez amplement. Si, après tous ces conseils, vous êtes encore indécise, vous pourriez, si vos moyens vous le permettent, continuer vos études afin d'acquérir une plus grande maturité.

• • •

**Q. — Au cours de l'année scolaire, nous avons reçu, à maintes reprises, des plaintes de toutes sortes de la part de l'institutrice de notre fils. Il ne travaillait pas, il était impoli, il dérangeait toute la classe, il faillirait son année, etc. C'est avec une vive anxiété que nous sommes allés assister à la distribution des prix et diplômes. Quelle ne fut pas notre surprise de lui voir décerner non seulement sa promotion avec distinction, mais deux prix, dont un pour l'application. Nous sommes enchantés, évidemment, mais nous n'arrivons pas à comprendre comment cela a pu se produire, car même les derniers jours il a été puni et m'a apporté une note de son institutrice. Votre opinion nous ferait plaisir. — HEUREUX ET PERPLEXES.**

R. — Ce résultat surprenant est assez difficile à expliquer en effet. Il faut croire que tout en s'attirant encore des reproches, voire même des punitions, votre fils a fait preuve de bonne volonté et a vraiment essayé de se corriger et sa maitresse a su le reconnaître. De plus, puisqu'il a obtenu une excellente moyenne dans ses examens de fin d'année, il a pu rattraper le temps perdu plus tôt. Réjouissez-vous donc de ce changement et encouragez ce garçon à continuer de s'améliorer.

• • •

**Q. — On me dit que la profession d'infirmière est très lucrative. Ayant terminé mes études de douzième année, je sais que je serais acceptée comme étudiante. Je me demande si j'aimerais ce genre de travail. Je n'ai aucun désir d'être employée de bureau ou institutrice. Que me conseillez-vous? — J.B.**

R. — Etre garde-malade ne signifie pas seulement faire de l'argent, ma chère amie. Ce n'est pas seulement une profession, mais une vocation. Il faut avoir beaucoup de dévouement et un vif désir de soulager les souffrances d'autrui, être douce et adroite et avoir une excellente santé. A votre place, je demanderais à la directrice d'une école d'infirmières de l'hôpital le plus près de chez vous, de m'accorder un entretien. Elle vous expliquerait le cours et les règlements de l'institution, et en causant avec vous, elle pourrait peut-être se rendre compte si vous avez les aptitudes nécessaires pour cette belle carrière. Renseignez-vous auprès de gardes-malades de votre entourage et après avoir bien réfléchi, si vous avez au moins dix-huit ans, vous pourrez décider et demander votre entrée. Il est vrai que les services des infirmières sont bien rémunérés, mais il ne faut pas oublier que celles qui font du service privé ne travaillent pas toujours très régulièrement et lorsqu'elles ne sont pas de service, elles ne reçoivent aucune rémunération additionnelle. Etant donnée la pénurie actuelle de gardes-malades, elles n'ont aucune peine à se tenir très occupées cependant. De grâce ne basez pas le choix de votre carrière sur le signe $.

LOUISE.

**Bijoux et bibelots**

# Coffret de Rosette



**Que seront vos vacances?**

Une période saine où l'organisme se refait, où les nerfs se détendent, où l'esprit, encombré toute l'année de soucis professionnels ou ménagers, retrouve les beaux et féconds loisirs qui permettent à un être humain de compléter son développement.

Une période instructive où l'on reprend contact avec la vie rurale, plantes et bêtes, où un salutaire rapprochement se fait entre la ville et les champs.

Une période heureuse où s'offrent à l'âme attentive toute la beauté, toute la poésie de l'air libre, de la terre et du ciel. Et qu'en rapporte-t-on? De la santé, certainement, des amitiés, peut-être. Des photos, quelques coquillages, une plante, etc. Mais surtout de beaux souvenirs. Des souvenirs qu'on serrera plus tard sur son coeur en pensant: "Ah, ce furent de belles vacances".

Armande MARC.

✦ ✲ ✦

Pour décoller les timbres, mettez-les entre deux papiers humides et passez un fer chaud. Truc intéressant pour les philatélistes.

✦ ✲ ✦

**Un orateur plein de feu dénonçait les méfaits des boissons alcooliques:**

**— Chaque once de whisky que vous absorbez, disait-il, abrège votre vie de dix jours.**

**— En êtes-vous bien sûr? lance un gros bonhomme à nez rouge dans le fond de la salle.**

**— Des recherches scientifiques le prouvent! rétorque l'orateur.**

**— Eh bien! de reprendre l'ivrogne, dans ce cas-là je devrais être mort depuis 125 ans!**

✦ ✲ ✦

Toujours partir, c'est toujours mourir; le coeur ne s'y habitue pas, il y trouve sans cesse une ample moisson de sacrifices. (P. Massé)

✦ ✲ ✦

Le gâteau de noces, pour être servi de la façon la plus correcte, doit être découpé en carreaux épais ou en morceaux de forme variée et il est passé aux invités sur un plat. Ceux-ci se servent avec leurs doigts.

Les enfants ne commencent pas tous à marcher au même âge. D'habitude, un bébé essaie de faire ses premiers pas lorsque ses jambes se sentent assez fortes pour supporter le poids de son corps. On ne doit jamais forcer un bébé à se tenir debout ou à marcher.

✦ ✲ ✦

On devrait trouver à un endroit commode de toute maison une trousse de premiers soins bien garnie. La plus petite égratignure peut s'infecter lorsqu'on la néglige. Il devrait y avoir dans la trousse un manuel de secourisme. On peut empêcher une blessure de s'aggraver et même sauver une vie lorsque l'on sait ce qu'il faut en cas d'accident.

✦ ✲ ✦

**— Un billet pour moi et un demi-billet pour mon petit garçon, dit la femme au conducteur.**

**— Mais, madame, le garçon a des pantalons longs.**

**— Dans ce cas-là, un plein passage pour lui et un demi-billet pour moi!**

✦ ✲ ✦

Répandez un petit peu de poudre de talc dans vos souliers neufs; ils vous donneront plus de confort lorsque vous les chausserez pour la première fois.

✦ ✲ ✦

Si vous cuisez les aliments dans des plats que vous pouvez apporter directement sur la table, la nourriture restera chaude plus longtemps et vous aurez moins de vaisselle à laver.

✦ ✲ ✦

Fais ton devoir en public une fois, et les autres feront le leur dix fois en particulier.

LA BRUYERE.

✦ ✲ ✦

Lorsque, dans un escalier, deux personnes se rencontrent, la plus jeune s'efface devant l'ainée, l'homme devant la femme.

✦ ✲ ✦

**Le professeur de sixième parle à ses élèves du "luxe de la vie". Soudain, il demande à Paul:**

**— A propos, qu'est-ce que le luxe?**

**— Le luxe? C'est du savon, Monsieur!**

# Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 47—No 15

**Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443**
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

**TISANE CISBEY** — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

**JEUNE FILLE RESPONSABLE DESIRE** emploi: gardienne d'enfants, travail de maison ou autre. Signaler: CHapel 7-5972. 15-941-15C.

**SI QUELQU'UN DESIRE ALER DANS L'EST LE 11 JUILLET.** Un couple de préférence, signaler: WHitehall 2-1738, entre 6 h. et 8 h. p.m. 15-945-15C.

**ON DEMANDE** demoiselle ou dame responsable pour travail général de maison chez institutrice. Chambre privée. S'adresser à 173, Academy Road, Winnipeg. Téléphone: GLobe 2-3621. 15-923-15C.

**JEUNE FILLE, 17 ANS,** désire emploi pour mois d'été. Bilingue. Grade 12, dactylographie: 42 mots à la minute. Signaler: CHapel 7-6777. 11-835-T.F.

**DESIRE LOUER POUR 1er AOUT** — Logis: 4 pièces. Ou acheter bungalow ayant 2 chambres à coucher. St-Boniface, Norwood ou St-Vital nord. Signaler: CEdar 3-4013. 14-916-16C.

**Corsetière Spencer**
Jouissez de bonne santé et de beauté en portant une gaine, un corset ou un soutien-gorge Spencer, fait sur mesure et dessiné spécialement pour vous. Supports pour hommes et femmes. Pour rendez-vous, appelez MME LILLIAN EVANS, 47, Elm Park Road, CHapel 7-4507. Elle a seize ans d'expérience.

**Pas de cheveux gris . . .**
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

**ROVATZOS "Flowerland"**
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
263, avenue Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
**HAVEN LUNCH**
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

Pour réparations de dactylographes, de machine à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion,
adressez-vous à
**Reliance Typewriter Co.**
ROGER A. SABOURIN, gérant
Téléphone
Bureau WHitehall 2-7052
322, rue Donald, Winnipeg

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais



*Mesdames!* Faites-vous donner votre permanente pour l'été chez
**Golden Beauty Salon**
GRATIS
1 bouteille de parfum français exquis — et une paire de bas de nylon avec chaque permanente durant notre grand SPECIAL DU PRINTEMPS
***Ondulation à froid $5.95***
Pas de rendez-vous nécessaire
AMENEZ VOTRE FAMILLE
**Golden Beauty Salon**
Angle de Hargrave et St. Mary's
A une rue du dépôt d'autobus
En face de la cathédrale Ste-Marie
Vous pourrez jouir d'un bon diner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

### PERSONEL

**VIEUX, EPUISE?** Les tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

**LES CORSETS ET SOUTIEN-GORGE DE DESSIN INDIVIDUEL SPENCER,** ou les **VETEMENTS DE FOND SPIRELLA,** faits sur mesures, vous donneront une silhouette plus élégante. Mme Dorothée Leduc, 2060, rue Rose, Regina, ou Mme Lorette Croissant, Laflèche, Sask. 9-800-16P.

**SOFA (CHESTERFIELD) ET FAUTEUIL** nettoyés à domicile par des experts et par la méthode la plus moderne. $12.50 seulement. Prêts à servir en 4 h. **TAPIS NETTOYES** à domicile ou à l'atelier, 6c du pied-carré. Service complet de réparation. American Carpet Cleaners, téléphone: JUstice 6-7353 jour ou nuit. 8-770-T.F.

**A LOUER** — Lac Falcon, Chalet: 2 chambres à coucher. Réfrigérateur. Poêle électrique. Libre: 13 août à fin du mois. Signaler: CHapel 7-3795. 13-892-15C.

**A LOUER** — St-Boniface, 406, rue d'Eschambault. Logis: 3 pièces. Poêle à gaz. Electricité. Garage. Libre: 1er août. $55. Signaler: WHitehall 2-3657. 12-856-T.F.

**A LOUER** — Lorette. Excellente maison. Loyer très raisonnable. Signaler: HUdson 9-9018. 14-918-15C.

**A LOUER** — St-Boniface, rue Provencher. Logis: 3 pièces. Toutes commodités. Près autobus. Libre: 1er août. Signaler: CHapel 7-1416. 15-947-15C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Jeune couple de préférence. Signaler: CHapel 7-9959. 15-932-15C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Libre: 1er août. Signaler: WHitehall 3-4136 ou CHapel 7-4073. 15-931-15C.

**A LOUER** — Norwood. 2 grandes chambres. Entrée privée. Idéales pour 1 ou 2 personnes. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-2142. 15-929-16C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 3 pièces, entièrement meublées. Pour 2 ou 3 dames ou demoiselles. Libre: 15 juillet. Signaler: CEdar 3-2145. 15-927-15C.

**A LOUER** — Maison et jardin. Sud-est Saskatchewan. Belle localité pour personne retirée ou famille. Tout près église, école, magasin.

**ON DEMANDE** personne âgée comme compagnon et pour travail de jardin. S'adresser à Boite 926, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 15-926-15P.

**A LOUER** — 54, rue Donald, Winnipeg. Chambre pour homme. Déjeuner si désiré. Salle de bains privée. Libre immédiatement. Signaler: WHitehall 2-1345. 15-919-15C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublées. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Conviendrait pou rdeux jeunes filles. Libre: 20 août. Signaler: CEdar 3-4546. 15-943-17C.

**A LOUER** — St-Boniface. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Garage. Libre: 15 août. Signaler: CEdar 3-4757. 15-942-16C.

**A LOUER** — St-Boniface. Près hôpital. Chambre meublée. Pour dame de préférence. Signaler: CEdar 3-6790. 15-940-15C.

**A LOUER** — Ferme avicole en activité. Capacité 10,000 et plus. Contrat avec compagnie à l'année. 112 arpents: terre cultivable. 15 milles de Montréal. Grande route. Maison: 7 pièces. Conditions: loyer mensuel $100, plus reprises d'accessoires avicoles; comptant plus versements. S'adresser à A. Lemaire, 2327, chemin de Chambly, Chambly, Québec. 15-924-15C.

**CHAMBRE ET PENSION POUR HOMME.** Signaler: CHapel 7-7870. 15-936-15C.

**ON DEMANDE A LOUER** — Logis non meublé: 2 ou 3 pièces. Pour 1er août. Premier étage de préférence. Signaler: CHapel 7-8621. 15-937-T.F.

**ON DESIRE ACHETER** à St-Boniface ou Norwood, près arrêt d'autobus. Maison: 5 pièces. Agée de pas plus que 15 ans, ou lot pour construire maison. Signaler: CEdar 3-5562. 15-921-15C.

**SPENCER**
Vêtements de base faits sur mesure pour soulagement des maux de dos et mauvaise posture.
Pour un rendez-vous, appelez, après 4 heures, Mme J. Haskell, représentante, JUstice 9-2671, 281, rue Lansdowne, Winnipeg 4. Pour références, appelez Mme Courteau, CEdar 3-5016.

Horloger suisse
***Louis Matile & Fils***
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

**PIANOS ET ORGUES A VENDRE**
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

**GUERTIN Frères**
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

**On vous débarrassera promptement et gratuitement des animaux morts.**
MID-WEST RENDERING LTD.
Appelez à nos frais
Usine: CHapel 7-1347
Après les heures de bureau: CHapel 7-9295
St-Boniface, Manitoba

**On demande vieille monnaie et vieux timbres**
Pour recevoir part payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
616, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

**REPARATIONS DE MONTRES**
Tout travail d'ajustement et de réglage vérifié à l'aide d'un instrument électronique et complètement garanti. Prix raisonnable. Horloger d'expérience. Envoyer vos montres ou horloges à Friesen's Jewellers, Boite 12, Carman, Man. 14-911-T.F.

**A VENDRE** — Bon nombre de bancs d'école usagés. S'adresser à Mme M.-J. Campagne, sec. école consolidée de Ste-Anne, Man., no 2379. 15-920-15C.

**A VENDRE** — Fournaise usagée à l'huile. Tuyaux et réservoir à l'huile inclus. Signaler: CEdar 3-5143. 15-938-15C.

**A VENDRE** — La Broquerie. Maison: 4 pièces. Une acre de terre. Près église et école. Eau courante. S'adresser à M. Jean DeGagné, La Broquerie. Téléphone: HAzel 4-5393. 44-547-T.F.

**A VENDRE** — Norwood, 135, 135½, rue Seine. 2 maisons, dont 1 moderne de 4 pièces. S'adresser à Mme Maria Richard, Hospice Taché, St-Boniface. 15-946-15C.

**A VENDRE** — La Broquerie. Maison: 2 étages. Bien finie. Grand lot: 150' x 290'. A ½ mille de l'école et de l'église. Beaux arbustes et jardin. Aussi, petite remise. Prix de sacrifice. S'adresser à Albert Vielfaure, La Broquerie, Man. 15-935-16P.

**A VENDRE** — St-Boniface. Maison de famille. Près école Provencher, église et autobus. Echangerait pour maison plus petite. Téléphoner au propriétaire à CHapel 7-9107. 13-896A-15C.

**A VENDRE** — Fournaise avec "stoker". Très bon état. Prix très raisonnable. Peut être achetée au complet ou séparément si désiré. Pour plus de renseignements, s'adresser à 396, rue Desautels. Signaler: CEdar 3-1837. 15-922-16C.

**A VENDRE ST-BONIFACE**
Triplex. Age: 12 ans. Grand lot. Garage. Revenu annuel: $2,400. Prix: $16,500. Comptant requis: $4,000. Appelez A.-C. Desautniers, GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964. 15-934-15C.

**A VENDRE** — Ferme: 240 acres avec bâtiments. 236 en culture. Bonne terre noire. Bonne eau. Sur chemin gravelé. 20 milles de Winnipeg. 1 mille du Trans-Canada. Prix très raisonnable. S'adresser à Vic.-H. Champagne, Dufresne, Man. 12-860-15P.

**SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT** pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi à VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

**URGENT DEVONS DEMENAGER** — Désirons maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. Payerons bon montant. Signaler: CHapel 7-2446. 42-502-T.F.

**A VENDRE** — Village canadien-français. Magasin général. Chiffre d'affaires: $45,000. Bureau de poste, logis: 4 pièces. Pompe à essence. 2 grands lots clôturés. Prix: $11,500. Comptant requis: $7,000. S'adresser à Boite 904, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 13-904-15C.

**A VENDRE ST-VITAL**
Bungalow: 6 ans. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près église catholique et école. Chauffage: huile. Garage. Taxe: $192. Comptant requis: $5,000, termes. Appelez A.-C. Desautniers, GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964. 15-933-15C.

**VENTE DE FRAMBOISES ET PIQUE-NIQUE** au profit de la paroisse Notre-Dame du Mont-Carmel, dimanche après-midi, 24 juillet, sur terrains spacieux de Pépinière Aubin. 1½ mille est de Carman, route no 3. Thé servi de 2 h. à 5 h., dans parc privé. 15-944-16C.

**ATTENTION PROPRIETAIRES DE MAISONS A ST-BONIFACE OU NORWOOD.** Si vous désirez vendre votre maison pour tout comptant ou à termes. Signaler: ALpine 3-0546. 14-910-15C.

**SOUMISSION**
Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, pour l'achat de l'école Ste-Anne Ouest, no 1413, lot et toilettes extérieures, seront reçues jusqu'à midi, le 25 juillet.
L'école mesure environ 30' x 20' avec cuisine attenante de 12' x 15'. Construction en planches. Lot: 2 acres environ.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune des soumissions.
Mme Marie-Jeanne Campagne, sec., Ecole consolidée de Ste-Anne, no 2379, Ste-Anne, Man. 15-930-15C.

**A VENDRE**
**St-Boniface** — Rue Provencher. Maison: 6 pièces. Stuc. Soubassement. Chauffage: gaz. Idéale pour famille nombreuse. $9,800. Comptant: $1,000. Balance: $70 par mois.
**St-Boniface** — Rue Ritchot. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $70.00.
**Rue Notre-Dame** — Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant: $2,500.
S'adresser à R.-G. Levigne,
Téléphone: ALpine 3-0546
15-939-15C.

**TOUGAS REALTY**
190, avenue Provencher
**A VENDRE**
**St-Boniface** — Duplex moderne: 6 pièces. $9,800.
**St-Boniface** — Cottage: 4 pièces. 12 ans. $8,900.
**St-Boniface** — Duplex: 8 pièces. Près de toutes commodités. $13,000. Termes faciles.
**St-Boniface** — Rue Archibald. Maison moderne: 4 pièces. Chauffage: gaz. Garage. $12,000.
**St-Boniface** — Commerce: épicerie et viande. $3,200 pour équipement et accessoires. Louerait magasin seul ou avec logis.
**St-Vital** — Maison moderne: 4 pièces, chauffage: huile. Lot: 5, acres. $12,500.
**Norwood** — Près école Précieux-Sang. Cottage: 4 pièces. $7,800. Possession immédiate.
**Chemin Elisabeth** — Cottage: 6 pièces. Lot: 65'. Chauffage: gaz. Garage. $11,000, ou meilleure offre.
**St-Germain** — Chemin Ste-Marie. Maison: 4 pièces. Lot: ½ acre. $5,800.
**Magasin général** — Dans bon village canadien-français. 18 milles de Winnipeg. Gros chiffre d'affaires. $22,000.
**Commerce d'épicerie et viande.** — 18 milles de Winnipeg. $1,800, plus marchandises environ $2,500. Loyer: $50 pour commerce et logis moderne: 5 pièces.
Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impôt.
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
14-909-15C.

**SYLVESTRE REALTY**
AGENT D'ASSURANCE
455, Louis-Riel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
43-536-T.F.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
***ARPIN REALTY***
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

**ON DEMANDE**
Institutrice. Grades primaires. Echelle identique aux octrois. Ecole Richard, Somerset, Man. S'adresser à M. Yves Rocan, secrétaire, Somerset, Man. 12-867-T.F.

**ON DEMANDE**
Un instituteur ou une institutrice bilingue pour une classe de grades 7 et 8 à l'école du village d'Elie, située sur la route Trans-Canada. Salaire: $200.00 de plus que l'octroi. S'adresser à M. Oris-J. Aquin, secrétaire-trésorier, District Scolaire d'Elie, no 961, Elie, Man. 12-866-T.F.

**ON DEMANDE**
Institutrice qualifiée, bilingue, pour l'école Seaforth, no 1620, de Haywood. Grades: 1 à 8. Pension à proximité. Salaire selon l'octroi du Gouvernement. S'adresser à M. Jean Dheilly, secrétaire, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 336-13. 11-838-T.F.

**ON DEMANDE**
Instituteur ou institutrice qualifié, pour le District scolaire de Kenneth. Catholique pouvant enseigner le français de préférence. Salaire $200 en sus de l'octroi accorder par le règlement 74/58. S'adresser à M. Lesage, sec.-trés., Roeisle, Man. 15-928-17C.

**ON DEMANDE**
Instituteur ou institutrice pour l'école Dorval à 8 milles au nord de Duck Lake, Sask. 27 élèves. Salaire pour diplômé de première année: $2,700, plus élevé selon qualifications et expérience. S'adresser au R. P. A. Campagna, Duck Lake, Sask. 15-925-15C.

**ON DEMANDE**
Pour le District scolaire de Dupont, no 2288. Une institutrice. Environ 15 élèves aux grades 1 à 8. Ecole moderne, électricité, téléphone, chauffage automatique. Logis près de l'école. Salaire selon qualifications. S'adresser à M. Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 927. 13-900-15C.

**ON DEMANDE**
Trois instituteurs ou institutrices bilingues pour l'école séparée de Meadow Lake, ayant 15 classes, 12 élémentaires et 3 supérieures. 2 professeurs sont requis pour les grades supérieurs dont un pour la position de principal. Un est demandé pour le cours élémentaire. Les salaires sont les mêmes que ceux de la Grande Unité de Meadow Lake. Pour plus de renseignements, écrire à Mme W. McRae, sec., ou au R. P. G. Roussel, O.M.I., curé, Meadow Lake, Sask. 11-840-15C.

**A VENDRE**
**St-Boniface** — Bungalow: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Près de toutes commodités. Prix: $8,500. $2,000 comptant. Balance facile.
**St-Boniface** — Maison de rapport. Près hôpital. Revenu annuel: $3,320. Complètement meublée: $25,500. Comptant requis: $7,000.
**St-Boniface** — Maison appartement: 5 logis. 9 ans. Revenu mensuel: $430. Grand lot. Chauffage: vapeur à l'huile. Prix: $41,000, comptant requis: $15,000. Balance: termes faciles.
**St-Boniface** — "Shanty": 4 pièces. Grand lot. Comptant requis: $1,000. Balance $50 par mois.
J.-R. POIRIER REALTY Co.
Signaler: GRover 5-1876
14-912-15C.

**VETERANS REALTY**
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
Croyez-vous ce que vous lisez?
Sinon
Croirez-vous ce que vous verrez?
**St-Boniface** — Près école Frontenac. $8,900. Bungalow: 4 pièces, en stuc. Age: 4 ans. Chauffage: huile. Lot: 50'. A termes.
**St-Boniface** — Près chemin Dawson. $10,500. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Possession immédiate. Comptant requis: $4,000.
**St-Boniface** — Triplex: 11 pièces. Près basilique. Revenu mensuel: $200. Entrées privées, triple plomberie. Comptant requis substantiel.
**St-Boniface** — Près école Marion. $13,600. Bungalow: 4 pièces. Chambre à coucher et salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Titre clair. A termes.
**Norwood** — Balsam Place. Près église et école St. Thomas More. Prix :$16,500. Moitié comptant. Salon: 11' x 18'. Plomberie double. Stuc. 12 ans. 4 au 1er, 2 au 2e. Plancher: chêne. Taxe: $280. Possession: 1 mois.
**Norwood** — Rue Seine. Prix: $6,000 pour vente rapide. Bungalow: 4 pièces. Stuc. Extérieur nouvellement décoré. En plus, petit bungalow sur même lo.t Garage. Possession: 1er août.
**Norwood** — Rue Kitson. $13,000. Maison de famille: 6 pièces. Soubassement complet. Chauffage automatique. Titre clair. Comptant requis: $3,000.
**St-Vital** — Près toutes commodités. $8,500. Bungalow: 4 pièces. Chauffage: huile. Soubassement complet. Lot: 60'. Comptant requis: $1,500.
**St-Vital** — Près magasin Loblaw. $11,500. Maison de famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 60'. Garage. Comptant requis: $3,900.
**Hôtel** — Près de la ville. Licence pour breuvage. (Mixte). Comptant requis substantiel.
**Entre Notre-Dame-de-Lourdes et St-Claude** — Belle ferme. Culture mixte: 480 acres. Très bons bâtiments. Avec ou sans machineries. Grande maison moderne. Près de grande route. Prix: $77 l'acre.
**Ferme** — 320 acres. Bâtiments. Echangerait pour maison 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Fort Rouge. Titre clair.
N. Bernier, 394, rue St-Jean-Baptiste CEdar 3-2027
O. J. DeSteur, 56, rue Lawndale GLobe 2-2285
Jos. Carrière, 236, rue Kitson CEdar 3-3388
15-908-15C.

## Un distrait

Le vieux professeur:
— Je ne sais si je me trompe, docteur, mais il me semble que je perds la mémoire.
— C'est certain pour moi, car vous oubliez depuis longtemps de régler ma note.

## Décès

### M. E. LALONDE

Le vendredi 17 juin s'éteignait paisiblement à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 81 ans, M. Emmanuel Lalonde, de 214, rue Notre-Dame, St-Boniface (anciennement de 678, rue Sherbrook, Winnipeg). Né à Ste-Justine, P.Q., M. Lalonde vint au Manitoba, à l'âge de 12 ans. Il fut toujours un paroissien du Sacré-Coeur de Winnipeg, sauf depuis le mois d'octobre 1959 alors qu'il alla demeurer à St-Boniface. Son épouse, née Florida Corriveau, mourut le 5 avril 1959.

M. Lalonde était membre de la Société St-Jean-Baptiste depuis plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil un fils, Gérard; deux filles, Annette (Mme J. Gagnon) et Marguerite (Mme R. Laplante); neuf petits-enfants; trois soeurs, Mme Marcel Arnal, de Fannystelle, Mme E. Blanchard, d'Ottawa, et D. McKenzie, de Drummondville, P.Q.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur le lundi 20 juin, à 10 h. Les porteurs étaient MM. Emile Arnal, Michael Albo, Louis et William Lalonde et Ferdinand Tétrault, neveux du défunt, et Hervé Lacroix.

La chapelle funéraire P. Coutu était en charge des arrangements funéraires. L'inhumation se fit dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

### Remerciements

Les familles Laplante, Gagnon et Lalonde remercient très sincèrement les parents et amis qui ont montré leur sympathie, soit par offrandes de messes, prières et fleurs, à l'occasion du décès de M. Emmanuel Lalonde. Sincères remerciements aux porteurs, ainsi qu'à la Rév. Sr St-Emile, M.O., nièce du défunt, du couvent de St-Charles, qui est venue assister au service, et aussi au R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, qui a accepté d'agir comme sous-diacre.

**SOUMISSIONS POUR HUILE DE CHAUFFAGE**

La Commission Scolaire de St-Boniface acceptera des soumissions cachetées pour l'approvisionnement d'huile dans neuf édifices:

Approximativement 170,000 gallons Bunker C (no 6 huile) et approximativement 7,000 gallons no 2 huile combustible, délivrés aux écoles lorsque nécessaire.

Les soumissions seront acceptées jusqu'à 12 heures (midi) le mardi 19 juillet 1960. La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les soumissions devront être adressées au:

Secrétaire-trésorier,
Commission Scolaire de St-Boniface,
Angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste,
St-Boniface, Manitoba.

**ADDITION A L'AUDITORUIM NOTRE-DAME ST-BONIFACE, MANITOBA**

Des soumissions cachetées pour le projet susmentionné seront reçues au Bureau des Architectes, le vendredi 15 juillet 1960, à 12 h. (midi), heure avancée.

On peut se procurer les plans et devis et les formules de demande au burau de

**Zunic & Sobkowich, Architectes, 204-309, avenue Taché, St-Boniface, Manitoba.**

Un dépôt de $25.00 est exigé pour chaque série de plans et devis. Chaque soumission doit être accompagnée d'un bon de soumission de 5%.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les instructions aux soumissionnaires sont données dans les devis.

**LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14**

demande des **concierges** pour les 4 nouvelles écoles secondaires situées à Lorette, St-Adolphe, Ste-Anne et La Broquerie.

Doivent être vigoureux, capables de faire le travail de concierge, d'entretien et de réparations mineures. **Devoirs principaux:** Nettoyage dans l'édifice; entretien du terrain; réparations mineures aux boiseries, appareils électriques et brochage, plomberie et peinture; entretien des trottoirs, pelouses, etc.; lavage des fenêtres et murs lorsque nécessaire. Fonctions commençant le 15 août. Les candidats doivent mentionner leur âge, état matrimonial, qualifications s'ils en ont, le salaire désiré. Les candidats demandant les salaires les plus bas ne seront pas nécessairement acceptés. Les demandes doivent être adressées par écrit et rendues au bureau du Secrétaire-trésorier au plus tard le 19 juillet 1960.

Gilbert Préfontaine,
secrétaire-trésorier,
Ste-Anne, Manitoba.

**ON DEMANDE FILLES OU FEMMES**
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

## Commissaires urbains et services légaux

L'Association des Commissaires des Ecoles Urbaines du Manitoba a retenu les services de l'étude Parker, Tallin, Kristjansson, Parker & Martin.

M. Hugh Parker, de cette étude, est un ancien président de la Commission Scolaire de Winnipeg.

L'Association des Commissaires Urbains, qui a été incorporée comme association indépendante en août 1959, a grandi rapidement et représente maintenant plus de 60 pour cent de la population scolaire du Manitoba.

Pour suivre le courant d'expansion de ses membres et de ses services, l'exécutif a cru qu'il était sage de retenir les services d'aviseurs légaux compétents pour consultation dans les questions concernant les activités de l'association.

**OUI . . . nous les avons!**
LES PNEUS EN
**NYLON**
**Firestone**
CHAMPION
SEULEMENT 14.95
E. Labossière et Fils
353, ave Provencher—St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-3970



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

**À CKSB** 1050 au cadran




**FÊTE AU VILLAGE**
revient
le samedi 9 juillet
de 11 h. à 11 h. 30 a.m.
un hommage de
l'Assurance-vie Desjardins
et des
Caisses Populaires
aux familles canadiennes-françaises de l'Atlantique au Pacifique

Chacune des émissions sera retransmise le jeudi suivant à 10 h. p.m. sur votre poste favori, CKSB.

## "Comment va votre vieille maman?"

ROME (CCC) — "Comment va votre vieille maman?", avait demandé le Pape à Mgr Luigi Magliacani, vicaire apostolique d'Arabie résidant à Aden, un évêque capucin de 68 ans, qu'il avait connu, il y a cinq ans alors qu'il était encore patriarche de Venise. Le prélat, surpris par la mémoire du Souverain Pontife, lui répondit que sa mère, bien qu'âgée de 96 ans, se portait bien. "Je voudrais bien la voir", ajouta le Pape.

La vieille dame, que Mgr Magliacani est allé chercher dans son village natal de Toscane, a été reçue en audience par le Pape. Jean XXIII lui a fait un accueil affectueux, comme s'il s'agissait de sa propre mère, et après l'avoir fait asseoir à côté de lui, il s'est entretenu affablement avec elle. A la fin de l'audience, il lui a fait don d'un chapelet, en lui disant: "Nous serons ainsi unis par la prière tous les jours, car un Pape doit beaucoup prier, même pour ceux qui ne le font pas".

***Les RR. PP. Franciscains***
sont déménagés de 233, rue Carlton à 437, avenue Assiniboine
(ANGLE EDMONTON ET ASSINIBOINE)
Confessions: de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Aucune confession: le dimanche

**APPRENEZ À CONDUIRE**
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $6.00, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525



Si vous songez à acheter une CHEVROLET, une OLDSMOBILE une CORVAIR ou une ENVOY un camion ou une automobile usagée.
N'allez pas conclure un marché avant d'avoir vu
***MARCEL BAJOTTE***
chez
**Community Chevrolet Oldsmobile Ltd.**
1149, RUE MAIN, WINNIPEG 4, MAN.
Téléphones: JUstice 9-8341 (Résidence: ALpine 3-1825)

## Municipalité rurale de Ste-Anne

## AVIS PUBLIC

Avis est ici donné que le "The Public Utilities Board" tiendra une assemblée publique le mercredi 20 juillet 1960, à 9 h. a.m. (heure centrale normale), dans la salle du conseil du village de Ste-Anne, dans le but d'entendre les demandes de la Municipalité rurale de Ste-Anne au sujet de

(a) Un Ordre sous la Section 66 de l'Acte du Public Utilities Board dispensant de soumettre au vote des contribuables ou électeurs, tel que requis autrement selon la Section 406 de l'Acte municipal, le Règlement no 14/60 de ladite municipalité, lequel Règlement autorise la municipalité à conclure un agrément de franchise de gaz avec la compagnie Inter-City Gas Limited pour l'installation, la distribution et la vente de gaz naturel dans le village non-incorporé de Ste-Anne;

(b) Pour obtenir un ordre du susdit Bureau approuvant ce règlement no 14/60.

Les taux proposés devant faire partie du règlement de franchise à autoriser selon le règlement no 14/60 sont comme suit:

**TAUX DU GAZ NATUREL**
**Service général**

**Disponibilité**
Pour tous les clients résidentiels et commerciaux dont les maisons ou édifices peuvent être atteints par les réseaux de distribution de gaz de la Compagnie.

**Taux**

| | |
|---|---|
| Premiers 2 mpc employés par mois | $2.00 |
| Prochains 3 mpc employés par mois | 1.15 par mpc |
| Prochains 5 mpc employés par mois | .95 par mpc |
| Au-dessus de 10 mpc employés par mois | .90 par mpc |

**Frais minimum**
Les frais minimums seront de $3.00 par mois.

**Terme du contrat**
Ordre ouvert.

**Paiement par versements échelonnés**
Quand les acomptes ne sont pas payés le ou avant la date de paiement, les taux par mpc seront augmentés de 3c par mpc et le taux brut ainsi obtenu sera appliqué aux acomptes non payés.

**TAUX COMMERCIAUX**

**Disponibilité**
Ce taux est offert à tous les clients de la communauté susmentionnée dont les édifices peuvent être atteints par les réseaux de distribution de gaz de la Compagnie.

**Taux**

| | |
|---|---|
| Premiers 2 mpc employés par mois | $3.00 |
| Prochains 3 mpc employés par mois | 1.15 |
| Prochains 5 mpc employés par mois | .95 par mpc |
| Prochains 190 mpc employés par mois | .90 par mpc |
| Prochains 200 mpc employés par mois | .80 par mpc |

**Frais minimum**
Les frais minimums seront de $10.00 par mois.

**Terme du contrat**
Un an et plus jusqu'à ce que terminé par un avis écrit de trente jours.

**Paiement par versements échelonnés**
Quand les acomptes ne sont pas payés le ou avant la date de paiement, les taux par mpc seront augmentés de 3c par mpc et le taux brut ainsi obtenu sera appliqué aux acomptes non payés.

Toutes personnes désirant manifester ses intentions au sujet de la matière susmentionnée seront entendues par le Bureau à l'heure et à l'endroit ci-dessus indiqués.

R. Smith,
secrétaire-trésorier,
M.R. de Ste-Anne.

**SERVICE FUNÉRAIRE COMPLET $265.00**
(Nul frais pour les milles supplémentaires)

Il y a peu d'années, dû à une pénurie de chemins, la région que nous desservions se limitait à Steinbach et les environs. Maintenant, les grandes routes Trans-Canada, Morden-Sprague, et numéros 12, 59, 75 et 23 nous permettent de desservir toute la population du sud-est manitobain. Nous doutons qu'il y ait une seule église ou religion dans cette vaste région qui ne soit pas comprise dans nos services passés. Nous espérons que notre gratitude pour cette marque de confiance est reconnue dans le fait que notre établissement est un des meilleurs au Manitoba. Notre équipe moderne de cinq corbillards et automobiles nous permet de répondre à tous les appels promptement et avec dignité, en dépit des grandes distances à couvrir.

De nos jours, on recherche de plus en plus la sécurité pour l'avenir. On lui donne le nom d'assurance et tout aujourd'hui peut être assuré. Cette tendance a aussi fait son apparition dans la profession funéraire et on a constaté le besoin d'un plan d'assurance en vue d'un service funèbre approprié. Ce plan est connu sous le nom de "pré-arrangement". En voici l'explication: Supposons que vous décidez d'investir $265.00 sur votre plan de "pré-arrangement". Nous déposerons ce montant de $265.00 en fidéicommis et vous recevrez un intérêt de 4½% sur ce montant à partir de la date de paiement. En cinq ans, l'intérêt seulement s'élèverait à $66.00 et en 10 ans, à $150.00. Ce dernier montant additionné à $265.00 vous donne déjà $415.00. Si ce montant est plus élevé que le premier montant spécifié dans votre plan "pré-arrangement", la différence sera remise entièrement à votre succession ou à quiconque vous aurez désigné avant votre mort. (Vous pouvez aussi conclure ce même arrangement en faisant vos paiements par tranches.) Ce plan vous permet de retirer ce fonds au complet, intérêt y compris, n'importe quand, advenant votre déménagement, votre désir de bénéficier des services d'un autre entrepreneur de pompes funèbres, ou notre retraite des affaires. Ce contrat est simple, mais défini, assez flexible toutefois pour n'engager aucun des partis advenant des circonstances imprévues.

Veuillez noter que les chiffres susmentionnés ne sont donnés qu'en guise d'illustration. Un "pré-arrangement" peut être fait sans aucun paiement. Remarquez aussi que des funérailles peuvent coûter moins que $200.00.

Nous sommes conscients qu'il n'y va pas de l'intérêt de notre profession d'imposer ce plan à quiconque. Alors nous n'embarrasserons personne par une campagne de porte en porte, mais on répondra promptement et personnellement à toute demande pour plus amples informations. Vous pouvez écrire, appeler à nos frais, ou fixer un entretien, sans aucune obligation de votre part.

Salons mortuaires à:
SPRAGUE — VITA — EMERSON
**Loewen Funeral Home**
Etablie en 1931
STEINBACH — Signalez DAvis 6-2085 — MANITOBA

**WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED**
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone: WHitehall 3-1558